

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INTÉGRATION DES PERSONNES D'ORIGINE ETHNIQUE COLOMBIENNE À
MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

FABIAN JIMENEZ

OCTOBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DE TABLEAUX	VI
LISTE DES ACRONYMES	XI
RÉSUMÉ	XIII
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	18
1.1 Context de l’immigration au Québec	18
1.2 L’émigration colombienne	22
1.2.1 Pourquoi les Colombiens émigrent-ils?	24
1.2.1.1 Facteurs économiques	24
1.2.1.2 Réseaux communautaires.....	25
1.2.1.3 Facteurs politiques	26
1.3 L’immigration colombienne au Québec	27
1.4 Défis des immigrants	30
1.4.1 Province de résidence au Canada	31
1.4.2 Minorités visibles	33
1.4.3 Période d’arrivée et temps de résidence	34
1.4.4 Origines nationales.....	35
1.5 Pertinence sociale et scientifique	37
1.6 Question de recherche et objectifs de recherche	38
CHAPITRE 2 Cadre théorique	40
2.1 Assimilationnisme et assimilationnisme segmenté	41
2.1.1 Assimilationnisme	41
2.1.2 Assimilationnisme segmenté	43
2.1.3 Théories modernes de l’assimilation	44
2.2 Multiculturalisme et interculturalisme	47
2.2.1 Multiculturalisme	47
2.2.2 Interculturalisme.....	48
2.3 Institutions du Québec face à l’immigration et politiques d’intégration	49
2.4 Transnationalisme	54
2.5 L’intégration des immigrants	55
2.6 Dimensions de l’intégration	59
2.6.1 Dimension démographique.....	61
2.6.2 Dimension linguistique.....	61

2.6.3 Dimension économique.....	62
2.6.4 Dimension civique et politique	62
2.6.4 Dimension identitaire	63
2.7 Dimensions retenues	63
CHAPITRE 3 METHODOLOGIE	66
3.1 Stratégie générale : analyse quantitative transversale descriptive.....	66
3.1.1. Données utilisées.....	69
3.1.2 Population à l'étude et variables analysées	70
3.1.3 Collecte des données et variables retenues.....	72
3.1.3 Analyse des données	74
3.2 Les limites de l'étude	76
3.3 Considérations éthiques	78
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DE RÉSULTATS	79
4.1 Profil démographique et ethnoculturel.....	79
4.1.2 Composante démographique	88
4.2 Dimension socio-économique.....	94
4.2.1 Composante emploi.....	95
4.2.2 Composante Éducation.....	115
4.2.3 Composante du Revenu.....	125
4.3 Dimension politique et civique.....	136
4.3.1 Citoyenneté	136
4.4 Dimension linguistique.....	139
DISCUSSION	148
5.1 Constats	148
5.1.1 Temps de résidence et période d'arrivée	148
5.1.2 Origine nationale	150
5.1.3 Appartenance à une minorité visible et obtention d'un diplôme à l'extérieur du Canada.....	151
5.1.4 Faible revenu.....	152
5.2 Causes.....	154
CONCLUSION	160
6.1. Points saillants	161
BIBLIOGRAPHIE.....	168

LISTE DE FIGURE

Figure 2.1 «Schéma : L'espace participatif». Source : Stratégie de mesure de la participation. MIDI (2015).....	39
Figure 3.1 Formule indice de parité. Source : Stratégie de mesure de la participation. MIDI (2015).....	60
Figure 3.2. Test d'indépendance du Khi2. Source : Test du Chi2- Test d'hypothèse. Rigole (2016).....	62
Figure 3.3. Tableau loi du Khi2. Source : Test du Chi2- Test d'hypothèse. Rigole (2016).....	62
Figure 4.1. IPAR des origines ethniques choisies avec la POE canadienne pour les indicateurs Mobilité 1 et 5 ans auparavant. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	79
Figure 4.2. IPAR des origines ethniques choisies avec la POE canadienne pour les indicateurs statut de génération et statut et période d'immigration. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	80
Figure 4.3. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante emploi indicateurs catégorie de travailleur et selon le travail CNP et SCIAN. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	98
Figure 4.4. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante emploi indicateurs CNP et SCIAN. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	99
Figure 4.5. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante éducatif. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	110
Figure 4.6. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante revenu. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-	

XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....120

Figure 4.7. IPAR POE colombienne avec la POE canadienne pour l'indicateur citoyenneté. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....124

Figure 4.8. IPAR de la POE colombienne avec la POE canadienne pour les indicateurs connaissance des langues officielles, langue maternelle, langue parlée le plus souvent à la maison et langue utilisée le plus souvent au travail. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....132

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 3.1. Dimensions, composante et indicateurs unifiés des POE choisis pour les périodes 2006, 2011 et 2016.....	59
Tableau 4.1. Statut d'immigration et période d'immigration pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population 2016 produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.	67
Tableau 4.2. Statut de génération populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	68
Tableau 4.3. Lieu de naissance populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.....	69
Tableau 4.4. Catégorie d'admission par lieu de naissance. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016202 au catalogue de Statistique Canada.....	69
Tableau 4.5. Âge à l'immigration populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.....	71
Tableau 4.6. Minorités visibles populations d'origines ethniques. . Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.....	72
Tableau 4.7. Âge et sexe populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.....	74
Tableau 4.8. Genre de ménage de populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016196 au catalogue de Statistique Canada.....	75
Tableau 4.9. Mobilité 1 et 5 ans auparavant populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	76

Tableau 4.10. Situation d'activité populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéros 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada).....	81
Tableau 4.11. Khi^2 pour taux de chômage. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	83
Tableau 4.12. Catégorie de travailleur populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada).....	84
Tableau 4.13. Khi^2 pour catégorie de travailleur. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada).....	85
Tableau 4.14. Selon le travail populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	86
Tableau 4.15. Khi^2 pour catégorie de travailleur. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	87
Tableau 4.16. Selon la classification nationale de professions (CNP), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	88
Tableau 4.17. Khi^2 selon la classification nationale de professions (CNP), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	91
Tableau 4.18. Selon l'industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord du 2012 (SCIAN), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	93

Tableau 4.19. χ^2 selon l'industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord du 2012 (SCIAN), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....96

Tableau 4.20. Selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....101

Tableau 4.21. χ^2 selon l'industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord du 2012 (SCIAN), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....103

Tableau 4.22. Selon le principal domaine d'études- Classification de programmes d'enseignement (CPE), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....104

Tableau 4.23. Selon le principal domaine d'études- Classification de programmes d'enseignement (CPE), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 98-400-X2016189 (2016) au catalogue de Statistique Canada.....106

Tableau 4.24. Selon le lieu d'études, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....108

Tableau 4.25. Selon la composition du revenu total, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....112

Tableau 4.26. Selon la composition du revenu total, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....114

Tableau 4.27. Selon les statistiques du revenu d'emploi, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	115
Tableau 4.28. Selon le revenu total pour la population de 15 ans et plus aux ménages privés, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	116
Tableau 4.29. Selon la situation du faible revenu pour la population de 15 ans et plus aux ménages privés, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	117
Tableau 4.30. Selon la citoyenneté, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	122
Tableau 4.31. Selon la langue maternelle, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	125
Tableau 4.32. Selon la connaissance des langues officielles, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	126
Tableau 4.33. Selon la connaissance des langues officielles, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	127
Tableau 4.34. Selon la langue parlée le plus souvent à la maison, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....	128
Tableau 4.35. Selon la langue utilisée le plus souvent au travail, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population,	

produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.....130

LISTE DES ACRONYMES

CIM : Conseil interculturel de Montréal

CNP : Classification nationale des professions

CPDJ : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

DANE : Département de statistique de la Colombie

EÉNI : L'Enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants

ENI : L'enquête longitudinale des nouveaux immigrants

ENM : L'Enquête nationale auprès de ménages

HISP : Hispanophone

IPAR : Indice de parité

Khi² : Khi carré

MCCI : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

MFR-Apl : Mesure de faible revenu après impôt

MICC : Ministère de l'Intégration et des Communautés culturelles

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MIDI : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

NAS : National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine

OEC : Origine ethnique colombienne

OECD : Organisation de coopération et de développement économiques

OEHC : Origine ethnique hors du Canada

OIM : Organisation internationale pour les migrations

PIB : Produit interne brut

POE : Population d'origine ethnique

RMR : Région métropolitaine de recensement

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

SFR-Apl : Seuils de faible revenu après impôt

RÉSUMÉ

Les conséquences socio-économiques des problèmes démographiques du Québec suscitent l'inquiétude du gouvernement et du secteur privé. Nous comptons parmi ces problèmes un faible taux de natalité, le vieillissement de la population et la rareté de la main-d'œuvre, entre autres. L'immigration a représenté un moyen pendant plusieurs décennies pour pallier ces problèmes. Cependant, pour que les effets positifs de l'immigration se fassent sentir, il est important que les immigrants s'intègrent à la société d'accueil.

Étant donné que les origines des immigrants ont beaucoup changé au cours des dernières décennies et que l'immigration se concentre dans les plus grandes villes du pays, nous avons choisi d'étudier l'intégration de la population d'origine ethnique (POE) colombienne à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Cette population s'avère la plus nombreuse parmi les origines hispanophones et la 15^e plus nombreuse parmi toutes les origines ethniques.

Ce mémoire s'attachera tout d'abord à situer le contexte de l'immigration colombienne au Québec. Ensuite, un portrait des approches et politiques concernant l'intégration des immigrants sera réalisé, puis nous présenterons une définition de l'intégration axée sur les résultats économiques et sociaux comme indicateurs d'intégration, en comparant les résultats des immigrants et ceux de Canadiens nés au Canada. Pour refléter le caractère multidimensionnel de l'intégration et le fait que l'intégration est un processus qui se déroule dans le temps, nous avons choisi de nous concentrer sur les dimensions socio-économique, linguistique et citoyenne et de les étudier à trois périodes différentes, soit 2006, 2011 et 2016. Chaque dimension contient plusieurs composantes et indicateurs qui seront décrits plus tard.

Concernant la méthodologie, nous avons utilisé l'approche quantitative pour comparer les résultats socio-économiques liés aux différents indicateurs de l'intégration de la POE colombienne avec la POE canadienne. Les indicateurs choisis proviennent des produits statistiques publics de Statistique Canada contenant des résultats des questionnaires détaillés des recensements de 2006, 2011 et 2016. Étant donné qu'à l'origine de la définition de l'intégration retenue, il y a une comparaison entre population immigrante et population native, nous avons choisi d'utiliser la distribution de fréquences et l'IPAR (indice de parité) pour comparer les populations. Pour certains indicateurs, nous avons effectué une analyse χ^2 afin d'explorer de possibles corrélations entre l'origine ethnique et certains indicateurs choisis. Il est important de mentionner que le but de l'utilisation de χ^2 n'est pas d'établir des rapports de dépendance entre les variables, mais de repérer des différences observables au niveau des statistiques descriptives. Les analyses multivariées n'étaient pas réalisables avec les données auxquelles nous avons accès.

Nous avons notamment observé que la POE colombienne n'atteint pas les mêmes résultats que la POE canadienne dans plusieurs indicateurs, notamment en ce qui concerne le revenu et l'employabilité. Nous avons aussi remarqué qu'à travers le temps, la POE colombienne tend à ressembler à la POE canadienne dans plusieurs indicateurs et donc, à s'intégrer

suivant la définition choisie. Ce dernier constat a été soulevé en comparant les différentes périodes de recensement mentionnées. Ce travail nous a permis de réfléchir au concept d'intégration et d'identifier des points concrets pour lesquels il existe des défis à surmonter, ce qui pourrait aider à orienter des actions spécifiques aux défis de la POE colombienne et probablement de la population d'autres origines ethniques. Pour finir, nous estimons aussi qu'une définition de l'intégration axée sur les résultats socio-économiques devrait être enrichie à l'aide d'une approche qualitative.

Mots-clés : integration, integration's dimension, census metropolitan areas, ethnic origin, immigration, colombian ethnic origin.

INTRODUCTION

Cette recherche a pour but de décrire et de comprendre l'intégration de personnes d'origine ethnique (POE) colombienne à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. L'intégration sera comprise ici comme la capacité des immigrants à atteindre les mêmes résultats socio-économiques que la population native (POE canadienne). Du point de vue sociétal, l'immigration s'avère importante en raison des défis démographiques de la population québécoise et canadienne et de leurs conséquences économiques. Cependant, si les immigrants ne réussissent pas à s'intégrer à la société d'accueil, l'immigration n'aura pas les effets escomptés. L'intégration s'avère donc vitale pour profiter des effets positifs de l'immigration et pallier les effets socio-économiques des problèmes démographiques.

Nous avons choisi cette population parce que la Colombie se place au 15^e rang des pays d'immigration au Québec selon l'Enquête nationale auprès de ménages (ENM) 2016 (Statistique Canada, 2020) et 12^e d'après l'ENM 2011 (Boudarbat et Grenier, 2014). La Colombie est aussi le premier pays de naissance des immigrants parmi tous les autres pays hispanophones. Le poids de cette population, non seulement en termes statistiques dans la population immigrante au Québec, mais aussi sur le plan de sa représentativité dans la population hispanophone, attire notre intérêt.

L'immigration de la POE colombienne au Canada se concentre dans les provinces de l'Ontario et du Québec (plus de 77 %). L'endroit qui abrite le plus d'immigrants d'origine ethnique colombienne au Québec est la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (67,4 % d'entre eux y vivent) (MIFI, 2014, Statistique Canada, 2020). En général, les immigrants ont tendance à s'établir dans les plus grandes RMR du Canada (Montréal, Toronto et Vancouver). Au cours des dernières décennies, la part des immigrants dans les grandes villes a bondi tant en proportion de la population totale de la province que de celles des RMR (Boudarbat et Grenier, 2016).

Comme nous venons de le voir, nous porterons notre attention sur la POE colombienne de la RMR de Montréal, étant donné sa grandeur et sa représentativité. Dans la première partie

du document consacrée à la problématique, nous donnerons un aperçu de l'émigration des Colombiens dans le monde. Nous explorerons les facteurs économiques et politiques qui ont conduit à cette migration, ainsi que les réseaux communautaires qui facilitent l'immigration et l'installation des nouveaux arrivants. Par la suite, nous brosserons un portrait de l'immigration des Colombiens au Canada et en particulier au Québec pour donner un aperçu des caractéristiques de cette population. Nous finirons ce chapitre avec des informations plus détaillées sur les enjeux auxquels sont confrontés les immigrants en général, tant au Québec qu'au Canada.

Nous présenterons ensuite le cadre théorique, qui permettra de développer une compréhension de l'intégration des immigrants à la société d'accueil. Nous décrirons brièvement les cadres dans lesquels peuvent être envisagés l'intégration ainsi que les rapports entre une communauté ethnique et la société d'accueil, en explorant les caractéristiques de l'assimilationnisme, du multiculturalisme, de l'interculturalisme et de l'assimilation segmentée. Par la suite, nous choisirons la définition de l'intégration qui guidera notre démarche ainsi que les dimensions retenues et ses indicateurs. Il est important de souligner qu'au cœur de la définition d'intégration retenue, il y a une comparaison entre la population originaire de la société d'accueil (POE canadienne) et la population immigrante, dans ce cas-ci la POE colombienne.

En ce qui concerne la méthodologie, nous utiliserons un plan de recherche non expérimentale, transversale descriptive. Nous comparerons les indicateurs des dimensions d'intégration choisies entourant la POE colombienne avec la POE canadienne étant donné notre définition d'intégration. La comparaison se fera au moyen de la distribution de fréquences ainsi que d'un indice de parité (IPAR). Nous effectuerons aussi une analyse χ^2 pour certains indicateurs de la dimension socio-économique afin d'explorer de possibles corrélations entre l'origine ethnique et les indicateurs choisis. Notre échantillon correspond aux données des recensements et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) pour les périodes de référence 2006, 2011 et 2016. Concrètement, nous choisirons les variables qui portent sur certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu qui sont cohérentes avec les dimensions de

l'intégration et ses indicateurs proposés dans ce document. Il est à noter que nous avons décidé d'inclure d'autres origines ethniques telles que celles québécoise, chilienne, mexicaine, espagnole, péruvienne, salvadorienne, le total selon l'origine ethnique et le total selon les origines ethniques hispanophones choisies. L'inclusion d'autres origines ethniques a comme but de nuancer nos conclusions en disposant d'autres points de repère.

Finalement, dans le chapitre de conclusions, nous nous concentrerons sur les points saillants de l'analyse quantitative. Nous exposerons certaines causes des défis auxquels font face la POE colombienne et la population immigrante en général. Nous finirons par une réflexion sur les conséquences de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et sur les mesures prises par le gouvernement pour relever les défis auxquels sont confrontés les immigrants et les changements concernant les systèmes d'immigration fédéral et provincial les plus récents.

CHAPITRE 1 Problématique

Pour présenter la problématique, nous donnerons un aperçu général des défis démographiques auxquels le Québec est confronté et de certaines de ses conséquences économiques et politiques. Nous illustrerons brièvement comment l'immigration et surtout l'intégration des immigrants pourraient atténuer les conséquences mentionnées des problèmes démographiques. Finalement, nous terminerons cette partie en exposant certains changements quant au profil des immigrants au Québec ainsi que certains défis auxquels ils font face en matière d'intégration principalement.

Étant donné que notre document se centre sur la POE colombienne, nous aborderons le sujet de leur émigration, l'étendue de cette migration, sa composition et les différentes périodes dans lesquelles l'émigration s'est accentuée. Nous montrerons aussi brièvement les facteurs économiques, politiques et sociaux, tant internes qu'externes, qui justifient cette émigration. Nous finirons cette partie de la problématique en traçant un très bref portrait des immigrants colombiens au Québec.

Par la suite, nous effectuerons une analyse plus approfondie de défis avec lesquels doivent composer les immigrants en matière d'intégration surtout économique. Nous remarquerons comment l'intégration socio-économique est plus difficile pour les immigrants, particulièrement au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes. Nous verrons comment certains facteurs tels que l'origine ethnique, l'appartenance à une minorité visible et le temps de résidence au pays d'accueil ont une influence sur les résultats économiques des immigrants.

1.1 Contexte de l'immigration au Québec

Depuis les années quarante, le Québec est une des dix sociétés industrialisées qui reçoit le plus d'immigrants *per capita* (Bouchard-Taylor, 2008). La représentation de la population immigrante au Québec est passée de 6,6 % en 1931 à 13,7 % en 2016. Cet accroissement de la population immigrante répond à plusieurs facteurs. Depuis les années soixante, le Québec accuse une diminution de l'indice de fécondité (MICC 1991), ce qui entraîne un

ralentissement de la croissance de la population, la décroissance de la population en âge de travailler et le vieillissement de la population. Ces défis démographiques impliquent plusieurs conséquences telles que la pénurie de main-d'œuvre, des problèmes de financement des programmes sociaux, et une perte de poids politique et populationnel au Canada ayant des retombées économiques (MICC, 1991 ; MIDI, 2017). Au Québec, le vieillissement de sa population est plus rapide qu'au Canada ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE (MIFI, 2015).

Si l'immigration ne peut pas annuler l'impact des problèmes démographiques (vieillissement, faible taux de natalité), elle pourrait atténuer leurs effets (El-Assal, Fields, Homsy, Savard, Scarfone ; 2019, Bouchard-Taylor, 2008). L'immigration aurait aussi un impact positif (mais faible) sur la dynamique économique (El-Assal *et al.* 2019 ; Boudarbat et Grenier 2014). Sur le plan macroéconomique, l'immigration favoriserait la mobilité des facteurs de production, le commerce international et les transferts de capitaux, ainsi que l'innovation (Boudarbat et Grenier 2014).

Pour certains auteurs, l'immigration permet la croissance du PIB à long terme et cette croissance dépend des seuils d'immigration : si le Québec reçoit plus d'immigrants par rapport à la cible canadienne, l'immigration aurait une incidence plus importante dans la croissance économique (El-Assal *et al.*, 2019). Selon ce rapport, l'immigration aurait cependant un impact négatif pour le PIB réel par habitant (PIB divisé entre la population). Il y a d'autres effets négatifs liés à l'immigration, mais tous ces effets dépendent de la performance économique des immigrants et de leur intégration (Boudarbat et Grenier 2014). En fait, ceci nous permet de comprendre que le nombre optimal de nouveaux arrivants par an devrait être établi en fonction de la capacité du Québec à intégrer les immigrants au marché de travail (El-Assal *et al.*, 2019 ; Boudarbat et Grenier 2014). Ce dernier point sur le seuil d'immigration fait écho à ceux qui appuient et ceux qui critiquent l'immigration.

Au cours de dernières décennies, l'immigration s'est diversifiée (MICC 1991 ; Bouchard-Taylor, 2008 ; MIDI, 2015). Les vagues migratoires issues de la Première et de la Seconde Guerre mondiale en provenance de l'Europe du Sud ont été suivies de celles en provenance

de l'Asie du Sud dans la décennie des années 1980 et plus récemment par l'immigration d'origine asiatique et africaine. D'autres changements se sont aussi succédé : la proportion d'immigrants économiques¹ a augmenté de 20 % entre les périodes de 1990-1994 et 2010-2014 (MIFI, 2015). De la même façon, la connaissance de la langue française s'est accrue chez les immigrants de 35,1 % en 1990-1994 à 61,3 % en 2010-2014. Cette proportion atteint 75,6 % chez les travailleurs qualifiés².

Du point de vue éducatif, les immigrants sont plus scolarisés que les non-immigrants à travers le Canada, en particulier dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. L'écart le plus grand est au Québec : en 2011, 39,1 % de la population immigrante détenait un diplôme universitaire comparativement à 21,5 % des non-immigrants (Boudarbat et Grenier, 2014). Au cours de dernières décennies, la part de la population immigrante avec un diplôme universitaire ou supérieur a augmenté à travers les mêmes provinces. Depuis l'année 1971, la part des immigrants ayant un diplôme universitaire a doublé, passant de 24 % au Québec à 49,6 % en 2011. De la même façon, la population immigrante sans aucun diplôme est inférieure à celle de non-immigrants (Boudarbat et Grenier, 2014).

Malgré l'augmentation du capital humain des immigrants au cours des dernières décennies, l'intégration au marché de travail ainsi que leur revenu se sont détériorés (Bouchard-Taylor, 2008). Les immigrants sont confrontés à plusieurs défis dans la société d'accueil. La sous-représentation des minorités racisées — pas nécessairement immigrantes — dans l'administration publique, les médias, les conseils d'administration et les corps élus, montre qu'il y a des défis à relever en ce qui concerne la participation des immigrants (MIFI, 2015 ; Conseil interculturel de Montréal (CIM), 2018). Pour ce qui est de

¹ « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main d'œuvre. » (Statistique Canada 2023, Définitions, sources de données et méthodes)

² « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à répondre aux besoins en matière de main d'œuvre en tant que travailleurs qualifiés. Ils ont été évalués en fonction de critères de sélection tels que leur scolarité, leurs compétences linguistiques et leur expérience de travail dans des postes de gestion, des postes professionnels ou des emplois techniques. » (Statistique Canada 2023, Définitions, sources de données et méthodes)

l'intégration économique des immigrants, on observe des taux de chômage plus élevés que la population en général, des problèmes de reconnaissance de compétences et des savoirs acquis à l'étranger, de surqualification et de disparité salariale (Bouchard- Taylor, 2008). De la même façon, les immigrants expérimentent des préjugés à l'embauche (Eid, 2012 ; Beauregard, Arteau, Drolet-Brassard, 2018, CDPDJ, 2012) et ont de la difficulté à se trouver un emploi dans leur domaine (Girard, Smith et Renaud, 2008).

Si l'intégration des immigrants à long terme (10 ans) est plutôt réussie, à court terme et à moyen terme, le portrait est différent (Statistique Canada, 2020). Les nouveaux arrivants (ceux qui sont au pays depuis moins de 5 ans), les membres de minorités visibles et certaines origines ethniques ainsi que les femmes éprouvent de la difficulté à s'intégrer (Bouchard-Taylor, 2008 ; Boudarbat et Grenier, 2014). Certains facteurs comme le genre, le domaine d'activité, la connaissance des langues française et anglaise ainsi que le pays d'origine exercent une influence sur l'accès à un premier emploi et à un emploi dans le domaine d'activité des immigrants. En fait, le pays de naissance est lié au délai plus long pour trouver un emploi dans son domaine et pour retrouver le statut socio-économique pré-migratoire (Girard *et al.*, 2008). Comme cas de figure, les immigrants en provenance de l'Amérique du Sud rencontrent plus de difficultés à se trouver un emploi dans leur domaine d'activité (Girard *et al.*, 2008).

Comme nous venons de le constater, le Québec doit composer avec plusieurs défis démographiques qui entraînent des conséquences économiques. L'effectivité de l'immigration comme réponse aux défis dépend des résultats économiques des immigrants et donc de leur intégration principalement au marché de travail. Malgré un changement dans la composition des immigrants et un accroissement du capital humain (scolarité, maîtrise des langues), les immigrants sont confrontés à plusieurs défis tels qu'une détérioration de l'intégration au marché de travail et de leur revenu. Ces constats sont plus importants parmi les nouveaux arrivants, les femmes, les minorités visibles et selon le pays d'origine.

1.2 L'émigration colombienne

La Colombie a été un pays d'émigration plutôt que d'immigration (Palma, 2015 ; Cardenas et Mejia, 2016 ; Humanez, 2012 ; Polo, 2016 ; Ramirez et Mendoza, 2013). Si l'émigration constitue un phénomène complexe, les Colombiens ont émigré en grande partie dans le but d'obtenir de meilleures conditions de vie et plus d'opportunités de travail (Ramirez et Mendoza, 2013). Selon le département de statistique de la Colombie (DANE), le nombre d'immigrants colombiens à l'extérieur du pays est de 3 378 345 (Polo, 2016). Selon le ministère des Affaires étrangères (2012), le nombre s'élève plutôt à 4 700 000. Bien que nous ne disposions pas de la date exacte à laquelle ces estimations ont été faites, à titre de référence, la population colombienne selon le recensement de 2016 était de 46 830 116 alors qu'elle était de 51 682 692 en 2023 (DANE, 2023). Il est estimé que le pourcentage de la population colombienne immigrée pourrait correspondre à 6 % de la population totale (Macrodatos, 2023)

Les flux migratoires colombiens sont principalement composés de jeunes en âge de travailler et de personnes mariées (DANE, 2008). L'émigration colombienne est une migration récente, composée de personnes avec un niveau d'éducation supérieur à la population en général et appartenant à la classe moyenne ou à la classe haute-moyenne (Cardenas et Mejia 2006). En effet, les coûts de l'émigration économique ne peuvent pas être couverts par les individus les plus pauvres. Selon la région de provenance des immigrants de Colombie, on peut dire d'abord que la plupart proviennent de zones densément peuplées ou des zones urbaines (DANE, 2005). Les trois départements avec le plus grand pourcentage d'émigration sont Valle del Cauca (23,14 %), Bogota (17,59 %) et Antioquia (17,73 %) (Ramirez et Mendoza, 2013 ; DANE, 2005).

La Colombie a connu trois vagues migratoires importantes (Humanez, 2012). La première vague importante s'est dirigée vers des pays voisins comme le Venezuela, l'Équateur et le Panama dans les années 1950 (Marmora, 2002 ; Cardona et Mejia, 2006). Lors de la deuxième vague vers la fin des années 1970, la plupart des immigrants colombiens se trouvaient au Venezuela (75,5 %) et aux États-Unis (21,3 %). Cette vague d'émigration s'explique par des facteurs externes tels que l'essor de l'économie pétrolière au Venezuela

et les changements dans la législation sur l'immigration aux États-Unis (Cardona et Mejia, 2006). Durant la troisième vague dans les années 1980, les Colombiens ont commencé à partir vers des destinations plus éloignées telles que l'Europe ; ce phénomène s'est accentué dans les années 2000 où on pouvait à présent trouver des Colombiens au Japon et en Australie (Humanez, 2012). Les principaux pays de destination sont les États-Unis, l'Espagne et le Venezuela (Ramirez et Mendoza, 2013 ; Humanez, 2012). Cette vague s'explique par des raisons internes comme la crise économique et l'escalade du conflit armé (Cardona et Mejia, 2006).

D'autre part, les données du recensement colombien de 2005 rendent compte des principaux pays de destination des émigrants colombiens : les États-Unis (34,6 %), l'Espagne (23,1 %), le Venezuela (20 %), l'Équateur (3,1 %) et le Canada (2 %) (MRE, 2012 ; Ramirez et Mendoza, 2013). Cependant, cela a changé récemment à partir de l'année 2000, la diaspora colombienne s'étant étendue aux pays comme le Chili, l'Argentine, l'Italie, la France et le Royaume-Uni (Polo, 2016).

En Amérique latine, la Colombie est le deuxième pays d'émigration et le premier en Amérique du Sud en ce qui concerne le nombre d'émigrants (Humanez, 2012, Ramirez et Mendoza, 2013 ; Cardona et Mejia, 2006). En matière de pourcentage par rapport à la population du pays, les immigrants colombiens se classent en cinquième position des pays de l'Amérique latine (Humanez, 2012). Par rapport aux autres pays de l'Amérique du Sud tels que l'Argentine, le Venezuela, le Brésil, entre autres, la Colombie n'a pas une grande population immigrante.

En conclusion, la Colombie est plutôt un pays d'émigration. L'émigration colombienne est récente, composée de jeunes en âge de travailler et de personnes mariées avec un profil éducatif supérieur à la moyenne, appartenant à la classe moyenne ou haute moyenne. On a constaté plusieurs vagues migratoires qui commencent en 1950 et s'étendent jusqu'à présent. Les destinations de l'émigration se concentrent aux États-Unis, en Espagne et au Venezuela, ce qui est en train de changer. Finalement, la Colombie est parmi les pays avec le plus d'émigrants de la région en nombre et en pourcentage par rapport à la population du pays.

1.2.1 Pourquoi les Colombiens émigrent-ils?

Nous commencerons par une description de la dynamique de la migration en Amérique du Sud pour discuter de la manière dont celle-ci s'insère dans le phénomène de globalisation. Par la suite, nous décrirons selon la littérature quels facteurs tant internes qu'externes sont liés à l'immigration. Nous concluons en considérant l'immigration colombienne comme un réseau international d'émigration.

La migration en Amérique du Sud est un produit de la globalisation, particulièrement en ce qui concerne « la relocalisation de la main-d'œuvre » (Humanez, 2012). Dans ce contexte, la Colombie est devenue un « pays émetteur de main-d'œuvre » (Marmora, 2002). Selon Pellegrino et Cardona cités par Humanez (2012), il existe des facteurs qui expliquent tant l'émigration sud-américaine que la colombienne. Ces facteurs sont l'émigration interne des paysans dans les villes, la difficulté à les intégrer au marché du travail, l'absence de réformes économiques et sociales telles que des réformes agraires pour diminuer la concentration dans la détention de la terre, la redistribution de la richesse, l'ajustement aux enjeux du capitalisme, la croissance démographique et l'immigration frontalière.

Des études menées sur l'immigration colombienne aux États-Unis, particulièrement à Jackson Heights à New York (Humanez, 2012), décrivent aussi plusieurs facteurs de nature économique, psychosociale, politique et motivationnelle, pour expliquer l'immigration : le désir de travailler, étudier ou simplement vivre à l'étranger, la violence, le taux de chômage et le sous-emploi, entre autres. Dans les prochaines lignes, nous décrirons plus en profondeur les facteurs économiques, communautaires et politiques qui expliquent l'émigration colombienne.

1.2.1.1 Facteurs économiques

Cardénas et Mejia (2006) citent des facteurs économiques tels que l'écart de revenu avec les pays industrialisés, la crise économique de 1988-1999, ainsi que l'intensification du conflit interne comme les principaux déterminants de l'émigration récente. En fait, si on compare le PIB *per capita* des États-Unis, de l'Espagne et du Canada avec le PIB *per*

capita colombien, on peut se rendre compte que la différence peut bien justifier l'émigration (Cardenas et Mejia, 2006). Selon ces auteurs, l'émigration des Colombiens est liée aux facteurs externes comme l'essor de l'économie du Venezuela après les années 1950, les réformes de l'immigration aux États-Unis en 1965 qui ont favorisé l'immigration de médecins et d'ingénieurs dans l'État de New York, ainsi que celle de gens d'affaires en Floride (Cardona et Mejia 2006).

Pendant les années 1990, plusieurs pays de l'Amérique du Sud expérimentaient une diminution du PIB, notamment la Colombie. Cette crise contrastait avec la croissance des économies de pays tels que les États-Unis, le Canada et l'Espagne. Le chômage ainsi que la rémunération réelle de la main-d'œuvre (qui est liée aussi aux cycles économiques) montraient la même variation inverse entre les pays récepteurs et les pays émetteurs, ce qui explique l'émigration des Colombiens (Cardona et Mejia, 2006). Les différences par rapport aux cycles économiques expliquent aussi l'immigration colombienne aux principaux destins.

Les vagues d'immigration se produisent durant les périodes de prospérité du Venezuela et de l'Équateur à l'époque du boom pétrolier au cours des années 1960 et 1980 et en Espagne dans les années 1990 (Polo, 2016 ; Cardona et Mejia, 2006). Cela a permis aux Colombiens la construction d'un réseau qui permettait l'immigration et l'adaptation aux nouvelles sociétés (Cardona et Mejia, 2006).

1.2.1.2 Réseaux communautaires

Un autre facteur important à mentionner est la présence de réseaux communautaires. Ces réseaux permettent aux gens d'une même région de s'établir ailleurs. Dans le cas des gens en provenance de la région cafetière de la Colombie, ils constituent des réseaux transnationaux qui offrent du soutien aux futurs émigrés au pays d'accueil (Polo, 2016).

Les plus grandes concentrations d'immigrants colombiens se trouvent à Miami, dans la région des trois États de New York (New York, Connecticut et New Jersey), ainsi qu'à Madrid et à Caracas. Il existe à peu près 500 associations de Colombiens enregistrées

auprès du ministère des Relations extérieures partout dans le monde, ce qui montre l'étendue de la diaspora et sa capacité de s'associer.

Le gouvernement colombien ainsi que la société civile créent des programmes pour établir des liens avec la diaspora à l'extérieur. Parmi ces programmes se trouvent : « *Colombia nos une* » du ministère des Relations extérieures, « *es tiempo de volver* » du département de science, technologie et innovation du gouvernement colombien et plusieurs initiatives telles que « *Colombianos en el exterior* », « *Conexion Colombia* » et des milliers de groupes Facebook (Cardona et Mejia, 2006).

Palma (2015) conceptualise l'immigration colombienne comme un système d'immigration. L'immigration aux États-Unis dans la quête du rêve américain aurait agi comme mythe fondateur de la diaspora colombienne, ce qui a créé du même coup l'imaginaire de l'immigrant comme la personne prête à relever tous les défis pour accomplir le projet de mobilité sociale (Polo, 2016 ; Cardenas et Mejia, 2006 ; Palma, 2015). Dans cette perspective, l'immigration se produit aussi pour diverses raisons, telles que l'éducation, l'espoir d'acquérir de l'expérience migratoire, pour des motifs affectifs ou politiques, entre autres.

Cela met en évidence la présence et l'importance de la communauté colombienne à l'étranger. Ces réseaux ont tendance à promouvoir l'immigration des Colombiens, à servir de référence aux nouveaux arrivants et à faciliter l'adaptation de ceux-ci (Cardona et Mejia, 2006).

1.2.1.3 Facteurs politiques

Les changements législatifs concernant l'immigration aux États-Unis et au Canada ont aussi agi comme facteurs importants pour expliquer l'immigration colombienne vers l'Amérique du Nord de la même façon qu'en Espagne (Humanez, 2012 ; Cardona et Mejia, 2006).

La violence est un des facteurs assez récurrents dans les études menées sur l'émigration colombienne (Humanez, 2012, Cardona et Mejia, 2006 ; Polo, 2016). Parmi ceux-ci, on peut nommer la violence partisane des années 1950, la formation de guérillas dans les zones rurales marquées par l'absence de l'État, l'expansion du trafic de drogues ainsi que des groupes paramilitaires dans les années 1990. L'exploitation de l'économie illégale de la part des guérillas, des groupes paramilitaires et de narcotrafiquants a permis leur renforcement militaire et par conséquent de la violence. De la même façon, ces groupes armés illégaux ont commencé à diversifier leurs actes criminels en incluant les enlèvements et l'extorsion et l'extorsion, entre autres. De cette façon, l'insécurité et les différentes manifestations du conflit ont forcé plusieurs Colombiens à sortir du pays. En fait, la hausse du taux d'homicides coïncide avec l'émigration de la fin du siècle (Cardona et Mejia 2006).

1.3 L'immigration colombienne au Québec

La migration colombienne au Québec est récente, étant donné que plus de 83,8 % de la population a immigré depuis les années 2000 (MIFI, 2014). La plupart des immigrants colombiens au Québec sont des immigrants de première génération (81,2 %), c'est-à-dire qu'ils sont nés à l'extérieur du Canada et ont immigré au Québec (MIFI, 2014). 17,4 % appartiennent à la deuxième génération d'immigrants nés au Canada de parents nés à l'étranger et finalement, seulement 1,3 % des immigrants colombiens appartiennent à la troisième génération (MIFI, 2014). La religion dominante est le catholicisme (73,7 %) suivi d'autres religions chrétiennes (11,9 %) et de personnes sans aucune appartenance religieuse (11 %) (MIFI, 2014).

La plupart des immigrants colombiens au Québec sont mariés ou vivent en union libre (55,4 %) suivis de 33,7 % de célibataires (jamais légalement mariés). La plupart des Colombiens connaissent le français (88,5 %) et 37,4 % disent connaître le français et l'anglais (MIFI, 2014). La langue officielle de la Colombie est l'espagnol. Presque 68 % de la population parle une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. Les immigrants colombiens de 15 ans et plus sont plus scolarisés que l'ensemble de la population québécoise. En fait, le pourcentage d'immigrants colombiens avec des études

universitaires représente presque le double de celui de la population québécoise (34,9 % vs 18,6 %).

En revanche, le taux de chômage³ des Colombiens (13,7 %) est supérieur à l'ensemble de la population du Québec ainsi qu'au taux d'activité⁴ (61,4 %) et d'emploi (52,9 %). Le revenu des Colombiens est aussi inférieur à celui de l'ensemble de la population québécoise. Le revenu moyen est de 22 406 \$ vs 36 352 \$ et le revenu médian est de 16 254 \$ vs 28 099 \$ (MIFI, 2014). En ce qui concerne le revenu total des femmes, 32,9 % provient de transferts du gouvernement vs 20,3 % pour l'ensemble de la population québécoise, tandis que pour les hommes, il s'agit de 13,8 % et de 11,1 % pour la population québécoise respectivement.

Concernant l'évolution de l'immigration colombienne au Canada en 2009, le nombre de Colombiens résidant au Canada a augmenté depuis 2001 et a atteint plus de 6000 dans l'année 2005. Depuis, l'émigration a oscillé entre 5000 et 4200 par année jusqu'en 2010 (Ramirez et Mendoza, 2013). Le Canada est parmi les trois premiers pays de destination des réfugiés colombiens avec l'Équateur et les États-Unis (Ramirez et Mendoza, 2013).

Concernant la localisation des immigrants colombiens, il est à noter que la plupart se concentrent dans la RMR de Montréal. Cependant, au Québec, les réfugiés⁵ sélectionnés à l'extérieur ou parrainés⁶ par le gouvernement canadien ont été accueillis dans des villes comme Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, Saint-Jérôme, Victoriaville, Rimouski, entre autres (Lambert, 2014). En fait, le pourcentage des réfugiés qui habitent à

³ Taux de chômage « Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

⁴ Taux d'activité : « Le taux d'activité d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre total d'actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

⁵ Immigrants réfugiés : « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. ... » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

⁶ Immigrant parrainé : « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain. Les termes "catégorie de la famille" ou "réunification familiale" sont parfois utilisés pour désigner cette catégorie. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

l'extérieur de la RMM (Région Métropolitaine de Montréal) est plus grand que dans les autres catégories d'admission comme les immigrants économiques et les regroupements familiaux (Lambert, 2014). Le Québec a accueilli entre 52 000 et 55 000 immigrants chaque année et de ce nombre, entre 4800 et 5000 sont des réfugiés. Près de la moitié de ce nombre a été sélectionnée à l'étranger et parrainée par l'État canadien. Dans le cadre du programme de rétablissement des réfugiés et de personnes protégées à titre humanitaire du gouvernement canadien, les réfugiés sont installés ailleurs que dans les grandes métropoles.

Entre 2005 et 2009, 9085 réfugiés ont été sélectionnés à l'étranger et pris en charge par l'État canadien dont 41 % sont d'origine colombienne. Justement, dans le cadre du programme de régionalisation de l'immigration du Québec, ces immigrants ont été installés à l'extérieur de la RMM (Lambert, 2014). L'établissement des réfugiés à l'extérieur de la RMM est cependant problématique, surtout en raison du manque de ressources et de services tels que les services de santé, l'intégration scolaire, la francisation, l'accès aux interprètes (Lambert, 2014). En conséquence, le taux de rétention de ces personnes en région est faible.

Pour clore cette partie du document qui touche la POE colombienne, nous pouvons conclure que les causes qui expliquent sa migration sont très diverses et obéissent aux facteurs externes, internes et d'ordre relationnel. Nous avons vu comment l'essor économique de certains pays et les changements dans les politiques d'immigration pourraient en être à l'origine. Nous avons aussi constaté que certains facteurs internes tels que les crises économiques, la violence pourraient expliquer l'émigration. D'autres facteurs d'ordre plus relationnel et motivationnel tels que la mobilité sociale et la diaspora en sont aussi à l'origine.

Nous avons observé que l'immigration au Québec est une migration récente, composée des jeunes familles, scolarisées et en âge de travailler. Néanmoins, nous pouvons remarquer que le chômage et d'autres indicateurs d'ordre socio-économique défavorisent la POE colombienne. Nous avons conclu en montrant comment cette population s'est établie non

seulement à Montréal, mais aussi en région selon son statut migratoire. Nous enrichirons le portrait de la POE colombienne dans les chapitres suivants.

1.4 Défis des immigrants

Ayant exposé de façon très sommaire certains des défis que rencontrent les immigrants colombiens, nous documenterons, dans cette partie du document, les défis auxquels font face les immigrants au Québec. Si le gouvernement canadien et québécois facilite et encourage l'immigration depuis quelques décennies, les immigrants sont exposés à plusieurs défis de diverses natures. En fait, bien que les politiques d'immigration cherchent à maintenir et à stimuler la croissance économique, ce but n'est atteint que partiellement. Quoique la plus grande partie de l'immigration au Canada se fasse pour des raisons économiques (52,49 %) selon l'ENM (2016), le taux de chômage des immigrants est supérieur au reste de la population. Les immigrants sont confrontés à des taux de chômage plus importants que les natifs et que la population en général (MIFI, 2015 ; Boudarbat, 2011 ; CDPDJ, 2012 ; Boulet, 2016), à la surqualification (Renaud J et Cayn T, 2006), au faible revenu (Picot et Hou 2003 ; Picot et Sweerman, 2005, Aline et Savard, 2014 ; Picot et Lu, 2017) et ont plus de difficultés à se trouver un emploi correspondant à leur expérience et leurs qualifications (Girard *et al.*, 2008).

Ces circonstances avec lesquelles doivent composer les immigrants changent selon le temps de résidence (Renaud, Piché et Godin, 2003 ; Bouchard- Taylor, 2008), l'origine ethnique (Eid, 2012 ; Beaugard, Arteau, Drolet-Brassard, 2018), le sexe, l'année d'arrivée (Girard *et al.*, 2008 ; Bouchard-Taylor, 2008), l'appartenance à une minorité ethnique (CDPDJ, 2012, Boudarbat et Grenier, 2014), la province de résidence (Boudarbat, 2011 ; CDPDJ, 2012 ; Aline et Savard, 2014 ; Boudarbat et Grenier, 2014 ; Statistique Canada, 2020), le niveau de connaissance des langues, le domaine d'activité, le niveau éducatif (Boudarbat et Grenier, 2014), et le lieu d'obtention du diplôme (Boudarbat et Grenier, 2014), entre autres. Étant donné que notre travail se concentre sur une zone géographique particulière et une origine ethnique concrète, nous avons décidé d'approfondir sur ces deux facteurs. Nous avons aussi retenu le temps de résidence et la période d'arrivée étant donné que l'immigration colombienne est récente et s'est produite

dans une période déterminée. Nous avons inclus les minorités visibles étant donné que les Colombiens appartiennent à la minorité visible latino-américaine.

1.4.1 Province de résidence au Canada

En ce qui concerne la province de résidence, voici quelques constats. Le taux de chômage des immigrants au Québec est supérieur à celui de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (Boudarbat, 2011 ; Boudarbat et Grenier, 2014 ; CDPDJ, 2012, Aline et Savard, 2014). Si le chômage en général est descendu dans ces trois provinces, entre 2006 et 2019, tant pour la population née au Canada que pour les immigrants reçus (Statistique Canada, 2020), l'écart entre les trois provinces demeure important. Au Québec, le taux de chômage des immigrants est passé de 12,8 % en 2006 pour les immigrants à 6,9 % en 2019. Pour ce qui est de l'Ontario, ce taux est passé de 6,8 % à 5,7 % et pour la Colombie-Britannique, de 5,1 % à 4,6 % pour la même période. L'écart entre la population née au Canada et les immigrants reçus est beaucoup plus important au Québec au cours de cette période (Statistique Canada, 2020). Selon ces mêmes données, le chômage diminue au fil du temps : le chômage le plus important dans les trois provinces au cours de la période de référence (2006-2019) est celui des nouveaux arrivants, suivi des immigrants reçus de 5 à 10 ans auparavant et ensuite pour ceux reçus 10 ans auparavant. En fait, dans la province de la Colombie-Britannique, les immigrants reçus 10 ans auparavant affichent des taux de chômage plus favorables que ceux nés au Canada de même que l'Ontario après 2012. Pour le Québec, le taux de chômage est plus important pour les immigrants reçus que pour ceux qui sont nés au Canada. Le chômage demeure plus important pour les immigrants sans égard au temps passé au Québec.

Pour ce qui concerne le taux d'activité entendu comme le pourcentage de la population active (personnes occupées + chômeurs) par rapport à la population de 15 ans et plus, le Québec affiche pour les immigrants des taux supérieurs à ceux des provinces de la Colombie-Britannique et de l'Ontario (Boudarbat et Grenier, 2014). En fait, selon les données de Statistique Canada (2020), le taux d'activité pour les immigrants reçus a augmenté entre la période de 2006 à 2019 au Québec, passant de 62,1 % à 67,8 %. À l'inverse, le taux d'activité a reculé pour ceux nés au Canada pour la même période au

Québec. Dans la province de la Colombie-Britannique, il y a eu une augmentation pour la même période : 57,8 % en 2006 à 62,7 % en 2019. Ce taux est supérieur pour la population née au Canada. Pour l'Ontario, nous remarquons une stagnation au cours de la période de référence : de 62,3 % à 62,3 % en 2019. Comme pour la Colombie-Britannique, le taux d'activité est supérieur pour ceux qui sont nés au Canada. L'augmentation du taux d'activité pourrait être due à une augmentation de la population active par rapport à la population totale de 15 et plus. Cette augmentation est plus importante pour les immigrants au Québec que pour ceux nés dans la même province, suggérant que le ratio population active et population totale de 15 ans et plus soit plus favorable parmi les populations immigrantes.

En ce qui concerne le taux d'emploi, entendu comme le pourcentage de la population de 15 ans et plus occupée (travail rémunéré ou employé), les immigrants ont des taux d'emploi supérieurs à la population née au Québec (Statistique Canada, 2020). Nous remarquons une progression du taux d'emploi des immigrants au Québec entre 2006 et 2019 de 54,1 % à 63,1 %, tandis que pour la population née au Canada, nous observons une stagnation en 61,1 % en 2006 à 61,3 % en 2019. En ce qui concerne la province de l'Ontario, nous observons une stagnation pour les immigrants reçus (58 % à 58,8 %) et une diminution pour les natifs (66 % à 63 %) au cours de la même période. Pour la province de la Colombie-Britannique, nous remarquons une augmentation pour les immigrants reçus (54,9 % à 59,8) et une diminution pour la population née dans la province (65,7 % à 63,7 %).

En considérant des facteurs tels que le niveau d'éducation, Bourdarbat (2011) remarque que le chômage au Québec est plus important pour les immigrants qui ont obtenu leur diplôme d'études postsecondaires ailleurs que pour ceux qui ont obtenu le même diplôme au Canada (Bourdarbat, 2011 ; Bourdarbat et Grenier 2014). Cependant, le fait d'avoir un diplôme d'études au Canada n'élimine pas la différence concernant le taux de chômage entre immigrants et non-immigrants : l'écart persiste sur le plan éducatif et dans des domaines semblables (Bourdarbat et Grenier 2014). Le taux de chômage des immigrants moins scolarisés est supérieur dans les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Le

chômage au Québec est plus important chez les moins scolarisés que chez ceux qui ont des études collégiales ou universitaires (Bourdarbat et Grenier 2014).

Bref, les immigrants, peu importe le temps vécu au Québec (nouveaux arrivants aux plus de 10 ans), ont des taux de chômage supérieurs aux provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Ce chômage est supérieur pour les moins scolarisés, pour ceux qui ont obtenu leurs diplômes à l'extérieur de Canada. D'autre part, tant le taux d'emploi que le taux d'activité se sont améliorés pour les immigrants avec le temps et restent supérieurs au Québec que dans les autres provinces en comparaison. Il reste à savoir si les causes de ces augmentations sont le produit de changement démographique, facteurs économiques ou autres, ou bien de la performance des immigrants. Nous retenons que malgré une augmentation de la population active des immigrants au Québec, le taux de chômage reste plus élevé que dans les autres provinces.

1.4.2 Minorités visibles

En considérant l'appartenance à une minorité visible⁷, Eid, Azzaria et Quérat (2012) soulignent qu'aux niveaux égaux de scolarisation, les immigrants de minorités visibles ont un taux de chômage de 1,3 et 1,7 fois supérieur aux natifs du Québec. Par exemple, parmi ceux avec un diplôme universitaire, le taux de chômage des immigrants de minorités visibles est supérieur à celui de Québécois. De la même façon, parmi les natifs du Québec, le taux de chômage de minorités visibles est entre 1,5 et 2 fois supérieur à ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible (CDPDJ, 2012). À cet égard, Bourdarbat et Grenier (2014) affirment que le taux de chômage est supérieur parmi les membres de minorités visibles ayant un diplôme universitaire, y compris ceux qui sont nés au Québec (deuxième génération) et pour les immigrants.

⁷ Minorité visible : « réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles "les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche". Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

En 2005, parmi les détenteurs d'un baccalauréat ayant travaillé à temps plein toute l'année, les immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible ont un revenu moyen inférieur (5 % moins) aux natifs, tandis que les immigrants de minorités visibles gagnent 32 % moins que les natifs (CDPDJ, 2012). Parmi ceux qui détiennent un baccalauréat, l'écart salarial entre les natifs du Québec appartenant à une minorité visible (deuxième génération) et les natifs qui n'appartiennent pas à une minorité visible s'avère très important. Les membres de minorités visibles en provenance de l'Asie, d'Afrique, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud semblent avoir plus de problèmes pour s'intégrer au marché de travail que les autres minorités visibles, notamment en raison de la non-reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger et de la discrimination (Bouarbat et Grenier, 2014). En fait, parmi les détenteurs d'un diplôme universitaire, le taux de chômage est supérieur pour les immigrants de minorités visibles (12,6 %) suivis des immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible (8,5 %) et des non-immigrants (3,1 %) (CDPDJ, 2012).

En conclusion, l'appartenance à une minorité visible semble avoir un impact sur le taux de chômage et sur le revenu aux niveaux semblables d'éducation.

1.4.3 Période d'arrivée et temps de résidence

L'année d'arrivée semble aussi avoir un impact sur les résultats économiques des immigrants. Même s'il est manifeste que les transitions en emploi causées par le chômage et le changement d'emploi, entre autres, ont des conséquences sur la situation des travailleurs immigrants et non immigrants, on sait que les travailleurs immigrants sont confrontés à certains enjeux particuliers (Girard *et al.*, 2008). Au cours des 25 dernières années, la situation des travailleurs immigrants sur le marché du travail s'est détériorée si on la compare avec les cohortes précédentes et les travailleurs non immigrants (Girard *et al.*, 2008 ; Bouchard-Taylor, 2008).

On pourrait aussi affirmer que la crise économique affecte davantage les immigrants comme dans le cas de la crise de 2008 (Bouarbat et Grenier, 2014 ; Bouarbat 2011). Selon Bouarbat (2011), entre 2008 et 2010, le chômage a augmenté davantage pour les

immigrants que pour les natifs surtout en Colombie-Britannique (3,9) et en Ontario (2,8) qu'au Québec (1,2). Concernant aussi le taux de chômage, la CDPDJ (2012) remarque que celui des immigrants plus récents (arrivés entre 2001 et 2006) détenant un diplôme d'études universitaire est supérieur à celui des immigrants arrivés entre 1991 et 1995. Il est aussi supérieur à celui des non-immigrants (CDPDJ, 2012). Ces différences sont plus accentuées parmi les immigrants appartenant à une minorité visible.

En ce qui concerne la disparité salariale, elle a aussi augmenté pendant les années 1990 comparativement aux années 1970 (Girard *et al.*, 2008 ; Heroux, 2018 ; Bouchard-Taylor, 2008). Le revenu réel parmi les hommes immigrants récents travaillant à temps plein a chuté entre 1980 et 2000 au Canada (Frenette et Morissette, 2005, Picot et Hou 2003). Ceci est plus marqué dans les villes où se concentre la plupart de l'immigration comme Toronto, Montréal et Vancouver. En fait, à Toronto, dans la décennie de 1990, le taux de faible revenu a augmenté de 1,9 % en se concentrant chez les immigrants (Picot et Hou 2003). Bref, les immigrants de cohortes plus récentes ont des taux chômage supérieurs et un revenu inférieur aux cohortes plus anciennes.

Pour ce qui est du temps de résidence, Crespo (1994) cité par Girard *et al.*, (2008) a découvert en utilisant les données de l'enquête longitudinale des nouveaux immigrants (ENI) que 50 % des immigrants au Québec retrouvent le même statut socio-économique prémigratoire 3 ans après avoir immigré. Renaud et Cayn (2006) concluent que 69 % des immigrants au Québec retrouvent leur niveau socio-économique prémigratoire (emploi qualifié) après 5 ans d'immigration. Cependant, cela est lié au pays d'origine, au niveau d'éducation, aux cours de français, entre autres facteurs. Selon le MIDI (2015), après 5 ans de résidence, 70 % des personnes immigrantes sont en emploi. Comme nous l'avons signalé auparavant, le taux de chômage diminue en fonction du temps de résidence (Statistique Canada, 2020) dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

1.4.4 Origines nationales

Si le revenu des immigrants tend à s'améliorer avec le temps de résidence au Canada, le pays d'origine a aussi une influence sur celui-ci. Les immigrants d'origine africaine, asiatique et de l'Amérique latine ont des taux de faible revenu plus importants que le reste des immigrants (Picot et Hou 2003). En fait, il semble que le changement dans la composition des immigrants au Canada explique au moins partiellement la détérioration des salaires des cohortes des immigrants (Picot et Hou 2003).

En lien avec le temps de résidence, Girard *et al.* (2008), pour leur part, en étudiant les données de l'ENI à travers la méthode de la courbe de survie, ont établi qu'après 200 semaines, 47 % de la population immigrante s'était trouvé un emploi dans son domaine. Selon cette étude, la plupart des gens se trouvent un emploi en début d'établissement et non pas après une longue période. Cependant, dans la même étude, on a constaté que moins de 20 % des immigrants de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique centrale se trouvent un emploi dans leur domaine dans les 10 premières années d'établissement. La connaissance des langues officielles, le niveau éducatif et le sexe sont aussi des caractéristiques qui permettent aux immigrants de se trouver un emploi dans leur domaine plus rapidement d'après les conclusions de cette étude.

Renaud, Piché et Godin (2003) ont aussi observé que les personnes d'origine subsaharienne rencontrent plus de difficultés pour avoir accès au premier emploi. En analysant l'effet de l'origine nationale sur l'intégration économique des immigrants, Renaud *et al.* (2003), à travers des données de l'Enquête longitudinale sur l'établissement des immigrants au Québec (ENI), ont trouvé que certaines origines nationales avaient plus de difficultés pour se trouver un premier emploi. Les variables de contrôle ont été la date d'arrivée, l'endroit de résidence, le capital humain (nombre d'années d'éducation, connaissance de langues officielles, expérience de travail antérieure à l'immigration), les conditions d'immigration (ayant visa avec divers statuts), le statut social d'emploi (retraite, sans emploi, en emploi, caractéristique de son dernier emploi). En utilisant la régression linéaire, les auteurs ont remarqué que l'influence de l'origine ethnique est évidente après six mois de résidence dans l'obtention d'un emploi de bon statut pour les Vietnamiens, Haïtiens et Libanais ainsi que pour les personnes originaires du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du

Sud de l'Est et du Pacifique, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes. À plus long terme, les effets de l'origine nationale tendent à disparaître pour la plupart des origines nationales, sauf pour les immigrants originaires de l'Amérique du Sud, des Caraïbes et du Vietnam dans l'accès à un emploi de bon statut. En ce qui concerne le revenu, si celui-ci semble être déterminé par l'origine nationale au début de l'établissement, l'effet de l'origine nationale disparaît pour toutes les origines après 10 ans de résidence.

Renaud et Cayn (2005) ont aussi remarqué que les personnes originaires de l'Asie de l'Ouest, du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie orientale, de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est expérimentent plus de délais pour se trouver un premier emploi. De la même façon, l'accès à un premier emploi qualifié s'est révélé plus difficile pour les immigrants originaires de l'Asie de l'Ouest, du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie de l'Est et de l'Océanie ; ainsi que pour les immigrants originaires des Amériques (hors États-Unis), d'Europe de l'Est et d'Afrique hors Maghreb, mais dans une moindre mesure que les premiers. Ces auteurs concluent aussi que l'effet de l'origine nationale sur l'accès à un emploi qualifié tend à diminuer avec le temps.

1.5 Pertinence sociale et scientifique

Jusqu'ici, nous avons examiné les défis auxquels sont confrontés les immigrants au Canada et au Québec. Nous avons constaté que plusieurs populations immigrantes se voient affectées par le chômage, la disparité du revenu, les difficultés d'accès à un premier emploi et à un emploi qualifié. Nous avons approfondi sur la province de résidence étant donné que le Québec, malgré une diminution au cours des années, affiche les taux les plus élevés de chômage des immigrants. Nous avons aussi décrit comment, à niveau égal de scolarisation, ceux appartenant aux minorités visibles éprouvent plus de difficultés pour intégrer le marché du travail et avoir un revenu semblable que ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible. En explorant l'impact du temps de résidence et la période d'immigration, nous avons observé que l'accès à un emploi et la reprise du statut socio-économique prémigratoire prennent du temps et que ceci dépend entre autres de l'origine nationale. Il a été mis en évidence que certaines origines nationales rencontrent plus de difficultés que d'autres, mais que l'effet de l'origine nationale tend à disparaître avec le

temps. Rappelons que l'obtention d'un emploi permet d'avoir accès aux services essentiels, à une qualité de vie ainsi que de développer un sentiment d'appartenance au milieu (MIFI, 2016 ; Lambert, 2014 ; Labelle *et al.*, 2007).

D'après cette analyse, les immigrants d'origine colombienne sont touchés par ces facteurs. Les minorités racisées les plus nombreuses au Québec sont les Arabes, les Latino-Américains et les Noirs (Beauregard, Arteau et Drolet-Brassard, 2018). Les immigrants d'origine ethnique colombienne sont les plus nombreux parmi la minorité latino-américaine suivis de l'origine ethnique mexicaine (Statistique Canada, 2020). L'immigration colombienne est récente et se concentre après les années 2000. Ceux-ci ont sûrement été touchés par la crise de 2008. Concernant les pays d'origine, les immigrants d'Amérique du Sud rencontrent des défis particuliers, y compris les Colombiens qui sont la population la plus nombreuse parmi ceux-ci. Alors, la portée de l'immigration colombienne au Québec et sa concentration dans la RMR de Montréal rendent pertinente l'étude de leur intégration. Il existe peu de travaux portant sur les immigrants colombiens au Québec et sur l'intégration de cette communauté à la société québécoise. L'étude de l'intégration de cette communauté pourrait permettre la création de pratiques vouées à la promotion de leur intégration et de la participation des immigrants comme idéal politique dans une société démocratique. Cette étude pourrait aussi nous permettre d'identifier les facteurs pour lesquels les immigrants colombiens ont besoin de soutien pour accomplir leurs rôles sociaux.

Rappelons aussi que l'intégration des immigrants est ce qui garantit ultérieurement d'accomplir le but de l'immigration promu par le gouvernement : compenser les conséquences des problèmes démographiques et garantir la survie du peuple québécois et leur culture. Dans ce sens, nous considérons que cette recherche va nous permettre aussi de réfléchir sur le concept d'intégration des immigrants et sur la façon de le mesurer.

1.6 Question de recherche et objectifs de recherche

Ce mémoire a pour objectif de développer des connaissances sur l'intégration des Colombiennes et formule le questionnement suivant, en lien avec les constats qui viennent

d'être présentés : *qu'en est-il de l'intégration de la population d'origine ethnique colombienne dans la RMR de Montréal?* Pour répondre à cette question, nous devons définir l'intégration, ainsi que ses éléments constitutifs – ce qui sera effectué dans le chapitre consacré au cadre théorique. Par la suite, nous définirons les indicateurs à partir desquels nous discuterons de l'intégration de la POE colombienne. Pour ce faire, nous développerons une réflexion théorique sur le concept d'intégration des immigrants ainsi que les façons dont l'intégration a été mesurée, autrement dit l'opérationnalisation du concept d'intégration.

La section suivante nous permettra d'établir un cadre de référence pour décrire l'intégration des immigrants et définir la façon dont ce concept sera mesuré dans ce document. Le choix de la définition et des instruments pour mesurer l'intégration des immigrants circonscrit nos conclusions. Cependant, nous essaierons de critiquer notre propre cadre de référence dans la section de discussion afin de rendre cet exercice plus riche.

CHAPITRE 2 Cadre théorique

Nous aborderons dans cette section la manière dont l'intégration des immigrants peut être conceptualisée et la façon dont ce concept a été mesuré. Nous parcourrons les différentes approches qui nous semblent les plus pertinentes quant à l'aménagement de la diversité culturelle et au concept d'intégration. Nous remarquerons notamment comment des contextes historiques et sociaux particuliers ont façonné et engendré les approches particulières quant à l'aménagement de la diversité ethnoculturelle et de l'intégration au sein de sociétés. Ainsi, nous parlerons d'approches telles que l'assimilationnisme, le multiculturalisme, l'interculturalisme et le transnationalisme.

Par la suite, nous explorerons les politiques et l'institutionnalisation derrière l'intégration des immigrants au Québec. Nous aborderons les changements institutionnels et politiques les plus marquants pour donner un aperçu de la gestion de la diversité culturelle au Québec. À la fin de ce chapitre, nous examinerons plusieurs définitions de l'intégration, ainsi que certaines de ses caractéristiques les plus importantes. En parcourant ces définitions, nous choisirons la définition qui guidera notre démarche méthodologique. Certains éléments de définition nous permettront d'opérationnaliser ce concept sur le plan méthodologique, notamment le caractère multidimensionnel et temporel de l'intégration. Nous ferons une recension des dimensions de l'intégration des immigrants ainsi que des indicateurs qui ont été utilisés par différents auteurs pour la mesurer. Plusieurs études l'opérationnalisent en utilisant des indicateurs pour déterminer si une population immigrante en particulier ou bien si les immigrants en général sont bien intégrés à la société d'accueil ou non.

Pour commencer, nous soulignerons le fait qu'il n'y a pas de consensus sur la définition de l'intégration (Appave et David, 2017 ; Labelle, 2015). En fait, ce terme est utilisé dans le discours politique et sociologique (Wieviorka, 2015 ; Labelle, 2015) avec des éléments « descriptifs et normatifs, empiriques et idéologiques, ethnographiques et ethnocentriques » (Labelle, 2015). Selon les conclusions du rapport Bouchard-Taylor (2008), les modèles d'intégration sont descriptifs et normatifs parce que ceux-ci sont inévitablement axés sur des valeurs et objectifs marqués par la culture. En fait, dans ce

rapport, l'intégration des immigrants est vue comme une condition pour la survie de la minorité culturelle québécoise ainsi qu'une thématique récurrente dans la pensée franco-canadienne. Les enjeux politiques associés à ce terme font en sorte que les discussions qui l'entourent ne sont pas uniquement de nature académique ou scientifique. En fait, certains auteurs critiquent ce terme en mettant de l'avant le fait que son utilisation dans la sphère publique est toujours politique dans les périodes de crise (Wieviorka, 2015).

2.1 Assimilationnisme et assimilationnisme segmenté

Ayant souligné la portée politique du concept d'intégration, nous montrerons que même le terme d'intégration ne fait pas consensus et qu'il existe plusieurs termes qui gravitent autour de différentes approches et qui peuvent être privilégiés au lieu de l'intégration, tels que l'assimilation, l'assimilation segmentée, l'incorporation, et la participation entre autres. Chaque théorie ou politique favorise une définition en particulier qui est cohérente avec sa vision de société.

Avant de choisir une définition qui est cohérente avec nos objectifs, nous aborderons plusieurs approches liées à l'intégration et en général à l'aménagement de la diversité ethnoculturelle. Nous commencerons par aborder l'intégration du point de vue sociologique et par la suite, nous énumérerons les politiques qui y sont liées. Nous décrirons des approches dites assimilationnistes, multiculturalistes, interculturalistes et transnationalistes. Des visions fonctionnalistes et structuralistes de la société avec des visions des sociétés homogènes, nous passerons aux visions plus fluides des rapports entre ethnicité et société dans des sociétés plus hétérogènes dans lesquelles le concept même d'intégration ne revêt plus la même pertinence. Cet examen ne se veut pas exhaustif : nous présenterons seulement les auteurs et les théories qui nous semblent les plus pertinentes.

2.1.1 Assimilationnisme

Nous décrirons dans cette partie les écoles qui sont à l'origine de cette pensée de façon chronologique. Pour ce faire, nous montrerons les différents auteurs qui font partie de ce courant et les changements du concept avec le temps.

L'assimilation est un concept sociologique utilisé dans les travaux de Durkheim, Parson et Habermas (Schinkel, 2018 ; Wieviorka, 2014) pour comprendre comment un groupe ou une entité sociale garantit sa cohésion. Ce concept est né dans des sociétés en transformation par l'industrialisation (Wieviorka, 2014) pour expliquer le passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique dans le contexte de la différenciation et l'hétérogénéisation des sociétés (Jarotkova, 2017). Les sociétés industrielles en transformation rapide ont produit d'importants changements sociaux qui ont été l'objet des sciences sociales. Ces sociétés telles que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et postérieurement les États-Unis ont fait face aux importantes transformations institutionnelles mettant à risque la cohésion sociale (Wieviorka, 2014). Au sein de ses sociétés, le concept d'intégration est apparu dans le vocabulaire sociologique.

Selon Jarotkova (2017), Durkheim s'intéresse au lien social qui unit l'individu à la société. Ce lien social est construit à travers la socialisation des individus au sein des institutions, et permettrait la cohésion sociale et l'intégration des individus à la société ainsi que son bon fonctionnement. L'intégration représenterait alors l'ajustement des individus à l'ensemble de la société, mais serait une propriété surtout de l'ensemble plutôt que des individus suivant une vision fonctionnaliste de la société (Schinkel, 2018 ; Wieviorka, 2014). Autrement dit, l'assimilation est le processus social qui amène les minorités ethniques à adopter les caractéristiques du groupe majoritaire, ou « *mainstream* » (Lee, 2009).

Selon Jarotkova (2017), il existe deux grandes écoles dans ce courant assimilationniste, l'école de Chicago aux États-Unis des années 1920 et l'école française du 19^e siècle, qui ont en commun une vision fonctionnaliste de la société et une conception unilatérale de l'assimilation/intégration. Cette vision conçoit la société comme un ensemble dans lequel les éléments doivent s'ajuster à la structure (Schinkel, 2018). Les représentants de l'école de Chicago commencent à réfléchir à l'intégration avec l'arrivée massive des immigrants. Comme dans la tradition française, dans le cadre de cette école, on parle plutôt d'assimilation que d'intégration. L'intégration graduelle ou par étapes se produit quand les

immigrants convergent vers le « *mainstream* ». Ce noyau central représente le groupe majoritaire considéré comme homogène et archétypique (Jarotkova, 2017).

Après les travaux de Gordon (1964), dans ce courant assimilationniste américain, on inclut six dimensions de l'assimilation : « culturelle, structurelle, maritale, identitaire, la réaction de la société d'accueil et l'assimilation civique » (Jarotkova, 2017). L'assimilation structurelle entraîne la participation des immigrants aux institutions de la société d'accueil, et elle s'avère donc essentielle dans le processus d'assimilation. Selon Jarotkova (2017), le modèle standard pour mesurer l'intégration dans cette optique est la comparaison entre le groupe majoritaire et le groupe minoritaire en ce qui a trait à leur situation culturelle, économique et structurelle. Selon Gordon (1964), le processus d'assimilation est unidirectionnel, irréversible et produirait des changements seulement parmi les groupes minoritaires.

Les caractéristiques du processus d'assimilation décrit par Gordon seront par la suite mises en question par ceux qui constatent que les différences ethniques demeurent et peuvent s'accroître sur les plans identitaire et économique. Ces constats donnent naissance à d'autres courants dans l'assimilationnisme, qui octroient plus d'importance à l'ethnicité, notamment l'assimilationnisme segmenté (Jarotkova, 2017). En effet, le modèle classique d'assimilation est critiqué pour son caractère ethnocentriste et paternaliste qui conçoit la société comme une unité monolithique (Lee, 2009). Ce modèle peine à expliquer la persistance des iniquités et conflits entre les différentes populations ethniques (Lee, 2009).

2.1.2 Assimilationnisme segmenté

Selon cette posture, l'intégration est différente pour chaque groupe et dépend des influences de l'environnement social plus large, du niveau individuel d'adaptation et des comportements d'un groupe (Lee, 2009). Dans cette approche, on parle plutôt d'incorporation ou d'intégration que d'assimilation et ses tenants se centrent davantage sur la mobilité sociale, au fil des générations d'immigrants (Labelle, Field et Icart, 2007 ; Portes, Kelly et Haller, 2006). L'assimilation segmentée met en lumière la complexité et la multidimensionnalité des modes d'intégration. Cette théorie considère la communauté

d'origine comme un facteur important dans le processus d'intégration à la société d'accueil (Portes, Kelly et Haller, 2006).

L'assimilation des groupes d'immigrants peut se faire au sein de segments particuliers de la société plutôt qu'à la société comme unité. De cette manière, l'assimilation peut se faire suivant trois parcours différents : intégration traditionnelle ou acculturation, intégration négative dans une classe défavorisée ou bien avancement social en conservant les valeurs culturelles (Lee, 2009). Ces adaptations et parcours de groupes décrits sont influencés par certains facteurs contextuels tels que les politiques du gouvernement de la société d'accueil, les valeurs et biais de celle-ci ainsi que les caractéristiques des communautés ethniques existant dans la société d'accueil (Heiliter, 2007 ; Lee, 2009). Concernant les valeurs et les biais de la société d'accueil, Portes et Zhou (citées par Lee, 2009) décrivent les préjugés, la localisation résidentielle, et la présence ou l'absence d'opportunités pour la mobilité comme facteurs qui pourraient influencer les parcours d'intégration. Parmi les caractéristiques des groupes d'immigrants qui peuvent influencer le processus d'intégration, nous trouvons « l'histoire, les ratios d'acculturation, les barrières culturelles et économiques et les ressources familiales et communautaires » (Lee, 2009).

Bref, dans cette perspective, l'assimilation ne se fait pas nécessairement dans le « *mainstream* », pour se produire aussi dans des segments particuliers de la société.

2.1.3 Théories modernes de l'assimilation

Les théories modernes de l'assimilation se centrent sur les forces qui orientent l'immigration ainsi que sur la compréhension des dynamiques sociales de l'ethnicité, ainsi que sur l'impact des interactions entre les sociétés d'accueil et les nouveaux arrivants (Lee 2019). L'assimilation dans cette optique n'est plus considérée comme un résultat unique et homogène, mais plutôt comme un processus qui peut prendre plusieurs générations avec des parcours différents pour des groupes différents (Lee, 2009). En fait, l'intégration est différente selon certains facteurs tels que l'origine nationale, le genre, l'âge et la classe (Jarotkova, 2017).

Selon Jarotkova (2017), il n'existe pas de consensus sur la définition d'intégration, mais il existe des convergences dans les travaux portant sur le sujet.

Ainsi, l'intégration est présentée comme composée de processus complexes et multidimensionnels au travers desquels les immigrants en viennent à participer à différents secteurs de la société d'installation (Castles et al., 2002 ; Favell, 2003 ; Schnapper, 2007 ; Gauthier et coll., 2010 ; Latcheva et Herzog-Puzenberger, 2011 ; Safi, 2011 ; Joppke et Seidle, 2012). Parallèlement, ces nouveaux arrivants ne perdent pas entièrement leur identité culturelle (Berry, 1997). Idéalement, ils deviennent parties prenantes de la société et sont acceptés comme tels (Penninx, 2004). Jarotkova (2017, p. 46)

Dans ce cadre, il est possible pour les immigrants de s'intégrer aux segments particuliers de la société ou à certaines dimensions plutôt qu'à d'autres. L'intégration n'est pas nécessairement dirigée vers le groupe majoritaire, mais peut se faire au sein d'autres groupes ethniques, religieux, culturels ou communautaires (Jarotkova, 2017). Selon Paugman cité par Jarotkova (2017), l'intégration se distribue inégalement dans la société faisant en sorte que certains individus tissent des liens sociaux faibles avec la société d'accueil ou bien s'intègrent dans des groupes qui perpétuent les inégalités sociales (Jarotkova, 2017).

Parmi les théories modernes d'assimilation, on compte l'assimilation segmentée (mentionnée auparavant), les limites ethniques et communautaires, le capital social et *embeddedness*, ainsi que l'assimilation spatiale. Comme dans toute autre théorie, il existe diverses propositions pour chacune de ces grandes catégories.

Les théories des limites ethniques et communautaires se concentrent sur « l'activité économique, l'industrie, les marchés du travail et la position socio-économique » (Schmitter, 2007 ; Lee, 2009). Dans ce cadre, les communautés ethniques ont des limites culturelles qui sont identifiables et qui les distinguent d'autres groupes. Cette théorie comprend le « *middleman minority mode* » décrit par Bonacich selon Schmitter et « *the ethnic or immigrants entrepreneur model* » décrit par Light et Bonachic selon la même autrice. (Schmitter, 2007; Lee 2009). Ces perspectives théoriques ont en commun qu'elles reconnaissent la communauté ethnique comme une modalité d'incorporation des

immigrants. Cette perspective explique le fait que certains groupes immigrants sont surreprésentés dans certains secteurs de l'économie comme les petits commerces. Il s'agirait d'une réponse à l'exclusion de certaines communautés ethniques des emplois *mainstream* et d'une solidarité réactive du groupe (Schmitter, 2007).

Du côté de l'assimilation spatiale, l'attention est centrée sur les enclaves ethniques où un secteur économique est dominé par les immigrants (Lee, 2009). Ce modèle est ancré dans une segmentation des marchés du travail où il existe une séparation entre les bons emplois avec de bonnes conditions de travail (salaire, sécurité d'emploi) et des emplois sans ces conditions. En raison du manque de compétences et de la discrimination, certaines communautés ethniques se verraient concentrées géographiquement tout en occupant des emplois avec de mauvaises conditions aux secteurs de l'économie spécialisés (Schmitter, 2007).

À la différence des théories mentionnées de nature plus économique, les théories du capital social et de l'« *embeddedness* » abordent le rôle des réseaux sociaux (Heiliter, 2007) qui rendent accessibles des ressources ou bien du capital social pour les groupes immigrants (Lee, 2009). Dans ce sens, on considère que le comportement économique est façonné par les ressources relationnelles et structurelles auxquelles les membres des communautés ethniques ont accès. Ces structures et relations sont à l'origine du capital social compris comme « la capacité des individus d'utiliser les ressources limitées en raison de leur appartenance aux réseaux sociaux et plus amples structures sociales » (Portes, cité par Heiliter, 2007, p. 94).

Comme nous venons de le voir, les approches dites assimilationnistes ont changé au cours du temps, passant d'une conception rigide d'intégration au « *mainstream* » à divers modes ou parcours d'intégration aux segments spécifiques de la société. Nous avons vu l'apparition des dimensions dans le concept d'assimilation avec Gordon et par la suite, après les travaux de Portes, la focalisation sur l'ethnicité, la mobilité sociale, les activités économiques des immigrants et le capital social qui influencent le processus d'intégration. Nous avons constaté le changement du terme assimilation par incorporation et intégration,

et que ces termes désignent un processus qui peut prendre des générations et qui suit divers cheminements pour des groupes différents.

2.2 Multiculturalisme et interculturalisme

Nous considérons important d'inclure ces deux concepts, qui se révèlent déterminants pour comprendre l'intégration des immigrants. Selon Rocher (2015, p. 33), ces concepts désignent « une réalité sociologique, une idéologie étatique, un ensemble de politiques publiques ou un projet sociétal normatif. » Comme réalité sociologique, ces concepts permettent de décrire un phénomène de rencontre entre groupes de différentes origines, de l'étudier et d'adapter des services. Comme idéologie politique, ces concepts reflètent un projet politique particulier. En tant que politiques publiques, ces concepts orientent des lois et de mesures administratives et financières. Finalement, comme projet sociétal normatif, ces concepts sont mobilisés dans la sphère publique et, à force d'être débattus, orientent la façon dont la cohésion sociale et l'intégration sont comprises (Rocher, 2015).

2.2.1 Multiculturalisme

Le multiculturalisme, identifié comme modèle d'intégration par l'État canadien, a été adopté au Canada depuis 1971 par Pierre Elliot Trudeau (Labelle, Field et Icart, 2007 ; Quesada, 2011 ; Rocher, 2015). Cette orientation politique s'inscrit dans la crise des États-nations comme référents d'appartenance aux entités territoriales (Labelle *et al.*, 2007) et plus largement dans l'accroissement de la globalisation, des flux migratoires, de la communication et des questions identitaires (Boucher, 2007). Dans cette approche, les communautés ethniques coexistent sans qu'aucune ne soit plus officielle qu'une autre (Quesada, 2011). Cette approche se voulait une alternative à une vision binationale — anglais, français — de l'identité canadienne mettant en valeur la contribution d'autres origines dans le développement du Canada (Rocher, 2015). Le rôle du gouvernement établi par cette orientation politique est de promouvoir et valoriser la participation sociale des communautés pour une égalité des chances (Quesada, 2011). À la suite de l'approbation de la Loi sur le multiculturalisme canadien en 1988, le gouvernement :

visé à renforcer l'intégration en soulignant le droit des minorités ethniques, raciales et religieuses du Canada de maintenir et de valoriser leur patrimoine culturel unique tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne (Patrimoine canadien, 2018, p. 2)

2.2.2 Interculturalisme

L'interculturalisme se veut une alternative à l'assimilation classique et au multiculturalisme, compte tenu de la fragmentation reprochée à ce dernier (Jarotkova, 2017 ; Goulet, 2014 ; Macià, 2013). Ce modèle se conçoit comme une réponse au multiculturalisme canadien (Goulet, 2014 ; Macià, 2013) qui répond aux particularités de la société québécoise et aux tensions entre le Canada et le Québec. L'interculturalisme, utilisé au Québec, considère aussi la situation particulière de cette province comme minorité linguistique au Canada et en Amérique du Nord. Cette condition minoritaire soulève des questionnements sur la préservation de son identité et sa culture (Jarotkova, 2017 ; Bouchard-Taylor, 2018 ; MCCI, 1991).

Si le terme n'est pas utilisé officiellement jusqu'au rapport de la commission Bouchard-Taylor (2008), le Québec a toujours essayé de se différencier de l'approche canadienne multiculturaliste (Quésada, 2011 ; Bouchard-Taylor, 2008 ; Goulet, 2014). Un des auteurs de cette commission — Gérard Bouchard — propose l'interculturalisme comme modèle pour la gestion de la diversité ethnoculturelle et théorie politique (Macià, 2013). Dans ce cadre, l'interculturalisme a comme principe le pluralisme intégrateur qui est une conception particulière du pluralisme « ... qui met l'accent sur la diversité des dimensions à considérer (sociale, économique, juridique...), sur les relations étroites qu'elles entretiennent entre elles et sur la nécessité de toutes les prendre en compte dans une démarche d'analyse ou d'intervention » (Bouchard-Taylor, 2008, p289). Ce modèle permet la préservation de la culture, des valeurs, de la langue et des objectifs de la société d'accueil et l'accommodement de la diversité ethnoculturelle favorisant la cohésion sociale autour d'une identité commune plurielle (Macià, 2013).

La politique de 2015 « *Ensemble nous sommes le Québec* » inclut l'interculturalisme comme modèle pour vivre ensemble. L'interculturalisme dans ce contexte prône la

participation active, les échanges interculturels et une conception plurielle de l'identité québécoise. L'interculturalisme, axé sur la cohésion sociale, comporte trois composantes : la participation des citoyens à la vie publique et aux institutions, les interactions interculturelles qui exigent tant de la société d'accueil que des immigrants l'ouverture aux changements et la protection des droits (Bouchard-Taylor, 2008). L'interculturalisme reconnaît et valorise la diversité et prône une conception plurielle et dynamique de l'identité (CIM, 2018).

Parmi les principes de cette approche, on trouve toujours une tension entre la diversité ethnoculturelle et le noyau francophone en ce qui concerne la préservation du lien social (Bouchard-Taylor, 2008). L'intégration dans cette perspective est conçue comme un processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle qui se passe dans plusieurs dimensions interdépendantes. L'intégration de cette approche concerne non seulement les immigrants, mais toute la société dans son ensemble autour d'un projet de société favorisant la cohésion et le maintien du lien social (Bouchard-Taylor, 2008).

En analysant brièvement ces deux approches, nous avons vu qu'ils font référence aux modèles de gestion de la diversité ainsi qu'aux politiques publiques. Cependant, ces deux termes répondent aux réalités politiques, historiques particulières du Canada et du Québec et reflètent les tensions et l'intérêt de chacune. Dans la prochaine partie, nous verrons plus en profondeur les changements majeurs et le contexte avec lesquels le Québec a dû composer et qui ont influencé sa conception de l'intégration sur le plan politique et la gestion de la diversité culturelle.

2.3 Institutions du Québec face à l'immigration et politiques d'intégration

Avant la Révolution tranquille, la population se montrait inquiète envers l'immigration, qui était perçue notamment comme une stratégie de minorisation des francophones (MCCI, 1991). Lors de la Révolution tranquille, cette méfiance tend à être remplacée par une attitude plus pluraliste et ouverte envers l'immigration comme un facteur de développement (MCCI, 1991). Dans ce contexte de prise de conscience de la pluralité ethnoculturelle (Bouchard-Taylor, 2008; MCCI, 1991), le gouvernement crée en 1968 un

ministère responsable de l'immigration chargé de l'établissement et l'adaptation des immigrants (MCCI, 1991 ; Boudarbat et Grenier, 2014). En 1978, l'Entente Couture-Cullen avec le gouvernement fédéral confirme le pouvoir du Québec quant à la sélection des immigrants à l'étranger (MCCI, 1991 ; Boudarbat et Grenier, 2014). La mention à l'origine ethnique est consignée dans la charte québécoise en 1975. Après l'approbation en 1977 de la loi 101 établissant le français comme langue d'usage public ; en 1978, le modèle de convergence culturelle est promu en ayant la culture francophone comme point de convergence par le gouvernement du Québec. Pendant les années 1970, le gouvernement développe les services d'accueil, les centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) ainsi que les classes d'accueil en milieu scolaire (MCCI, 1991).

En 1981, le mandat du ministère de l'Immigration s'élargit et change d'appellation pour devenir le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Le mandat inclut l'épanouissement et la participation des communautés culturelles. Dans le rapport *Autant de façons d'être Québécois, Plan d'action des communautés culturelles*, le gouvernement promouvait l'élimination de la discrimination à l'endroit des communautés culturelles (Bouchard-Taylor, 2008). Durant cette décennie, le gouvernement crée en 1984 le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration pour mieux comprendre les préoccupations des communautés culturelles. En 1986, la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales insiste sur l'importance de l'égalité et la participation de tous les citoyens. La même année, le programme des investisseurs immobiliers cherche à valoriser l'apport économique de l'immigration. En 1987, le premier programme de francisation ainsi que plusieurs programmes de rapprochement interculturel se développent. En 1989, le programme de l'obligation contractuelle relative aux contrats et aux subventions qui visent les Autochtones, les membres de minorités visibles et les femmes, ainsi que le programme d'accès à l'égalité dans la fonction publique en 1990, visent le domaine de l'emploi et cherchent la pleine participation de toute la population.

En 1990, le gouvernement du Québec crée la politique *Au Québec pour bâtir ensemble*, qui reconnaissait l'importance de l'immigration dans le redressement démographique, la prospérité économique et le maintien du français comme langue commune ((MCCI, 1991 ;

MIDI, 2015). Cette politique a comme axes d'intervention le français comme langue commune dans l'espace public, la démocratie et la participation ainsi que le pluralisme et l'échange intercommunautaire (Bouchard-Taylor 2008 ; MCCI,1991). L'approche de cette politique est plus civique et insiste sur la participation dans les institutions communes (Bouchard-Taylor, 2008). Cette approche conçoit l'intégration comme un engagement de l'ensemble de la société et souligne le caractère multidimensionnel du processus d'intégration qui se déroule à long terme aux rythmes différents. En 1991, l'accord Canada-Québec consolide les pouvoirs du Québec en ce qui concerne la sélection des immigrants et les seuils d'immigration qui correspondent à son poids démographique (Boudarbat et Grenier, 2014).

La politique du gouvernement Couillard de 2015, *ensemble nous sommes le Québec*, est axée sur l'interculturalisme québécois et cherche à orienter l'ensemble de la société et des personnes immigrantes autour de la prospérité du Québec et de la vitalité du français. Cette politique vise le développement de relations harmonieuses dans le cadre du vivre-ensemble qui combine une construction d'un sens commun et un effort institutionnel pour favoriser la participation et la reconnaissance de la diversité pour l'égalité des chances. Le manque d'égalité des chances fragilise la cohésion sociale et expose des groupes vulnérables à l'exclusion sociale (CIM, 2018). Ce document valorise l'identité plurielle et dynamique du Québec dans le cadre du respect des droits et libertés de la personne, de la langue commune et de la lutte contre la discrimination.

Dans le cadre de la politique de 2015, le gouvernement privilégie le concept de participation plutôt que celui d'intégration. Cependant, l'intégration demeure un engagement partagé entre la société et les immigrants, ce qui aurait comme finalité une meilleure inclusion et le renforcement du sentiment d'appartenance (MIDI, 2015). La participation des immigrants à la société d'accueil est à la fois définie comme un droit et une responsabilité, et est encadrée par les valeurs démocratiques de la société québécoise. Cette politique tourne autour de plusieurs enjeux, dont la contribution de l'immigration à la prospérité et à la vitalité du français ainsi qu'une société inclusive et engagée à favoriser la pleine participation. Ainsi, la participation à la vie collective constitue un des axes de

l'orientation « libérer le plein potentiel des personnes immigrantes » du plan stratégique 2016-2021 du MIDI.

Le terme de participation tant utilisé dans cette approche est employé dans plusieurs énoncés de politiques sociales visant des populations vulnérables, telles que les personnes atteintes d'un handicap (Piskur et coll., 2013), les personnes âgées, les immigrants (MIDI 2016), les jeunes (Conseil interculturel de Montréal, 2018) ainsi que les personnes présentant une déficience intellectuelle (MSSS, 2001).

La différence entre participation et intégration des immigrants n'est pas très claire, mais selon la politique de 2015, ces deux concepts sont apparentés (MIDI, 2015). La participation semble être aussi un idéal politique dans une démocratie participative, ce qui justifie son inclusion dans les énoncés de politique selon le Conseil interculturel de Montréal (CIM, 2018). Ainsi, la mission du ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion MIDI (maintenant ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration MIFI) inclut celle de favoriser la pleine participation des personnes immigrantes au développement du Québec. Bref, les orientations tant politiques que programmatiques de la principale institution du gouvernement en lien avec l'intégration des immigrants sont axées sur la participation des immigrants à la vie collective.

La participation, telle que conçue dans le cadre de la politique d'immigration 2015, est un espace dans lequel l'engagement individuel et la disposition sociétale se croisent (MIFI, 2015). Ce concept est représenté au travers d'une matrice comprenant quatre zones.

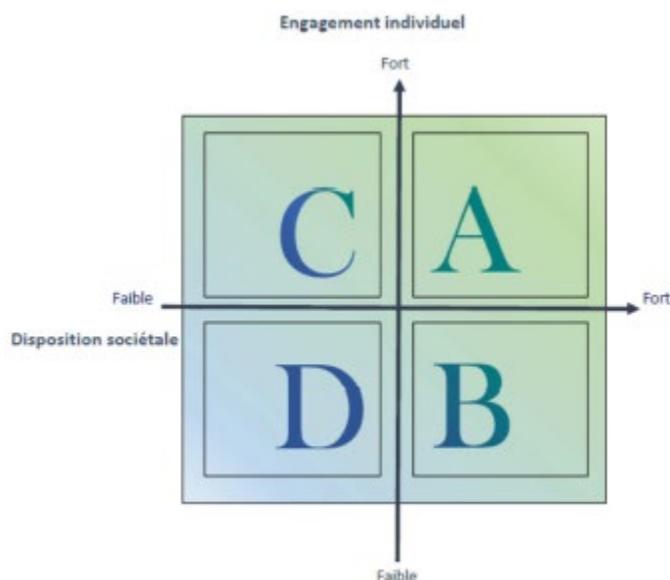


Figure 2.1 « Schéma : L'espace participatif ». Source : Stratégie de mesure de la participation. MIDI (2015)

Ces zones montrent les degrés d'articulation (faible ou fort) entre les deux modalités (engagement individuel et disposition sociétale) mentionnées auparavant.

Les zones couvrant une faible disposition sociétale (C et D) peuvent indiquer pour le gouvernement la nécessité d'agir sur la société d'accueil, sur son ouverture et sur la perception de toute la population, alors qu'un faible engagement individuel (zones D et B) indiquera plutôt une nécessité de favoriser la capacité ou la volonté individuelle de s'engager, voire l'autonomie des personnes face à leurs parcours d'immigration, d'intégration ou d'inclusion lorsqu'il est question de personnes immigrantes ou issues de l'immigration (un des principes de l'architecture d'entreprise du Ministère). La zone A serait donc celle où se situent les degrés de participation ne nécessitant pas ou peu d'action gouvernementale particulière et urgente auprès de ces personnes ou auprès de la société d'accueil. (MIFI, 2015, page 11)

Ce schéma de l'espace participatif rend compte de l'interdépendance entre la disposition sociétale et l'engagement individuel (MIFI, 2015).

Cette section nous a permis de voir l'évolution des institutions, politiques et compétences concernant l'immigration et l'intégration au Québec. Nous avons vu le changement au cours du temps des normes, compétences, institutions, services et politiques autour de la gestion de la diversité ethnoculturelle et de l'intégration. L'établissement de politiques concernant l'intégration des immigrants nous montre la conception particulière au Québec de l'intégration et comment celle-ci reflète des intérêts économiques, politiques et culturels surtout en ce qui a trait à la langue française. Nous avons décidé d'approfondir sur cette contextualisation de l'intégration des immigrants au Québec pour pouvoir déterminer ce qui est considéré comme des indicateurs d'intégration dans le cadre du Québec. Il est évident que pour mesurer l'intégration des immigrants au Québec (au moins du point de vue du gouvernement), l'utilisation du français est un incontournable. Ceci nous aidera à orienter notre méthodologie.

2.4 Transnationalisme

Nous finissons notre parcours des modèles de gestion de la diversité culturelle avec le transnationalisme qui, à notre sens, s'oppose aux modèles antérieurs. Le transnationalisme efface les limites imposées par le nationalisme méthodologique centré sur l'État-nation comme point de départ de l'analyse du processus migratoire (Amelina et Faist, 2012). En effet, les études sur l'immigration se centrent généralement sur le processus d'incorporation, d'assimilation, de participation et d'intégration des immigrants dans un pays d'accueil. C'est justement dans cette optique que l'assimilationnisme, le multiculturalisme et l'interculturalisme fonctionnent en centrant leur analyse sur le pays d'accueil.

Le transnationalisme en revanche établit que la participation des immigrants au pays d'accueil n'exclut pas la participation au pays d'origine ; bien au contraire, l'individu peut maintenir des activités et relations dans des endroits physiques différents simultanément. L'immigrant peut utiliser des ressources accessibles à différents endroits pendant son processus d'incorporation à travers la technologie, entre autres (Lee, 2009).

On parle de phénomènes transnationaux quand les interactions entre les membres de réseaux qui se trouvent à des endroits physiques différents sont significatives et détectables, et affectent d'une façon mutuelle la vie de chacun (Boccagni, 2012). Les pratiques transnationales qui font circuler des biens et de services ne dépendent pas seulement des immigrants, mais aussi des contraintes et des opportunités des pays d'accueil et d'origine. Les connexions entre pays, à travers l'immigration, dépendent des pratiques des immigrants, mais aussi des politiques des États-nations, des conditions d'intégration de la société ainsi que des relations géopolitiques et de pouvoir entre les pays d'accueil et le pays d'origine (Waldinger et Green 2016). Par ailleurs, cette perspective conduit à envisager l'existence de rapports multiples et complexes en matière d'identité et d'appartenance. La perspective transnationale soutient que l'immigrant redéfinit les liens avec le pays d'origine, mais ne les brise pas (Itzigsohn et Giorguli, 2002 ; Lee, 2009).

En guise de conclusion, les visions de l'intégration et de la participation oscillent entre le nationalisme méthodologique, axé sur l'État-nation comme point de départ d'analyse du rapport entre les immigrants et la société d'accueil comme le multiculturalisme, l'assimilationnisme segmenté et l'interculturalisme, et une vision plus fluide du rapport entre ceux-ci telle que le transnationalisme (Wimmer et Schiller, 2002). Selon ces auteurs, la conception de l'immigration a été influencée par le développement des États-nations, à la fois dans l'après-Seconde Guerre mondiale et plus récemment par la globalisation. Ce contexte a façonné les conceptions sur l'immigration et l'intégration. Les politiques et les modèles de gestion de la diversité ethnoculturelle sont porteurs de sens et structurent les rapports individu/communauté ethnoculturelle avec la société d'accueil. Ces conceptions sont liées aux événements économiques et politiques des États-nations, ce qui les explique et nous aide à comprendre le cadre général d'analyse.

2.5 L'intégration des immigrants

Étant donné que l'objectif de cette démarche est de décrire l'intégration de la POE colombienne dans la RMR de Montréal, il est important de choisir une définition qui nous permettra de rendre compte des dynamiques d'intégration, à un niveau empirique.

Nous commencerons par donner plusieurs définitions du concept d'intégration pour ensuite nous concentrer sur certains éléments de définitions du concept que nous considérons comme importants – tels que la bidirectionnalité, l'interdépendance entre les dimensions, le caractère temporel qui décrit l'intégration comme un processus et sa portée sociétale en opposition aux conceptions individualistes d'intégration. Nous concluons cette partie du document en choisissant une définition particulière de l'intégration. C'est à partir de cette définition que nous décrirons l'intégration de notre population.

Le rapport du panel *On integration/of immigrants into american society* (NAS, 2015) définit l'intégration comme le processus bidirectionnel dans lequel les groupes d'immigrants et la société d'accueil arrivent à se ressembler. L'OECD (2018), pour sa part, définit l'intégration comme l'habileté des immigrants à atteindre les mêmes résultats économiques et sociaux que les natifs. L'OIM (2008) décrit l'intégration comme un processus bilatéral d'adaptation réciproque qui inclut les migrants et les sociétés d'accueil – ce qui rejoint la perspective de l'interculturalisme québécois où l'intégration est vue comme un processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle dans plusieurs dimensions interdépendantes. Ayant donné quelques définitions, nous aborderons un peu plus en profondeur certains des éléments des définitions que nous considérons comme importants.

Concernant **la bidirectionnalité**, Jarotkova (2017) réfléchit sur les changements des conceptions du processus d'intégration comme étant unilatérales aux conceptions plus bilatérales où le noyau central de la société est aussi susceptible de changer vis-à-vis l'influence des communautés immigrantes. En fait, Jarotkova développe son idée en soutenant que la société d'accueil, à travers ses institutions politiques et les attitudes de la population, s'adapte aussi aux nouveaux arrivants. Cependant, les transformations ou adaptations sont inégalement réparties entre les groupes majoritaires et minoritaires.

L'interdépendance entre les dimensions de l'intégration ne fait pas consensus. Selon le rapport de la commission Bouchard-Taylor (2008), les dimensions sont interdépendantes. Le concept du pluralisme intégrateur dans le rapport de la commission Bouchard-Taylor (2008) cherche à rendre compte du respect pour la diversité au sein d'une société comme la Québécoise et à la fois de l'interdépendance de dimensions de l'intégration. Cette

interdépendance semble cependant plutôt un idéal politique. Jarotkova (2017), pour sa part, considère que les dimensions ne sont pas interdépendantes. Il existe des parcours d'intégration très réussis dans certaines dimensions sans que ceci soit nécessairement reflété dans d'autres, comme le constatent les théoriciens de l'assimilationnisme segmenté (Lee, 2009).

Concernant **la portée et le caractère temporel** du processus d'intégration, le rapport de la commission Bouchard-Taylor (2008) établit que l'intégration est un processus qui concerne l'État, les institutions, les groupes communautaires et les individus ; c'est-à-dire qu'il dénote un effort collectif. Sur le plan collectif, l'intégration entraîne l'aménagement des institutions. Sur le plan individuel, l'intégration vise la pleine participation des citoyens dans la sphère publique. Si bien que l'intégration n'est jamais parfaitement achevée (Bouchard- Taylor, 2008 ; MIFI 2015) étant donné les changements sociaux, donc elle peut prendre diverses formes pour différents groupes de population.

Pour finir cette révision des concepts qui gravitent autour de la définition de l'intégration des immigrants, voici le dernier de ces éléments très présents dans les politiques québécoises axées sur l'interculturalisme : **la participation ou la pleine participation**. La participation est une façon de décrire l'engagement social, d'un point de vue sociologique (Jarotkova, 2017). Selon cette auteure, on peut distinguer deux grands champs d'études sur l'engagement social : celui qui est dirigé vers autrui ou une collectivité particulière, et celui de la participation des individus-citoyens dans la sphère politique. Dans ce sens, le bénévolat ou la participation politique dans une société donnée constituent des pratiques de participation sociale. Les pratiques de bénévolat ou d'entraide liées dans la littérature au concept d'engagement social renvoient au concept de capital social (Jarotkova 2017). Ce concept renvoie aux réseaux sociaux qui bénéficient tant aux individus qu'à la communauté et créent des rapports de réciprocité et de confiance (Méda, 2002).

S'il n'existe pas une seule définition de la participation ni une distinction claire entre participation et participation sociale, Piskur *et al.* (2013) croient qu'il est important de faire un arrimage entre les deux concepts. Pour ce faire, ils proposent qu'une attention plus importante soit portée à l'expérience subjective de la participation et de la comprendre d'un

point de vue d'engagement dans des rôles sociaux, qui sont culturellement définis (Piskur *et al.*, 2013).

Finalement l'intégration est un processus multidimensionnel. Les dimensions conçues dans la politique ministérielle rejoignent les dimensions de l'intégration conçues dans d'autres analyses portant sur l'intégration et ses dimensions (National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2015; Labelle, Field et Icart, 2007). Il s'agit des dimensions démographique, linguistique, économique, communautaire, identitaire et culturelle. Les dimensions reflètent les sphères dans lesquelles l'intégration se produit.

Ayant touché les aspects les plus importants de la conceptualisation de l'intégration des immigrants, nous terminerons cette section du document avec notre définition d'intégration. D'abord, nous nous concentrerons sur les résultats observables de l'intégration comme dans les rapports du National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (NAS) (2015). Dans ce sens, nous comprendrons l'intégration comme la capacité des immigrants à atteindre les mêmes résultats socio-économiques que les natifs (OECD, 2018). En conséquence, nous comparerons les résultats atteints par la population d'origine ethnique (POE) canadienne selon les différents indicateurs socio-économiques (et d'autres dimensions de l'intégration) avec ceux de la POE colombienne comme le suggère l'assimilationnisme structurel décrit dans Jarotkova (2017). Cette comparaison est aussi utilisée dans le rapport du NAS (2015) et du MIDI (2016) concernant l'intégration des immigrants. Nous approfondirons davantage au sujet de cette comparaison dans la section suivante.

Les différents éléments de l'intégration mentionnés dans cette section nous permettront de structurer la méthodologie, l'analyse de données et encadrer les conclusions. Plus spécifiquement, le caractère multidimensionnel et temporel de l'intégration qui le décrit comme un processus encadrera notre méthodologie. D'autres éléments tels que l'interdépendance des dimensions d'intégration seront mis en question dans la partie de conclusions.

2.6 Dimensions de l'intégration

Cette partie du document nous aidera à comprendre un aspect important qui structure la définition de l'intégration : ses dimensions. C'est l'opérationnalisation du concept et de ses dimensions qui nous permettra d'accomplir notre objectif de décrire l'intégration de la POE colombienne dans la RMR de Montréal. Nous serons succincts dans cette partie en nous limitant à montrer quelques catégorisations ainsi que certains indicateurs à travers lesquels les dimensions peuvent être mesurées.

Comme pour le concept d'intégration, il existe plusieurs conceptualisations des dimensions de l'intégration et des éléments qui les composent. La distinction proposée par Jarotkova (2017) entre intégration structurelle et intégration culturelle, un concept emprunté à Gordon (1964), nous donne un premier aperçu de ces différentes conceptualisations.

La première renvoie à l'intégration au sein des groupes et institutions de la société d'installation à travers certains rôles sociaux et activités, tandis que la deuxième réfère plutôt aux valeurs, aux buts et aux aspirations de la société d'installation. (Jarotkova, 2017)

Nous avons choisi de commencer par cette distinction pour soulever le fait que l'intégration des immigrants inclut nécessairement la participation aux principales institutions de la société. Cette participation est plus facile à observer et à mesurer que la dimension culturelle. Sans nier l'importance de l'intégration culturelle, l'intégration dans la dimension structurelle, surtout en ce qui concerne l'aspect économique, est parmi les plus importantes étant donné que celle-ci garantit la survie et la satisfaction des besoins de base des immigrants (Jarotkova, 2017). Les autres domaines d'intégration décrits par Jarotkova (2017) comprennent l'intégration culturelle, qui inclut les relations des immigrants avec les membres de la société d'accueil, soit avec des natifs ou des personnes des mêmes origines, ainsi que le bénévolat, le développement d'un sentiment d'appartenance, les transformations culturelles et identitaires, et l'intégration politique/civique.

À la suite de cette distinction entre dimension structurelle et culturelle, voici d'autres catégorisations que nous considérons comme importantes étant donné leur portée. Dans le

cadre du dialogue international sur la migration promue par l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) en 2006, plus de 175 participants de plus de 60 pays ont reconnu les dimensions économiques, juridiques, sociales, culturelles et religieuses comme les catégories à travers lesquelles on peut mesurer l'intégration des immigrants (OIM, 2008). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OECD, 2018) mesure les résultats des immigrants dans les domaines d'habiletés et marché du travail, conditions de vie (revenu médian, distribution de revenu, taux de pauvreté), engagement civique et indicateurs sociaux (taux de naturalisation, taux de participation aux élections nationales et locales, entre autres).

Aux États-Unis, le rapport du panel *On integration of immigrants into american society* (NAS, 2015), l'un des plus récents et étendus, inclut les dimensions économiques et socioculturelles, comme dans la catégorisation de Jarotkova (2017). L'intégration dans ce document dépend de la participation des immigrants et de leurs descendants dans les institutions majeures de la société d'accueil telles que l'école, le marché du travail entre autres. Le rapport du panel est axé sur les résultats mesurables de l'intégration : accomplissement scolaire, revenu, distribution occupationnelle, vivre au-dessus du seuil pauvreté, intégration résidentielle, habileté linguistique, citoyenneté, crime, entre autres. Ces mesures comparent la population native avec la population immigrante pour établir les écarts. L'accent mis sur les résultats observables de l'intégration et la comparaison des ces résultats entre la population native et les immigrants est au cœur de tant de notre définition que la méthodologie.

Au Québec, la politique de 1991 faisait référence aux dimensions de la vie collective en parlant du processus d'intégration. Celles-ci incluaient les dimensions linguistique, culturelle, socio-économique, institutionnelle et personnelle. Labelle, Field et Icart (2007) font leur rapport sur les dimensions d'intégration des immigrants incluant les dimensions économiques, civiques, politique, culturelle et linguistique. Ce rapport sera repris par la commission Bouchard Taylor. La commission Bouchard Taylor (2008), pour sa part, a identifié les dimensions économique, civique, politique, linguistique et culturelle pour aborder l'intégration des immigrants. Le rapport sur l'intégration des immigrants du MIDI

(2016) inclut les dimensions économique, linguistique, citoyenne, communautaire, identitaire et culturelle.

Comme nous venons de le remarquer, il existe des recherches qui définissent l'intégration en tenant compte de ses différentes dimensions. Dans le cadre de ces mêmes recherches, on utilise certains indicateurs pour mesurer l'intégration des immigrants dans chacune des dimensions. Dans les pages qui suivront, nous examinerons certains de ces indicateurs pour donner une idée de la façon dont l'intégration a été mesurée et les indicateurs qui ont été utilisés. Nous soulignerons en même temps l'importance de certaines dimensions, surtout dans le contexte québécois.

2.6.1 Dimension démographique

Cette dimension est très importante étant donné que l'immigration constitue un levier du gouvernement pour contrer les problèmes démographiques du Québec tels que le bas taux de natalité et le vieillissement de la population ainsi que leurs répercussions économiques et politiques (MCCI, 1991 ; Chicha et Charest, 2008 ; Labelle *et al.*, 2007 ; MIDI, 2015 ; El-Assal *et al.*, 2019). Cette dimension comprend des indicateurs tels que l'âge, le sexe, l'occupation du territoire, l'origine ethnique, l'état matrimonial, la mobilité, la langue maternelle, entre autres. Cette dimension n'est pas en soi le résultat du processus d'intégration, elle dresse surtout les caractéristiques de la population et nous donne un éclairage pour expliquer les résultats des autres dimensions.

2.6.2 Dimension linguistique

Dans le contexte québécois, cette dimension contribue à la vitalité et à la pérennité du français comme minorité linguistique au Canada. Cette dimension favorise aussi l'insertion en emploi et la participation communautaire (MCCI, 1991 ; MIFI, 2016). Étant donné que la langue commune au Québec est le français, cette dimension mesure l'utilisation de la langue commune à travers différents indicateurs d'utilisation de la langue. Parmi ces indicateurs, on peut trouver la langue utilisée au travail et à la maison, la connaissance du

français à l'arrivée, la langue utilisée dans l'administration publique, la participation à la francisation, etc.

2.6.3 Dimension économique

Cette dimension est considérée comme la plus importante étant donné qu'elle permet l'accès aux services essentiels, à une qualité de vie et au développement d'un sentiment d'appartenance au milieu (MIFI, 2016 ; Lambert, 2014 ; Labelle *et al.*, 2007 ; Jarotkova 2017 ; Heroux, 2018 ; Bouchard-Taylor, 2008). Cette dimension inclut comme indicateurs la participation au marché du travail, le revenu, le salaire, l'occupation, le niveau éducatif, entre autres (NAS, 2015, Labelle *et al.*, 2007). On parle d'intégration quand l'immigrant participe activement au marché de travail (Labelle, 2015)

2.6.4 Dimension civique et politique

Cette dimension concerne la participation aux affaires publiques de la société d'accueil, ce qui englobe tant l'engagement local que national. Elle comprend la participation communautaire et la participation politique, et implique tout engagement individuel ou collectif, formel ou non pour influencer les décisions qui touchent la collectivité (CIM, 2018). La participation citoyenne comprend la participation au système politique et la représentation dans la fonction publique, ainsi que la participation locale au sein d'organismes communautaires. Elle est intimement liée à la participation électorale et à l'engagement civique. La naturalisation représente aussi une autre forme de participation.

D'autres auteurs tels que Labelle *et al.*, (2007) définissent autrement cette dimension. Dans leur rapport, elles utilisent la dimension civique : la participation civique implique la participation aux groupes de diverses natures (sport, organisation communautaire, loisir, entre autres), la participation politique et l'acquisition de la citoyenneté. Pour mesurer cette dimension, les auteurs utilisent des données de l'enquête sociale générale (2003) et l'enquête sur la diversité ethnique (2003) en établissant des taux de participation d'immigrants et de non-immigrants. Les conclusions sont tirées à partir de la comparaison entre ces deux.

2.6.4 Dimension identitaire

Globalement, elle décrit le sentiment d'appartenance qui se construit par rapport aux groupes de référence plus grands (MIFI, 2016) et inclut les sentiments d'appartenance tant envers le pays d'origine que le pays d'accueil.

2.7 Dimensions retenues

Ayant décrit les différentes dimensions de l'intégration, nous choisirons à présent les dimensions que nous considérons comme les plus importantes dans le cadre de notre travail. Le choix des dimensions sera guidé par leur utilisation dans d'autres travaux ainsi que par leur pertinence dans le contexte du Québec. Le choix des dimensions se limitera aussi aux données accessibles. Étant donné que notre recherche est de type quantitatif, nos conclusions vont se produire à partir des données dont nous disposons. Dans la section des résultats, nous décrirons en détail chacun des indicateurs appartenant aux dimensions retenues.

Nous commencerons par tracer un profil démographique et ethnoculturel des POE choisis. Dans la composante démographique, nous inclurons l'âge, le sexe, la mobilité, le genre de ménage. Cette composante nous permettra de déterminer certaines caractéristiques des POE à l'étude et comment ces caractéristiques répondent aux besoins démographiques du Québec. L'autre composante du profil est l'ethnoculturel et comprend les indicateurs de statut des générations, statut et période d'immigration, appartenance aux minorités visibles, lieu de naissance, âge de l'immigration, catégorie d'admission et type de demandeur. Cette dimension nous permettra de comprendre le profil migratoire des populations.

L'autre dimension retenue est la dimension socio-économique qui inclura les composantes d'emploi, éducation et revenu. Dans la composante emploi, nous intégrerons la situation d'activité, la catégorie de travailleurs, la classification nationale des professions (CNP), le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SIAN). Cette composante nous permettra de voir les caractéristiques liées au marché de travail. La composante éducation, qui comprend le domaine d'études, le plus haut certificat, diplôme ou grande et

le lieu d'études, nous permettra quant à elle de voir le profil vocationnel des populations qui détermine l'accès au marché de travail. Finalement, la composante revenu, qui englobe les indicateurs de revenu d'emploi, la composition du revenu total, les tranches de revenu total et la situation de faible revenu, nous permettra de voir les conditions économiques de cette population qui déterminent ses conditions de vie.

La dimension linguistique, pour sa part, nous permettra de voir l'utilisation du français dans l'espace public ainsi que dans l'espace privé et comprendra la connaissance des langues officielles, la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et la langue utilisée le plus souvent au travail.

Finalement, nous terminerons avec la dimension citoyenne qui a comme seul indicateur l'obtention de la citoyenneté.

Pour conclure le cadre théorique, voici un récapitulatif. Nous avons parcouru les différentes approches pour gérer la diversité ethnoculturelle telles que l'assimilationnisme, l'assimilationnisme segmenté, le multiculturalisme, l'interculturalisme et le transnationalisme. Ceci nous a permis d'observer comment chaque approche a une compréhension particulière des rapports avec la diversité culturelle. Étant donné que le concept d'intégration est influencé par des contextes historiques et nationaux particuliers, nous avons abordé brièvement les institutions, et les politiques québécoises liées à la gestion de la diversité ethnoculturelle. Par la suite, nous nous sommes penchés sur certaines définitions de l'intégration et quelques-unes de ses caractéristiques. Ayant choisi notre définition, nous avons déterminé que nous nous concentrerons sur les résultats observables de l'intégration et la comprendre comme la capacité des immigrants à atteindre les mêmes résultats socio-économiques que les natives (OECD, 2018). Pour clore cette section, nous avons effectué un bref recensement des dimensions de l'intégration et nous avons choisi les dimensions et indicateurs qui seront l'objet de notre analyse. Pourtant, étant donné que la POE colombienne est au centre de notre étude, nous la comparerons avec la POE canadienne à travers plusieurs indicateurs appartenant aux dimensions de l'intégration retenues. Ces indicateurs seront extraits des produits statistiques de Statistique Canada. Nous approfondirons davantage cette comparaison dans la section suivante.

CHAPITRE 3 Méthodologie

Dans cette partie, nous présenterons la méthodologie utilisée afin d'examiner l'intégration de la population d'origine ethnique (POE) colombienne dans la RMR de Montréal. Rappelons que notre définition de l'intégration est axée sur les résultats observables de l'intégration et implique une comparaison des multiples indicateurs relatifs aux dimensions de l'intégration. Ponctuellement, nous utiliserons une méthodologie quantitative descriptive pour comparer la POE colombienne et les autres origines ethniques retenues avec la POE canadienne selon les indicateurs de l'intégration retenus. Les indicateurs proviennent des produits statistiques de Statistique Canada et les comparaisons auront toujours comme référence la POE canadienne. Le choix des dimensions et des indicateurs est limité par la disponibilité de données statistiques publiques.

Nous commencerons pour expliquer notre stratégie de recherche et comment celle-ci a déterminé notre échantillon, la cueillette et l'analyse des données. Par la suite, nous nous concentrerons sur l'échantillon, les produits statistiques utilisés, les périodes de référence pour la comparaison et les populations qui ont été comparées. Nous décrirons par la suite les indicateurs utilisés pour chacune des dimensions de l'intégration et le type d'analyse que nous effectuerons par indicateur. Nous concluons cette partie méthodologique en exposant les limites de l'étude ainsi que les considérations éthiques.

3.1 Stratégie générale : analyse quantitative transversale descriptive

Nous avons utilisé une stratégie quantitative parce que celle-ci est cohérente avec notre définition de l'intégration, permettant d'effectuer des comparaisons en utilisant un large éventail d'indicateurs. Rappelons que notre définition de l'intégration est axée sur une comparaison des résultats socio-économiques de la population native avec les populations immigrantes, à travers un nombre important de variables contenues aux produits de Statistique Canada. Dans le cadre de ce travail, ces variables sont comprises comme des indicateurs renseignant sur plusieurs dimensions de l'intégration, ce qui nous permet d'obtenir un portrait assez riche de la performance économique des populations d'intérêt. L'approche quantitative nous permet aussi d'utiliser plusieurs outils de comparaison

(analyse de fréquences, IPAR et Khi²) – nous y reviendrons plus tard. Finalement, plusieurs rapports gouvernementaux concernant l'intégration des immigrants sont axés sur une approche quantitative : NAS (2015) et MIDI (2016).

Il s'agit donc d'une recherche de type transversal descriptif. Nous ne disposons pas de suivi dans le temps des sujets, ce qui fait en sorte que notre recherche est de type transversal : nous avons pris les données de 3 périodes de référence (2006,2011,2016), mais ces données ne correspondent pas aux mêmes sujets. Ces données sont ainsi indépendantes (Hernandez *et al.*, 2014).

Avant de nous livrer à l'analyse de l'intégration de la population d'origine ethnique (POE) colombienne, nous avons tracé un portrait de certaines caractéristiques de la population à l'étude. À travers toute l'analyse, nous avons utilisé les données de Statistique Canada en ce qui concerne l'origine ethnique⁸ — catégorie déclaratoire avec possibilité de déclarer plusieurs origines ethniques — et certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu.

Nous avons choisi l'origine ethnique entre autres raison pour l'accessibilité des données aux produits statistiques. Les données publiques sur le site web de Statistique Canada sont structurées par variable ou par thème. Les variables telles que le lieu de naissance, le pays de citoyenneté, le pays d'immigration qui auraient pu être utilisées pour identifier la population colombienne n'étaient pas liées aux produits statistiques avec de l'information utile concernant les dimensions de l'intégration. Par contre, sous la forme de thèmes, nous avons trouvé des produits statistiques contenant de l'information sur les dimensions de l'intégration, mais associés à la variable origine ethnique. En effet, sous le thème immigration et diversité ethnoculturelle — notre thème d'intérêt —, nous avons trouvé les produits statistiques 2006 (97-564-XCB200600), 2011 (99-010-X2011036) et 2016 (98-400-X2016189 qui contenaient de l'information déterminante sur les dimensions d'intégration (caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la

⁸ Origine ethnique : « désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne. Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016).

scolarité et du revenu) associées à la variable origine ethnique. En conclusion, la raison de l'utilisation de la variable origine ethnique est que celle-ci est la seule qui nous permettait d'associer les Colombiens aux produits statistiques avec de l'information assez riche concernant les dimensions de l'intégration. C'est justement cette richesse de données qui nous a permis de faire l'analyse.

Étant donné la nature agrégée des données utilisées, nous avons utilisé l'analyse de fréquences et l'indice de parité (IPAR)⁹ pour comparer les indicateurs de la population d'origine ethnique canadienne avec le reste des origines ethniques. Cet indice a été utilisé par le MIFI (ministère de l'Immigration, la francisation et l'intégration) lors de son rapport sur l'intégration des immigrants au Québec (MIDI, 2016).

Par la suite, nous avons effectué un test d'indépendance χ^2 (X^2) pour explorer de possibles rapports entre l'origine ethnique et certaines des variables choisies. Les variables choisies appartiennent aux dimensions socio-économiques, ce qui est dû à l'importance que celles-ci ont sur l'intégration des immigrants. Cette dimension est considérée comme la plus importante étant donné qu'elle permet l'accès aux services essentiels, à une qualité de vie et au développement d'un sentiment d'appartenance au milieu (MIFI, 2016 ; Lambert, 2014 ; Labelle *et al.*, 2007 ; Jarotkova 2017 ; Heroux, 2018 ; Bouchard-Taylor, 2008).

Le but de l'utilisation du χ^2 était de déterminer s'il y a des différences entre les populations natives et immigrants ou non et d'établir des rapports de dépendance. Extraire des conclusions concernant des rapports de dépendance simplement en se basant sur le χ^2 sans prendre en considération d'autres facteurs ne serait pas correct et nous perdrons de vue la complexité du phénomène de l'intégration. Les indices apportés par le χ^2

⁹ IPAR : « L'indice de parité calcule la proportion de la présence d'une caractéristique donnée chez les personnes d'une minorité par rapport à la présence de la même caractéristique dans le reste de la population (population totale moins la minorité en question). Cet indice a comme avantage de porter sur une proportion de groupes de personnes mutuellement exclusifs.

Plus la valeur de l'indice de parité s'approche de 1, plus la représentation de la minorité ayant la caractéristique mesurée s'apparente à celle du reste de la population ayant cette même caractéristique ». (MIDI, 2015)

devront être explorés avec d'autres méthodes plus approfondies utilisant des données non agrégées permettant d'effectuer des analyses plus poussées. Ces trois outils nous ont permis d'établir une comparaison plus poussée entre les POE et d'évaluer le degré de l'intégration des immigrants dans la RMR de Montréal.

3.1.1. Données utilisées

Nos analyses sont axées sur des tableaux de données agrégées des produits de Statistique Canada appartenant aux recensements et à l'Enquête nationale auprès de ménages (ENM). Les tableaux de données publiques ne contiennent pas des données d'individus ou des microdonnées, mais plutôt des données agrégées structurées à partir des variables ou thèmes. Étant donné la nature agrégée des données, nous avons été limités quant aux analyses possibles. Dans ce sens, nous n'avons pas pu effectuer des analyses de tendance centrale ou dispersion en partie en raison du manque de microdonnées, ce qui a limité les analyses statistiques possibles.

Il est important de souligner certaines caractéristiques de ces enquêtes. Tant le recensement que l'ENM contiennent deux questionnaires (détaillé et abrégé). Le questionnaire détaillé comprend la plupart des questions concernant les indicateurs sur lequel porte ce travail. Le questionnaire détaillé a été appliqué à une partie de logements privés et la grandeur de cet échantillon varie entre 20 % et 30 %. Les échantillons ont été choisis en suivant un plan d'échantillonnage stratifié et systématique. Étant donné que les conclusions sur la population ont été déduites de l'échantillon, Statistique Canada s'assure que les estimations faites à travers l'échantillon soient représentatives de la population : le processus comprend alors la pondération (attribution du poids) et la production des estimations (Statistique Canada 2009 ; Statistiques Canada 2015 ; Statistique Canada 2018).

La précision des estimations a été établie à travers l'erreur type (racine carrée de la variance) et du coefficient de variation qui permet de prédire si les estimations représentent ou non la population avec un certain intervalle de confiance. Ces données ont permis d'établir que dans les intervalles de plus ou moins deux erreurs types, l'estimation de l'intervalle de confiance serait de 95 %. Statistique Canada a produit des tableaux avec

l'erreur type ou l'intervalle de confiance pour calculer l'intervalle de confiance. Même s'il est possible de déterminer l'erreur type ou le coefficient de variation par région géographique — par exemple le Québec — pour certains indicateurs, il n'existe pas des tableaux assez détaillés pour calculer les intervalles de confiance de la RMR de Montréal par origine ethnique pour les trois périodes de référence (2006,2011,2016) qui incluent tous les indicateurs choisis (tableau 1).

3.1.2 Population à l'étude et variables analysées

Étant donné que par définition, l'intégration des immigrants est un processus, nous avons utilisé les données des recensements de 2006 et 2016 et de l'enquête nationale auprès de ménages (ENM) 2011. Dans ce sens, pour chaque période choisie, nous avons eu recours aux produits statistiques suivants pour la plupart des indicateurs de 2006 (97-564-XCB200600), 2011 (99-010-X2011036) et 2016 (98-400-X2016189), et ce, dans le but d'avoir une bonne idée du déroulement du processus d'intégration et des changements au cours des périodes de référence en ce qui a trait aux indicateurs choisis de chaque dimension d'intégration (voir tableau 1). Pour déterminer le statut des immigrants, nous avons utilisé le produit 98-400-X2016202 de l'ENM 2016.

La population étudiée est la population colombienne vivant dans la RMR de Montréal, mais aussi la population se déclarant Québécoise ou Canadienne de cette région, afin de comparer les deux populations. Nous avons choisi d'inclure d'autres origines ethniques que colombienne et canadienne pour disposer de repères qui nous permettront de visualiser les résultats des comparaisons et de les nuancer.

Ainsi, 7 origines ethniques séparées et 3 origines ethniques composées sont utilisées (rappelons que les origines ethniques sont autodéclarés):

- Les 7 origines ethniques considérées dans la recherche sont : canadienne, québécoise, colombienne, mais aussi chilienne, espagnole, mexicaine, péruvienne, et salvadorienne.

- Les 3 catégories d'origine composées utilisées dans cette recherche sont :
 - Le total par origine ethnique.
 - Le total des origines ethniques hors Canada : nous avons soustrait du total par origine ethnique les origines ethniques canadienne et québécoise, afin d'établir une différence plus claire entre les origines ethniques canadienne et non canadienne concernant certains indicateurs. Nous avons appelé ce total « Total OEHC » (Origines ethniques hors de Canada).
 - L'origine ethnique hispanophone : nous avons aussi regroupé les origines ethniques hispanophones mentionnées auparavant et nous les avons appelées « Total HISP ». Ces origines vont nous offrir des repères pour la comparaison et nous donner des pistes sur l'effet de la langue dans l'intégration. Les origines hispanophones choisies sont les plus nombreuses dans la RMR de Montréal parmi les origines ethniques hispanophones et nous avons trouvé des données pour les 3 périodes de référence (2006, 2011, 2016).

Afin d'extraire les données concernant les indicateurs des dimensions de l'intégration retenus, nous avons sélectionné pour chacun des produits statistiques mentionnés auparavant les mêmes variables pour les trois périodes des références, soit la géographie (Index géographique), l'origine ethnique (101), les groupes d'âge (8), certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu (309) — contenant plus de 650 variables parmi lesquelles nous avons choisi seulement celles au tableau 1 — et le sexe (3).

Une fois les variables et produits statistiques choisis, nous avons produit des tableaux à partir du site Web de Statistique Canada en filtrant dans chaque variable nos critères de recherche :

- Dans la géographie, seulement la RMR de Montréal ;

- Les origines ethniques d'intérêt : canadienne, chilienne, colombienne, espagnole, mexicaine, péruvienne, québécoise, salvadorienne et total. Rappelons que nous avons choisi plusieurs origines ethniques autres que celles canadienne et colombienne pour disposer d'autres repères sur l'intégration des différentes origines ethniques.
- Le total par groupe d'âge. En ce qui concerne l'âge, nous avons produit des données pour chaque tranche seulement pour la POE colombienne.
- Le total par sexe.
- Pour la variable certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu (309), il n'était pas possible de filtrer à ce stade seulement les variables d'intérêt. Les tableaux de données agrégées contenaient de l'information sur les 650 variables.

Ainsi, les tableaux produits contiennent seulement les données sur la RMR de Montréal des origines ethniques à l'étude. Comme nous l'avons mentionné, nous avons choisi cette RMR parce que c'est ici qu'habite la plupart de la POE colombienne du Québec. En fait, les populations de toutes les origines se concentrent dans les grandes villes et aux alentours, dans la RMR de Montréal pour le Québec. La RMR de Montréal est définie par Statistique Canada et comprend 93 municipalités. Elles représentent plus de la moitié de la population totale du Québec avec une population totale de 4,1 millions d'habitants (Ville de Montréal, 2008).

3.1.3 Collecte des données et variables retenues

Chaque produit statistique a été téléchargé en format CVS et par la suite, nous avons utilisé l'assistante de conversion Excel pour séparer les données en cellules. Nous avons ensuite créé un tableau de données en Excel consolidant chacun des bases de données produites.

Puis, nous avons construit des catégories d'analyse commune afin d'analyser chaque indicateur aux trois périodes de référence. C'est à ce moment que nous avons pu réduire le nombre de variables pour nous concentrer seulement sur les variables/sous-indicateurs liés aux dimensions de l'intégration. Finalement, à l'aide de la fonction tableau croisée dynamique, nous avons créé nos rapports pour chacun des indicateurs. Le tableau 1 nous montre cette catégorisation. Chaque indicateur est composé des sous-indicateurs qui constituent finalement notre source de données pour chaque origine ethnique au cours des périodes de référence. Pour des raisons d'espace, nous n'avons pas inclus les sous-indicateurs dans ce tableau. Ceux-ci seront décrits et analysés en profondeur dans la section des résultats.

Dimension	Composants	Indicateurs unifiés	2006	2011	2016	Analyse de fréquences	Indice De parité (IPAR)	KHI DEUX
Profil démographique/e thnoculturel	Démographique	Âge		X		x	X	
		Sexe		X		x	X	
		État matrimonial			x		X	
		Mobilité 1 an auparavant	x	x	x		X	
		Mobilité 5 ans auparavant	x	x	x		X	
		Genre de ménage			x		X	
	Ethnoculturelle	Statut des générations	x	x	x		X	
		Statut et période d'immigration			x		X	
		Minorités visibles		x	x		X	
		Lieu de naissance			x		X	
		Âge à l'immigration			x		X	
		Catégorie d'admission et type de demandeur			x		X	
						x		X
Socio-économique	Emploi	Situation d'activité	x	x	x		X	x
		Catégorie de travailleur	x	x	x		X	x
		Selon le travail	x	x	x		X	x
		Classification nationale des professions (CNP)	x	x	x		X	X
		Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	x	x	x		X	x
	Éducation	Principal domaine d'études (CPE)	x	x	x		X	
		Plus haut certificat, diplôme ou grade	x		x		X	x
		Lieu des études	x	x	x		X	
	Revenu	Revenu d'emploi	x	x	x		X	
		Composition du revenu total	x	x	x		X	
		Tranches de revenu total			x		X	X
Situation de faible revenu		x	x	x		X	x	
Linguistique	Linguistique	Connaissance des langues officielles	x	x	x		X	
		Langue maternelle	x	x	x		X	
		Langue parlée le plus souvent à la maison	x	x	x		X	
		Langue utilisée le plus souvent au travail	x	x	x		X	
Citoyenneté	Citoyenneté	Citoyenneté	x	x	x		X	

Tableau 3.1. Dimensions, composante et indicateurs unifiés des POE choisis pour les périodes 2006, 2011 et 2016

3.1.3 Analyse des données

Nous avons téléchargé l'ensemble des produits statistiques et nous avons procédé à l'analyse en prenant en considération toutes les variables/sous-indicateurs, contenus dans les produits statistiques. À partir des données, nous avons produit des distributions de fréquences et pourcentages valides et accumulés (Hernandez *et al.*, 2014). Par la suite, nous avons effectué des comparaisons entre les différentes distributions de fréquences et de pourcentages entre les populations d'origine ethnique à l'étude et la population d'origine ethnique canadienne. Rappelons que la définition de l'intégration dans ce document est la capacité des immigrants d'avoir les mêmes résultats socio-économiques que la population native, dans ce cas-ci, la POE canadienne (catégorie auto déclarative).

L'Indice de parité (IPAR) est une mesure de la différence relative entre deux populations données, dans ce cas, la POE canadienne et les populations des origines ethniques à l'étude – voir formule dans le graphique 1. La différence peut être supérieure ou inférieure à 1. Quand l'IPAR est égal à 1, cela signifie qu'il n'y a pas de différences entre la population en comparaison et la POE canadienne. Quand la différence est inférieure à 1, la population en comparaison a une proportion moins importante de sa population que la POE canadienne dans un sous-indicateur donné. Au contraire, quand la différence est supérieure à 1, la population en comparaison a une proportion plus importante de sa population que la POE canadienne dans un sous-indicateur donné. Dans le cadre de ce document, nous parlons de sous-représentation quand la différence est inférieure à 1 et de surreprésentation quand elle est supérieure à 1. La sous-représentation ou la surreprésentation ne sont *per se* ni positives ni négatives. L'interprétation est liée à chaque sous-indicateur, l'indice nous montre seulement la différence relative de deux populations.

$$I_{par} = \left(\frac{n_{car_i \text{ minorité}_j}}{n_{\text{minorité}_j}} \times 100 \right) / \left(\frac{n_{car_i (pop \text{ tot} - \text{minorité}_j)}}{n_{(pop \text{ totale} - \text{minorité}_j)}} \times 100 \right)$$

Figure 3.1 Formule indice de parité. Source : Stratégie de mesure de la participation. MIDI (2015)

Comme nous l'avons mentionné, cet indice a été utilisé par le MIFI dans son rapport sur la participation des minorités ethnoculturelles en 2016. Les données du ministère ont été extraites de plusieurs sources, notamment l'Enquête nationale auprès des ménages, l'enquête sociale générale, l'enquête sur la population active, entre autres. Comme dans ce rapport, notre travail a déterminé des indicateurs par dimension d'intégration et a comparé la population native avec la population immigrante à travers l'indice IPAR. Cet indice est aussi utilisé pour mesurer la parité entre les sexes par l'UNESCO.

Enfin, un test d'Indépendance χ^2 (Khi²) sera effectué pour certaines variables de la dimension socio-économique, afin d'explorer de possibles rapports entre l'origine ethnique et les variables choisies – voir formule dans le graphique 3.2. La variable indépendante sera l'origine ethnique et les variables dépendantes seront les indicateurs des dimensions de l'intégration. Nous partirons de l'hypothèse que les résultats aux indicateurs ne dépendent pas de l'origine ethnique (H₀). Naturellement, l'hypothèse alternative (H₁) sera que les résultats dépendent de l'origine ethnique. Nous ferons le calcul à travers la création de tableaux de contingences contenant des variables dépendantes et indépendantes ainsi que leurs modalités ou, dans ce cas-ci, les sous-indicateurs. Par la suite, nous déterminerons le degré de signification (p_{value}) à l'aide d'une table de valeurs critiques de la loi du Khi² (Voir figure 3.3). Nous finirons par l'acceptation ou le refus de l'hypothèse nulle établissant un contraste entre le Khi² observé et celui attendu sous l'hypothèse nulle.

Ce test nous a permis de trouver des indices suggérant qu'il pourrait y avoir des rapports entre les résultats aux indicateurs choisis et l'origine ethnique ou non, ou s'il pourrait exister une corrélation ou non entre le fait d'être immigrant ou natif et obtenir certains résultats socio-économiques. Il est important de mentionner et d'informer le lecteur qu'étant donné que nous ne disposons pas d'autres facteurs pour déterminer la dépendance des variables, nous voulons souligner que l'utilisation du test d'indépendance dans ce travail ne cherche pas à établir de rapport de dépendance dans le sens statistique du terme. Ce travail cherche à explorer de possibles corrélations qui devront être validées et approfondies utilisant d'autres facteurs et d'autres méthodes statistiques pour établir des relations de dépendance entre les variables.

$$\chi_{obs}^2 = \sum_{i=1}^{nlig} \sum_{j=1}^{ncol} \frac{(O_{ij} - C_{ij})^2}{C_{ij}}$$

Figure 3.2. Test d'indépendance du Khi2.
Source : Test du Chi2- Test d'hypothèse. Rigole (2016).

1 - α	0,001	0,005	0,01	0,025	0,05	0,1	0,5	0,9	0,95	0,975	0,99	0,995	0,999
α	0,999	0,995	0,99	0,975	0,95	0,9	0,5	0,1	0,05	0,025	0,01	0,005	0,001
v = ddl													
1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,45	2,71	3,84	5,02	6,63	7,88	10,83
2	0,00	0,01	0,02	0,05	0,10	0,21	1,39	4,61	5,99	7,38	9,21	10,60	13,82
3	0,02	0,07	0,11	0,22	0,35	0,58	2,37	6,25	7,81	9,35	11,34	12,84	16,27
4	0,09	0,21	0,30	0,48	0,71	1,06	3,36	7,78	9,49	11,14	13,28	14,86	18,47
5	0,21	0,41	0,55	0,83	1,15	1,61	4,35	9,24	11,07	12,83	15,09	16,75	20,51
6	0,38	0,68	0,87	1,24	1,64	2,20	5,35	10,64	12,59	14,45	16,81	18,55	22,46
7	0,60	0,99	1,24	1,69	2,17	2,83	6,35	12,02	14,07	16,01	18,48	20,28	24,32
8	0,86	1,34	1,65	2,18	2,73	3,49	7,34	13,36	15,51	17,53	20,09	21,95	26,12
9	1,15	1,73	2,09	2,70	3,33	4,17	8,34	14,68	16,92	19,02	21,67	23,59	27,88
10	1,48	2,16	2,56	3,25	3,94	4,87	9,34	15,99	18,31	20,48	23,21	25,19	29,59

Figure 3.3. Tableau loi du Khi2.
Source : Test du Chi2- Test d'hypothèse. Rigole (2016).

Il est important de mentionner qu'en matière de poids statistique, les dimensions d'intégration ainsi que tous les indicateurs retenus ont été traités de la même façon. Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas fait de processus de pondération statistique ni par dimension ni par variable. Bien que la dimension économique soit considérée comme la plus importante par plusieurs auteurs (MIFI, 2016 ; Lambert, 2014 ; Labelle *et al.*, 2007 ; Jarotkova 2017 ; Heroux, 2018 ; Bouchard-Taylor, 2008), il n'existe pas d'antécédents de pondération statistique de dimension concernant l'intégration. D'autre part, étant donné que le but de ce travail n'était pas de déterminer l'importance des dimensions particulières dans l'intégration des immigrants et que la nature du mémoire est simplement descriptive, nous n'avons pas jugé important de faire un exercice de pondération.

3.2 Les limites de l'étude

Les limites de cette étude concernent le type d'étude, sa portée et l'étendue des indicateurs retenus. Pour ce qui est du type d'étude, rappelons que nous avons choisi d'effectuer une

analyse descriptive. Ainsi, nous n'allons pas établir — du moins statistiquement — des associations entre variables ou des rapports de causalité ou dépendance. Dans ce sens, l'utilisation du χ^2 vise seulement à explorer de possibles rapports entre l'origine ethnique et d'autres variables. D'autres méthodes plus poussées devront être utilisées pour établir de tels rapports – avec d'autres types de données. Juste à titre illustrative, l'attribution de micro données exploitables par Statistiques Canada est un processus qui prend du temps.

D'autre part, le type de recherche d'ordre quantitatif restreint notre compréhension de l'intégration. La définition de l'intégration choisie et les dimensions retenues laissent de côté d'autres aspects importants de l'intégration. Nous ne disposons pas de données sur la perception des différentes POE dans notre travail, sur leur intégration ni sur d'autres dimensions de l'intégration. Nous avons occulté d'autres aspects de l'intégration qui pourraient nous aider à obtenir un portrait plus complexe du processus de l'intégration ainsi que sur les défis auxquels font face les immigrants et leur propre perception de ce que signifie l'intégration. Ce travail aurait pu bénéficier d'une approche qualitative complémentaire.

Concernant la portée de l'étude, nos conclusions sont aussi limitées par l'échantillon dont nous disposons et le fait que nous ne possédons pas de microdonnées. Les microdonnées nous permettraient de réaliser d'autres types d'analyses d'ordre corrélationnel. Notre base de données contient des données agrégées à partir desquelles des conclusions ont été tirées. Même si l'échantillon représente 20 % et 30 % des ménages au Canada, nous ne pouvons pas assurer que notre travail représente ce pourcentage de la POE colombienne pour des raisons d'échantillonnage. Pourtant, nos conclusions ne visent pas à être généralisables ou à établir de relations de causalité sur la POE colombienne.

Finalement, les données dont nous disposons ne couvrent pas toutes les dimensions possibles de l'intégration. Nous avons dû choisir des indicateurs de dimensions dans les produits statistiques étant donné la nature quantitative de notre travail. Si nous avions disposé d'autres données pour les mêmes périodes de référence (2006, 2012 et 2016), portant sur les origines ethniques choisies dans la RMR de Montréal touchant d'autres dimensions, nous les aurions incluses. Bref, notre travail porte sur les dimensions pour

lesquelles nous disposons de données ainsi que sur les dimensions priorisées dans le cadre théorique.

3.3 Considérations éthiques

D'abord, nous considérons important de souligner que les résultats ainsi que les implications des résultats ne visent pas à porter de jugement sur les populations d'origine ethnique (POE) à l'étude. Le but de ce travail n'est pas la condamnation ni la culpabilisation des POE par leurs résultats économiques. En fait, étant donné que l'intégration représente un processus complexe qui implique la société dans son ensemble, il serait incorrect d'interpréter les résultats comme la conséquence de la performance des POE sur le plan socio-économique ou de les attribuer aux facteurs individuels. Bien au contraire, les résultats doivent être compris comme la conséquence de plusieurs facteurs structurels d'ordre économique, social et culturel ainsi qu'individuel dont les interactions sont complexes. L'auteur espère que les résultats de ce travail aideront à guider des actions concrètes pour garantir l'intégration des POE et comprendre la complexité du processus d'intégration.

D'autre part, notre approche axée sur les résultats observables de l'intégration ne permet pas de comprendre les raisons derrière certaines données telles que le chômage et le revenu, entre autres. Il est important de comprendre que comme nous l'avons montré précédemment, il existe plusieurs défis particuliers auxquels font face les immigrants et qui pourraient expliquer leurs résultats économiques.

Finalement, nous devons aussi souligner que les données utilisées dans ce travail sont publiques et que nous n'avons pas dû faire une demande de certificat éthique.

CHAPITRE 4 Présentation de résultats

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de nos analyses. Les résultats concernent les populations des origines ethniques à l'étude, notamment la POE colombienne. Rappelons aussi que les résultats comportent des comparaisons ayant comme référence la POE canadienne. Les comparaisons sont effectuées par l'analyse de fréquences ainsi qu'avec l'IPAR.

Les résultats sont présentés par indicateur, composante et dimension. Rappelons que les dimensions sont divisées en composantes et que chaque composante est opérationnalisée à travers un ensemble d'indicateurs qui contiennent des sous-indicateurs. À la fin de chaque composante, nous ferons des conclusions qui toucheront tous les indicateurs de cette composante. De la même façon, chaque dimension aura des conclusions abordant toutes les composantes de cette dimension.

Nous voulons aussi faire certaines remarques avant d'entrer en détail dans les résultats portant sur la POE colombienne. D'abord, l'origine ethnique autodéclarée par les répondants de l'enquête est l'unité d'analyse choisie. La POE colombienne inclut des gens de différents statuts migratoires (tant des immigrants que des non-immigrants) avec des statuts de génération divers (première, deuxième et troisième génération), de différentes catégories d'admission et types de demandeur (immigrants économiques, parrainés par la famille, réfugiés étant tant des demandeurs principaux que secondaires). Finalement, rappelons que l'analyse couvre seulement les POE qui habitent la RMR de Montréal.

4.1 Profil démographique et ethnoculturel

Si cette dimension n'est pas une dimension de l'intégration comme telle, le profil démographique nous permettra d'avoir un aperçu de la population dans son ensemble ainsi que de connaître certains traits importants. Cette dimension comprend deux composantes, ethnoculturelle et démographique ainsi que plusieurs indicateurs et sous-indicateurs par dimension. Pour certains indicateurs, nous présenterons également les résultats pour les origines ethniques qui composent le Total HISP, pour souligner que parmi ces origines

ethniques existent des différences importantes malgré plusieurs ressemblances. À l'aide des analyses de fréquences, nous comparerons les populations. Enfin, nous utiliserons l'IPAR pour comparer les POE à l'étude, d'abord par composante et par la suite, nous conclurons avec l'IPAR générale qui comprend les deux composantes de cette dimension. Cet indice nous permettra d'effectuer une analyse plus globale et donnera un aperçu des différences entre les POE et la POE canadienne. Les différences ne sont pas cependant ni négatives ni positives *per se*, surtout dans le cadre de ce profil.

4.1.1 Composante ethnoculturelle

Cette composante comprend le statut et la période d'immigration, qui nous permettent de voir d'abord quel pourcentage de ces populations sont immigrantes ainsi que la période dans laquelle les migrations se sont produites. L'indicateur « statut de génération » nous montre quel pourcentage de ces populations appartient à la première, deuxième ou troisième génération d'immigrants. Le lieu de naissance nous dévoile si les POE sont nées dans les pays correspondant à leur origine ethnique ou bien si elles sont nées dans d'autres pays et ont une histoire migratoire précédente. Les indicateurs « catégorie d'admission » et « type de demandeur » nous permettent de voir la façon dont ces populations ont commencé leurs parcours migratoires et si ses populations sont venues à Montréal seules ou en famille. L'âge à l'immigration révèle à quel âge les immigrants sont arrivés au Canada et s'ils sont venus en âge d'intégrer le marché du travail ou non. Finalement, l'indicateur « minorités visibles » montre si ces populations appartiennent ou non aux minorités visibles et si oui, à laquelle.

- Statut et période d'immigration

STATUT ET PÉRIODE D'IMMIGRATION			ORIGINE ETHNIQUE									
SOUS-INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Chilien	Colombien	Espagnol	Mexicain	Péruvien	Québécois	Salvadorien	Total OEHC	Total HISP
Non-immigrants	2016	%	99,49%	49,46%	26,03%	43,77%	36,09%	39,07%	99,60%	50,61%	53,85%	40,86%
Immigrants	2016	%	0,49%	48,79%	70,70%	51,66%	58,44%	59,55%	0,37%	48,29%	42,89%	55,58%
Avant 1981	2016	%	0,19%	13,84%	4,73%	11,02%	1,54%	3,30%	0,15%	2,17%	9,45%	7,27%
1981 à 1990	2016	%	0,07%	14,30%	2,53%	8,27%	3,20%	8,26%	0,07%	24,39%	5,17%	8,97%
1991 à 2000	2016	%	0,08%	11,60%	4,82%	9,42%	7,43%	17,87%	0,06%	11,73%	7,50%	9,84%
2001 à 2010	2016	%	0,11%	7,36%	35,74%	14,45%	30,84%	22,72%	0,04%	5,64%	12,53%	19,09%
2001 à 2005	2016	%	0,05%	3,28%	13,35%	6,33%	12,59%	11,16%	0,02%	2,20%	5,45%	8,02%
2006 à 2010	2016	%	0,05%	4,07%	22,41%	8,11%	18,25%	11,53%	0,02%	3,44%	7,07%	11,07%
2011 à 2016	2016	%	0,04%	1,79%	22,82%	8,50%	15,46%	7,46%	0,05%	4,34%	8,26%	10,41%
TOTAL	2016	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 4.1. Statut d'immigration et période d'immigration pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population 2016 produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.

Par rapport au statut d'immigration¹⁰, 70,70 % de la POE colombienne dans la RMR de Montréal est immigrante selon le recensement de 2016. En ce qui concerne la période d'immigration, l'immigration colombienne dans la RMR de Montréal se concentre dans les années 2000. En fait, 82,84 % de l'immigration s'est produite entre 2000 et 2016, plus particulièrement 63,98 % entre 2006 et 2016. Parmi les POE immigrantes (OEHC, HISP), la POE colombienne a le pourcentage le plus important d'immigrants. Cette POE a aussi l'immigration la plus récente étant donné que la plupart de l'immigration a eu lieu entre les années 2000 et 2016.

Nous remarquons alors que selon cet indicateur, la POE colombienne est composée majoritairement d'immigrants qui sont arrivés après les années 2000, surtout entre 2006 et 2016, donc récemment. Rappelons que selon le cadre théorique, le temps de résidence est lié à la possibilité d'accéder à un emploi et de retrouver le statut socio-économique pré-migratoire.

¹⁰ Statut d'immigrant : « indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

- Statut de génération

STATUT DE GÉNÉRATION			ORIGINE ETHNIQUE									
INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Chilien	Colombien	Espagnol	Mexicain	Péruvien	Québécois	Salvadorien	Total OEHC	Total HISP
Première génération	2006	%	1%	80%	86%	68%	86%	89%	1%	81%	25%	76%
	2011	%	1%	56%	78%	57%	76%	67%	1%	55%	45%	63%
	2016	%	1%	51%	75%	57%	65%	62%	1%	50%	47%	60%
Deuxième génération	2006	%	4%	19%	12%	19%	12%	10%	5%	18%	16%	17%
	2011	%	6%	41%	20%	27%	21%	31%	8%	43%	23%	29%
	2016	%	7%	44%	23%	29%	32%	35%	10%	46%	24%	32%
Troisième génération ou plus	2006	%	95%	1%	2%	13%	2%	1%	94%	1%	58%	7%
	2011	%	93%	3%	2%	15%	2%	2%	91%	2%	32%	8%
	2016	%	92%	5%	2%	14%	3%	4%	89%	4%	29%	8%
Total	2006	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	2011	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	2016	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 4.2. Statut de génération populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada

Selon le statut de génération¹¹, parmi la POE colombienne, 74,79 % appartiennent à la première génération en 2016, suivie de 22,87 % de la deuxième génération. Ceci est lié au premier constat, soit que la POE est pour la plupart immigrante. En comparaison avec les autres POE immigrantes (TOTAL OEHC et HISP), la POE colombienne est en très grande majorité issue d'une immigration de première génération. Le profil de la POE colombienne ressemble à celui de la population hispanophone de notre échantillon (TOTAL HISP), mais en différentes proportions. Cependant, le profil est bien différent pour le TOTAL OEHC où la plupart de la population se concentre dans la troisième génération.

¹¹ Statut de génération : « désigne si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou no » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016).

- **Lieu de naissance**

Origine ethnique	Lieu de naissance															
	Au Canada		El Salvador		Mexique		Chili		Colombie		Pérou		Espagne		Total	
	2016		2016		2016		2016		2016		2016		2016		2016	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Canadien	1739640	99,1%	20	0,0%	245	0,0%	40	0,0%	80	0,0%	95	0,0%	80	0,0%	1755640	99%
Chilien	5860	48,7%	15	0,1%	20	0,2%	5745	47,8%	15	0,1%	70	0,6%	20	0,2%	12030	98%
Colombien	5775	25,2%	10	0,0%	15	0,1%	0	0,0%	16200	70,7%	30	0,1%	20	0,1%	22910	96%
Espagnol	29250	42,6%	1985	2,9%	2970	4,3%	2455	3,6%	1830	2,7%	2660	3,9%	3320	4,8%	68600	65%
Mexicain	7310	34,6%	35	0,2%	13135	62,2%	10	0,0%	10	0,0%	0	0,0%	30	0,1%	21125	97%
Péruvien	6675	38,3%	10	0,1%	15	0,1%	40	0,2%	25	0,1%	10310	59,2%	20	0,1%	17430	98%
Québécois	91325	99,1%	0	0,0%	15	0,0%	0	0,0%	10	0,0%	20	0,0%	0	0,0%	92115	99%
Salvadorien	8700	50,3%	7930	45,9%	105	0,6%	0	0,0%	20	0,1%	10	0,1%	0	0,0%	17295	97%
Total OEHC	1153130	53,3%	10175	0,5%	14350	0,7%	7690	0,4%	17485	0,8%	12150	0,6%	3765	0,2%	2162040	56%

Tableau 4.3. Lieu de naissance des populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.

Selon le lieu de naissance, la majorité de la POE colombienne est née en Colombie (70,7 %), suivie du Canada (25,2 %). Le reste de la POE colombienne distribue ses lieux de naissance dans plusieurs endroits comme le Venezuela (1,59 %), les États-Unis (0,87 %), la France (0,20 %), le Panama et le Pérou (0,13 %).

- **Catégorie d'admission et type de demandeur**

CATÉGORIE D'ADMISSION ET TYPE DE DEMANDEUR			LIEU DE NAISSANCE							
SOUS-CATÉGORIE	ANNÉE		Chili	Colombie	El salvador	Espagne	Mexique	Pérou	TOTALHORS CANADA	TOTAL HISP
Immigrants économiques	2016	%	40%	56%	22%	62%	31%	36%	52%	39%
Demandeurs principaux	2016	%	17%	26%	12%	30%	17%	18%	21%	19%
Demandeurs secondaires	2016	%	23%	30%	10%	32%	14%	18%	31%	20%
Immigrants parrainés par la famille	2016	%	30%	14%	27%	33%	29%	33%	31%	26%
Réfugiés	2016	%	29%	29%	51%	4%	37%	29%	15%	34%
Autres immigrants	2016	%	1%	1%	1%	1%	3%	2%	1%	1%
Total	2016	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 4.4. Catégorie d'admission par lieu de naissance. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016202 au catalogue de Statistique Canada

Selon la catégorie d'admission et le type de demandeur¹², il y a 56,11 % d'immigrants économiques¹³, 29,3 % de réfugiés¹⁴ et 14,35 % de personnes parrainées¹⁵ par la famille parmi les immigrants colombiens dans la RMR de Montréal. Dans la catégorie immigrant économique, 26 % sont demandeurs principaux et 30 % sont demandeurs secondaires, ce qui signifie que la plupart des immigrants sont venus en famille. La POE colombienne dans la catégorie des immigrants économiques est similaire au total des immigrants (nés à l'extérieur du Canada) qu'à la POE HISP. Dans la catégorie des personnes parrainées, la POE colombienne ne ressemble à aucune des populations étant donné le faible pourcentage de sa population dans cette catégorie. Dans la catégorie des réfugiés, nous remarquons que le profil des Colombiens ressemble davantage à celui de la population du Total HISP qu'à celui des autres POE.

Selon cet indicateur, la POE colombienne est composée majoritairement d'immigrants économiques qui sont venus en famille. Nous pouvons aussi remarquer que la catégorie d'admission change considérablement parmi les différentes populations.

- Âge à l'immigration

¹² Catégorie d'admission et type de demandeur : « Catégorie d'admission désigne le nom du programme ou du groupe de programmes d'immigration sous lequel un immigrant a obtenu pour la première fois le droit de vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

Type de demandeur : « Type de demandeur désigne si l'immigrant était identifié comme demandeur principal, conjoint ou personne à charge sur la demande de résidence permanente. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

¹³ Immigrant économique : « Cette catégorie comprend les immigrants qui sont sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

¹⁴ Immigrants réfugiés : « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. ... » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

¹⁵ Immigrant parrainé : « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain. Les termes "catégorie de la famille" ou "réunification familiale" sont parfois utilisés pour désigner cette catégorie. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

ÂGE À L'IMMIGRATION			ORIGINE ETHNIQUE						
SOUS-INDICATEURS	ANNÉE		Chilien	Colombien	Espagnol	Mexicain	Péruvien	Total OEHC	TOTAL HISP
Moins de 5 ans	2016	%	9%	8%	7%	7%	10%	10%	8%
5 à 14 ans	2016	%	18%	17%	14%	17%	21%	16%	17%
15 à 24 ans	2016	%	13%	19%	16%	18%	26%	20%	18%
25 à 44 ans	2016	%	54%	50%	56%	48%	37%	48%	50%
45 ans et plus	2016	%	6%	6%	7%	9%	6%	7%	7%
TOTAL	2016	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 4.5. Âge à l'immigration des populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.

Selon l'âge à l'immigration, plus de la moitié de la POE colombienne de la RMR de Montréal a immigré entre 25 et 44 ans (53,55 %), suivie des 5 à 14 ans (18,36 %). Le groupe d'âge suivant est celui entre 15 et 24 ans qui représente 13,30 %. Au total, 66,85 % des Colombiens sont venus alors qu'ils avaient entre 15 et 44 ans. Comme pour les indicateurs de « catégorie et type de demandeur », les groupes d'âge indiquent que les immigrants sont venus en famille. Pour faire une demande d'immigration dans la catégorie économique comme celle de « travailleur qualifié¹⁶ », il faut avoir obtenu au moins un niveau éducatif supérieur au secondaire et avoir plus de 18 ans. Ainsi, les personnes de moins de 24 ans sont très probablement venues comme membres d'une famille. Ce constat est semblable pour toutes les origines ethniques au tableau.

- Minorités visibles

¹⁶ Travailleur qualifié : « Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre en tant que travailleurs qualifiés. Ils ont été évalués en fonction de critères de sélection tels que leur scolarité, leurs compétences linguistiques et leur expérience de travail dans des postes de gestion, des postes professionnels ou des emplois techniques. ... » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

MINORITÉS VISIBLES			ORIGINE ETHNIQUE									
SOUS-INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Chilien	Colombien	Espagnol	Mexicain	Péruvien	Québécois	Salvadorien	Total OEHC	Total HISP
Noir	2011	%	1%	0%	0%	3%	0%	0%	2%	0%	10%	2%
	2016	%	1%	0%	1%	3%	0%	0%	3%	0%	12%	2%
Latino-Américain	2011	%	0%	65%	80%	29%	75%	78%	0%	85%	5%	56%
	2016	%	0%	59%	79%	29%	65%	76%	0%	82%	5%	54%
Minorités visibles multiples	2011	%	0%	2%	2%	2%	2%	2%	0%	2%	1%	2%
	2016	%	0%	3%	1%	2%	2%	2%	0%	2%	1%	2%
Pas une minorité visible	2011	%	98%	33%	18%	59%	23%	19%	97%	13%	63%	38%
	2016	%	98%	38%	19%	59%	32%	22%	96%	15%	60%	39%
TOTAL	2011	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	2016	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 4.6. Minorités visibles populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.

Selon l'indicateur de minorité visible¹⁷, 79,1 % de la POE colombienne se reconnaît comme membre de la minorité ethnique latino-américaine et 18,6 % de la POE colombienne ne se reconnaît pas comme membre d'une minorité visible. Nous remarquons que parmi les populations d'origines ethniques hispanophones, l'appartenance à une minorité visible latino-américaine ne fait pas de consensus et qu'une partie importante de ces populations ne s'identifient pas comme membres d'une minorité visible.

Il est important de souligner que non seulement la variable minorité visible est autodéclarative, mais elle peut aussi être dérivée, c'est-à-dire que Statistique Canada, à travers d'autres réponses, peut assigner une personne dans cette catégorie. Cependant, dans le cadre des ENM et de recensements, cette catégorie est autodéclarative étant donné que c'est une question dans les formulaires.

Synthèse de la composante ethnoculturelle.

Pour conclure nos observations sur la composante ethnoculturelle, voici quelques remarques. La POE colombienne a la plus grande proportion d'immigrants par rapport aux

¹⁷ Minorité visible : « réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles "les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche". Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

origines ethniques hispanophones et du total OEHC. La plupart d'entre eux sont arrivés après 2000, plus spécifiquement entre 2006 et 2016. Prenons en considération que la POE colombienne de la RMR de Montréal était de 9175 en 2006 et de 22 915 en 2016. En 10 ans, la population a plus que doublé.

Étant donné que la majorité de la POE colombienne est immigrante, celle-ci appartient à la première génération en 2016, ce qui est vrai aussi pour le total des origines ethniques hispanophones et le total OEHC. Cependant, la distribution entre la population de deuxième et de troisième génération est plus uniforme et plus importante parmi le Total OEHC. Les origines ethniques canadienne et québécoise appartiennent presque en totalité à la troisième génération.

Pour ce qui est du lieu de naissance, la POE colombienne est celle avec la plus grande proportion de personnes qui sont nées dans le pays correspondant à leur origine ethnique. En ce qui concerne le statut d'immigration, la POE colombienne est venue pour la plupart dans la catégorie d'immigrant économique. Cette catégorie inclut les travailleurs qualifiés et les investisseurs. La proportion de personnes parrainées par la famille et de réfugiées parmi les pays hispanophones varie selon l'origine ethnique.

Selon l'âge à l'immigration, plus de la moitié de la POE colombienne est arrivée alors qu'elle avait entre 25 et 44 ans et presque le reste de la POE colombienne entre 0 et 24 ans, ce qui est similaire pour toutes les origines ethniques en comparaison. La proportion de personnes âgées de 45 ans et plus lors de l'arrivée au Canada est inférieure à 10 % parmi les origines ethniques immigrants.

De manière prévisible, les origines ethniques hispanophones ont une proportion de plus de 50 % dans la minorité visible latino-américaine. Hormis le total par origine ethnique (Total O.E) et de la population d'origine canadienne et québécoise, la deuxième catégorie en importance est celle de non-appartenance à une minorité visible. Ceci nous montre qu'à l'encontre du sens commun, les POE hispanophones ne se considèrent pas tous comme des membres de la minorité visible latino-américaine.

4.1.2 Composante démographique

Cette composante comprend les indicateurs d'âge et du sexe qui permettent de déterminer la distribution des groupes d'âge des POE à l'étude et d'indiquer la concentration dans chaque tranche. L'indicateur de genre des ménages nous permet de voir la composition des ménages, c'est-à-dire si les personnes issues des POE ont des enfants ou habitent seules. Finalement, l'indicateur « mobilité 1 et 5 ans auparavant » nous permettra d'établir si les POE déménagent ou non et si cela se fait dans la même ville, province, ou bien si ces populations quittent le pays. Ces indicateurs ont des implications économiques et démographiques importantes. La distribution de groupes d'âge détermine la population active et la mobilité nous parle de soldes migratoires.

- Âge et sexe

ÂGE	CANADIENNE			COLOMBIENNE			QUEBECOISE			TOTAL O.E.H.C		
	Masc	Fem	Tot	Masc	Fem	Tot	Masc	Fem	Tot	Masc	Fem	Tot
0 à 4 ans	2,9%	2,8%	5,6%	5,0%	4,7%	9,7%	3,7%	3,5%	7,2%	3,0%	2,8%	5,8%
5 à 9 ans	3,1%	2,9%	5,9%	4,4%	4,3%	8,7%	3,2%	3,2%	6,4%	3,1%	3,0%	6,1%
10 à 14 ans	2,7%	2,6%	5,3%	3,7%	3,7%	7,4%	2,7%	2,6%	5,4%	2,8%	2,7%	5,5%
15 à 19 ans	2,9%	2,7%	5,6%	3,8%	3,8%	7,6%	2,9%	2,7%	5,5%	2,8%	2,7%	5,6%
20 à 24 ans	3,5%	3,4%	6,9%	3,4%	3,6%	7,0%	4,6%	4,6%	9,1%	3,3%	3,2%	6,5%
25 à 34 ans	6,2%	6,3%	12,5%	7,4%	9,7%	17,2%	8,7%	8,1%	16,8%	7,0%	7,4%	14,4%
35 à 44 ans	6,0%	6,3%	12,4%	10,4%	12,6%	23,0%	6,9%	6,1%	12,9%	7,7%	8,0%	15,7%
45 à 54 ans	7,0%	7,5%	14,5%	4,8%	5,3%	10,2%	6,9%	6,3%	13,1%	7,3%	7,0%	14,4%
55 à 64 ans	7,3%	7,9%	15,2%	2,3%	3,1%	5,4%	5,8%	5,6%	11,4%	5,8%	5,9%	11,7%
65 à 74 ans	4,5%	5,5%	10,0%	1,1%	1,7%	2,9%	3,3%	3,9%	7,2%	4,0%	4,3%	8,3%
75 ans et +	2,4%	3,6%	5,9%	0,4%	0,6%	1,0%	1,8%	3,1%	4,9%	2,7%	3,4%	6,0%
TOTAL	48,6%	51,4%	100,0%	46,7%	53,3%	100,0%	50,4%	49,6%	100,0%	49,4%	50,6%	100,0%

Tableau 4.7. Âge et sexe des populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016189 au catalogue de Statistique Canada.

Par rapport à l'indicateur « âge et sexe », selon le recensement de 2016, 53,3 % de la population d'origine ethnique (POE) colombienne de la RMR de Montréal est féminine et 46,7 % de la population est masculine. Un pourcentage supérieur de la POE colombienne a moins de 15 ans (25,80 %), comparativement aux POE canadienne (16,9 %), québécoise (19 %) et Total OEHC (17,4 %). La différence quant à la tranche 15-64 est moins importante : pour la POE colombienne (70,4 %), pour la canadienne (67,2 %), pour la

québécoise (69 %) et pour le Total OEHC (69,2). La tranche des personnes âgées de 65 ans et plus représente 3,8 % de la POE, contre 16 % pour la POE canadienne, 12 % pour la la québécoise et 14 % pour le Total OEHC. On peut conclure que la POE colombienne est plus jeune que le reste des populations des origines ethniques de comparaison.

- **Genre de ménage**

Origine ethnique	Genre de ménage							Total
	Personnes dans des ménages comptant une seule famille de recensement sans personnes additionnelles			Personnes dans des ménages multigénérationnels	Personnes dans d'autres ménages comptant une famille de recensement	Personnes dans des ménages sans famille de recensement composés de deux personnes ou plus	Personnes vivant seules (ménages composés d'une personne)	
	Dans une famille de recensement comptant un couple avec enfants (aucune autre personne présente dans le ménage)	Dans une famille de recensement comptant un couple sans enfants (aucune autre personne présente dans le ménage)	Dans une famille de recensement monoparentale (aucune autre personne présente dans le ménage)					
%	%	%	%	%	%	%	%	
Canadien	41,4%	22,4%	10,7%	2,9%	3,7%	3,9%	15,1%	100%
Colombien	53,7%	10,8%	12,5%	4,9%	5,3%	5,2%	7,4%	100%
Québécois	33,9%	17,7%	14,9%	2,7%	4,8%	7,5%	18,4%	100%
Total OEHC	45,6%	16,8%	10,7%	4,9%	4,6%	4,1%	13,4%	100%
Total HISP	48,6%	12,6%	14,3%	5,8%	4,8%	4,3%	9,6%	100%

Tableau 4.8. Genre de ménage des populations d'origines ethniques. Produit à partir de données du recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016196 au catalogue de Statistique Canada.

Selon le genre de ménage¹⁸, la POE colombienne qui habite dans des ménages comptant une seule famille de recensement sans personnes additionnelles représente 77,11 %. La catégorie de personnes dans une famille de recensement comportant un couple avec enfants (aucune autre personne présente dans le ménage) est la plus grande (53,73 %) pour la POE colombienne. En comparaison avec les autres origines ethniques, la POE colombienne a la proportion la plus grande des familles avec enfants et le moindre pourcentage des personnes vivant seules.

- Mobilité 1 et 5 ans auparavant

MOBILITÉ 1 ET 5 ANS AUPARAVANT			ORIGINE ETHNIQUE											
			Mobilité 1 an auparavant					Mobilité 5 ans auparavant						
SOUS-INDICATEURS		ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP		
Personnes n'ayant pas déménagé		2006	% 88,26%	69,15%	82,31%	85,75%	79,41%	61,25%	28,22%	50,77%	58,99%	43,93%		
		2011	% 88,82%	74,61%	84,55%	86,22%	81,00%	63,57%	25,33%	53,85%	56,69%	41,83%		
		2016	% 89,20%	76,18%	84,77%	86,52%	83,57%	65,64%	32,09%	55,78%	58,44%	49,27%		
Personnes ayant déménagé	Non-migrants	2006	% 6,50%	17,57%	11,18%	8,36%	11,75%	20,80%	19,33%	30,35%	22,08%	26,61%		
		2011	% 6,26%	13,73%	9,75%	8,15%	12,08%	19,92%	25,39%	28,93%	22,40%	27,38%		
		2016	% 6,26%	14,70%	10,13%	8,18%	10,70%	19,29%	29,81%	28,39%	22,39%	28,31%		
	Migrants	Migrants internes	Migrants intraprovinciaux	2006	% 4,88%	4,61%	6,14%	3,90%	3,63%	16,77%	8,11%	17,80%	11,79%	10,37%
				2011	% 4,60%	4,00%	5,36%	3,01%	3,47%	15,52%	9,71%	16,26%	9,85%	10,06%
				2016	% 4,24%	4,46%	4,90%	2,70%	3,18%	14,24%	12,81%	15,25%	8,87%	10,39%
	Migrants externes	Migrants interprovinciaux	2006	% 0,22%	0,72%	0,23%	0,98%	0,41%	0,80%	1,67%	0,64%	3,01%	1,15%	
			2011	% 0,18%	0,83%	0,08%	0,40%	0,38%	0,63%	1,25%	0,47%	1,23%	0,94%	
			2016	% 0,17%	0,31%	0,10%	0,41%	0,28%	0,49%	0,87%	0,25%	1,02%	0,79%	
	Migrants externes		2006	% 0,13%	7,89%	0,13%	1,01%	5,66%	0,38%	42,78%	0,43%	4,14%	17,96%	
			2011	% 0,15%	6,82%	0,25%	2,23%	2,89%	0,36%	38,25%	0,48%	9,82%	19,78%	
			2016	% 0,13%	4,33%	0,11%	2,19%	2,02%	0,35%	24,43%	0,35%	9,28%	11,24%	

Tableau 4.9. Mobilité 1 et 5 ans auparavant des populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

En ce qui concerne les caractéristiques de mobilité¹⁹, la plus grande proportion de la POE colombienne (76,19 %) n'avait pas déménagé dans l'année précédant le recensement en 2016.

¹⁸ Genre de ménage : « permet de différencier les ménages selon qu'ils sont des ménages comptant une famille de recensement ou des ménages sans famille de recensement. Les ménages comptant une famille de recensement comprennent les ménages constitués d'au moins une famille de recensement. Les ménages sans famille de recensement se composent soit d'une personne vivant seule, soit d'un groupe de deux personnes ou plus qui habitent ensemble, mais qui ne constituent pas une famille de recensement. Les ménages comptant une famille de recensement peuvent être différenciés selon la présence de personnes additionnelles (c.-à-d., des personnes ne faisant pas partie d'une famille de recensement). » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

¹⁹ Mobilité 1 et 5 ans auparavant : « Désigne le statut d'une personne tel que déterminé par le lien entre le domicile de résidence le jour de référence, le 10 mai 2016, et son domicile à la même date, un an ou cinq ans plus tôt au niveau provincial. Il s'agit d'une personne n'ayant pas déménagé si son domicile n'a pas changé dans l'intervalle ; autrement, il s'agit d'une personne ayant déménagé. La catégorie des personnes ayant déménagé comprend les non-migrants et les migrants. Les non-migrants sont des personnes ayant déménagé, mais qui sont demeurées dans la même ville, le même canton ou village, ou la même réserve indienne. Parmi les migrants figurent les migrants internes, qui sont déménagés dans une ville, une réserve indienne, un canton ou un village différent au Canada. Les migrants externes comprennent les personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada à la date de référence antérieure. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

Pour ceux qui ont déménagé en 2016 (23,82 %), la plupart d'entre eux ont déménagé dans la même ville et sont appelés les non-migrants (14,70 %). Les migrants (ceux qui ont déménagé soit dans la même province, dans une autre province ou à l'extérieur du pays) représentaient quant à eux 9,10 % en 2016. La migration interne intraprovinciale constituait 4,46 % et l'interprovincial 0,31 % en 2016. La migration externe, pour sa part, représentait 4,33 % en 2016.

Pour l'indicateur mobilité 1 an auparavant, au cours des périodes de référence, nous avons remarqué une augmentation de 7 % de la POE colombienne qui n'a pas déménagé. Nous avons aussi observé une diminution de 2,9 % parmi les non-migrants et de 4,1 % pour les migrants. En ce qui concerne la migration interne, nous constatons une diminution de 0,4 % de la migration intraprovinciale et de 0,1 % de l'interprovinciale. La proportion de la POE colombienne a aussi diminué de 3,6 % dans la catégorie de migrants externes.

En ce qui concerne les caractéristiques de mobilité 5 ans auparavant³, la majorité de la POE colombienne (67,9 %) a déménagé en 2016. Les non-migrants (ceux qui ont déménagé dans la même ville) représentent 29,8 % de la POE colombienne en 2016. La deuxième catégorie en importance parmi les migrants est la catégorie des migrants externes (ceux qui quittent le pays) qui représentent 24,4 %. Les migrants intraprovinciaux représentent 12,8 % et les migrants interprovinciaux 0,9 % en 2016. La proportion de personnes n'ayant pas déménagé se situe à 32,1 % en 2016.

Pour l'indicateur mobilité 5 ans auparavant, au cours de la période de référence, nous avons constaté une diminution de 3,9 % de POE colombienne qui a déménagé. Il y a eu aussi une diminution de 18,3 % de migrants externes, ce qui veut dire que la POE colombienne rentre moins au Canada en 2016 qu'en 2006. D'autre part, nous remarquons une augmentation de 4,7 % des migrants intraprovinciaux et une diminution de 0,8 % parmi les migrants interprovinciaux, aux périodes de référence. La proportion de personnes n'ayant déménagé a augmenté au cours des années de référence de 3,0 %.

Ce que nous considérons important de retenir de cet indicateur est que celui-ci nous montre que la POE colombienne est une migration récente — plus récente que les autres origines immigrantes (Total HISP et Total OEHC) — étant donné que selon le sous-indicateur migration

externe en 2006, presque la moitié de la population habitait à l'extérieur de Canada et en 2016. En matière de solde migratoire, nous pouvons remarquer que la POE colombienne — comme les autres populations à l'étude — déménage davantage dans la même ville et la même province qu'à l'extérieur de la province. Nous observons aussi que les populations immigrantes déménagent plus de provinces que les populations natives (canadienne, québécoise). Il reste à déterminer si cela est lié à une précarité résidentielle ou économique ou que cela pourrait être considéré comme un obstacle à l'intégration. Finalement, nous pouvons aussi observer une diminution des migrations interprovinciales au cours de périodes de référence pour la POE colombienne et pour les autres origines ethniques immigrantes.

Synthèse composante démographique

Pour conclure et faire une synthèse de la composante démographique, voici certaines remarques. En ce qui concerne l'âge, 70,4 % de la POE colombienne a entre 15 et 64 ans et 25,8 % moins de 15 ans, ce qui fait de la POE colombienne la population la plus jeune parmi les origines ethniques en comparaison. La POE colombienne est pour la plupart mariée et habite dans des ménages comptant une seule famille de recensement composée d'un couple avec enfants. En fait, la POE colombienne a la plus grande proportion de cette dernière catégorie parmi les origines ethniques en comparaison.

D'abord, dans le but de clarifier des concepts, comme nous l'avons défini dans la note de bas page, la migration dans cet indicateur fait référence à ceux qui changent de résidence, quittent la province ou le pays. En ce qui concerne la mobilité un an auparavant, la plupart de la POE colombienne n'a pas déménagé et si certains l'ont fait, ils n'ont pas changé de ville ; ces deux catégories représentent 90,9 % de la population en 2016. Ce pourcentage est cependant le moindre parmi les origines ethniques à l'étude. Nous pouvons aussi dire que la mobilité intra et interprovinciale représente moins de 5 %, mais elle est plus importante que la migration intraprovinciale. L'origine ethnique colombienne compte la proportion la plus grande de migrants externes parmi les origines ethniques de l'échantillon. La migration tant externe qu'interne tend à diminuer avec le temps, ce que nous avons remarqué en analysant les périodes de référence 2006, 2011 et 2016.

Pour ces deux indicateurs (mobilité 1 et 5 ans auparavant), on peut conclure que la POE colombienne est celle qui déménage le plus, mais les personnes de cette origine déménagent plutôt dans la même ville.

- **IPAR profil démographique/ethnoculturel composante démographique**

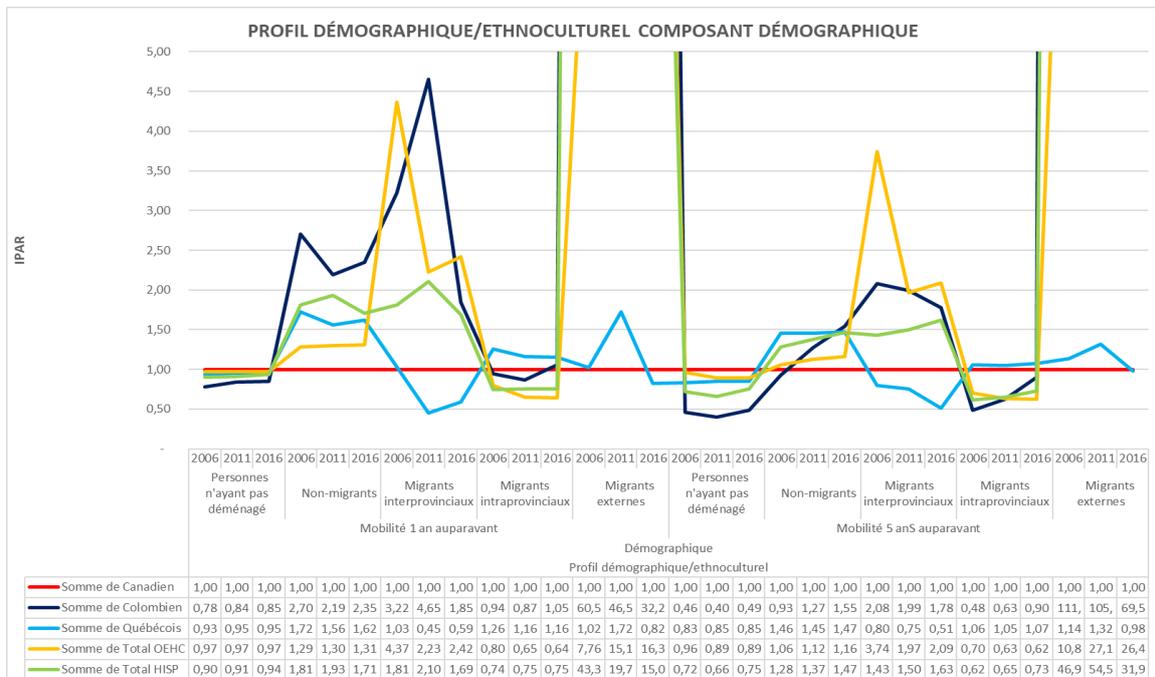


Figure 4.1. IPAR des origines ethniques choisies avec la POE canadienne pour les indicateurs Mobilité 1 et 5 ans auparavant. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada²⁰.

Finalement, pour comparer les populations de différentes origines ethniques avec la POE canadienne, nous avons utilisé l'IPAR. Rappelons que plus les résultats se rapprochent de 1, plus les populations ressemblent à la population canadienne. Concernant la mobilité 1 et 5 ans auparavant, nous partons du fait que l'émigration interprovinciale n'est pas souhaitable pour le Québec. Ceci pourrait produire des soldes migratoires négatifs (perte de population immigrante par rapport au nombre d'immigrants reçus) et les politiques d'immigration cherchent justement le contraire. Dans ce sens, nous remarquons que par rapport à la POE canadienne, il existe de grands écarts surtout en ce qui concerne la migration interprovinciale et bien sûr la migration externe.

²⁰ Nous avons choisi de ne pas inclure la limite supérieure dans ce graphique étant donné qu'il est trop élevé et qu'il limiterait la visibilité des différences mineures. Cependant, nous avons inclus les valeurs dans le tableau appartenant au graphique dans la partie inférieure.

- **IPAR profil démographique/ethnoculturel composante ethnoculturelle**

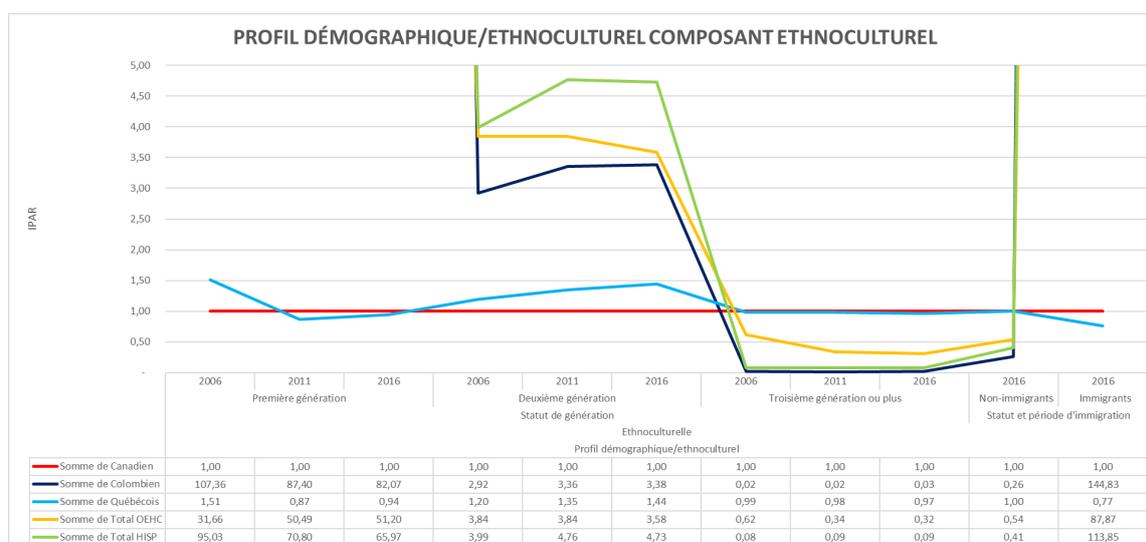


Figure 4.2. IPAR des origines ethniques choisies avec la POE canadienne pour les indicateurs statut de génération et statut et période d'immigration. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.²¹

En guise de conclusion pour la composante ethnoculturelle de cette dimension, nous avons remarqué que les POE colombienne, Total OEHC et Total HISP sont très différentes de la POE canadienne en matière de statut de génération étant donné justement que la plupart de ces origines sont immigrants.

4.2 Dimension socio-économique

Cette dimension est considérée comme la plus importante (MIFI, 2016 ; Lambert, 2014 ; Labelle *et al.*, 2007 ; Jarotkova 2017 ; Heroux, 2018 ; Bouchard-Taylor, 2008) puisque celle-ci permet l'accès aux services et aux biens essentiels. Dans ce travail, nous diviserons cette dimension en trois composantes : emploi, éducation et revenu. Nous décrirons en détail les résultats de chaque indicateur et sous-indicateur pour les origines ethniques choisies aux trois années de recensement 2006, 2011, 2016. Nous effectuerons une synthèse par composante et vers la fin, nous utiliserons l'IPAR pour extraire des conclusions tant par composante que pour

²¹ Nous avons choisi de ne pas inclure la limite supérieure dans ce graphique étant donné qu'elle est trop élevée et qu'elle limiterait la visibilité des différences mineures. Cependant, nous avons inclus les valeurs dans le tableau appartenant au graphique dans la partie inférieure.

la dimension en général. Nous ferons l'analyse Khi^2 (X^2) pour certaines variables afin d'explorer de possibles liens entre l'origine ethnique et l'indicateur choisi.

4.2.1 Composante emploi

Cette composante comprend les indicateurs de situation d'activité qui nous offrent de l'information sur le taux de chômage, le taux d'activité et le taux d'emploi ; ainsi que l'indicateur de catégorie de travailleur qui nous permet de voir si les personnes sont des employés ou des travailleurs autonomes. Rappelons que le travail autonome est lié à la création de PME (petites et moyennes entreprises) et à l'innovation ainsi qu'aux emplois précaires, paradoxalement. L'indicateur « selon le travail » dévoile si ces populations ont travaillé à temps plein/toute l'année ou à temps partiel/une partie de l'année, ce qui a des implications en matière de revenu. Du côté occupationnel, cette composante nous montre les professions qu'exercent ces populations, telles qu'elles sont répertoriées dans la classification nationale de professions (CNP), ainsi que l'industrie pour lesquelles elles travaillent selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voici une analyse plus approfondie par indicateur.

- Situation d'activité

SITUATION D'ACTIVITÉ			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Taux d'activité	2006	%	68%	66%	72%	67%	69%
	2011	%	68%	63%	66%	64%	69%
	2016	%	66%	70%	67%	65%	71%
Taux d'emploi	2006	%	65%	55%	66%	62%	61%
	2011	%	64%	55%	60%	58%	61%
	2016	%	63%	62%	62%	60%	64%
Taux de chômage	2006	%	5%	17%	7%	7%	11%
	2011	%	6%	13%	8%	9%	12%
	2016	%	6%	12%	8%	9%	10%
Taux d'activité	2006	IC	1,00	0,97	1,05	0,98	1,01
	2011	IC	1,00	0,93	0,97	0,95	1,02
	2016	IC	1,00	1,06	1,01	0,99	1,07
Taux d'emploi	2006	IC	1,00	0,85	1,03	0,96	0,94
	2011	IC	1,00	0,86	0,95	0,92	0,95
	2016	IC	1,00	0,99	0,99	0,95	1,02
Taux de chômage	2006	IC	1,00	3,22	1,36	1,26	2,18
	2011	IC	1,00	2,18	1,31	1,57	1,98
	2016	IC	1,00	2,08	1,33	1,53	1,66

Tableau 4.10. Situation d'activité des populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéros 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada)

Selon l'indicateur de la situation d'activité²² au recensement de 2016, le taux de chômage²³ de la POE colombienne est de 12 %, le taux d'emploi²⁴ de 61,9 % et le taux d'activité²⁵ de 70,3 %. Au cours des périodes de référence (2006, 2011, 2016), nous remarquons une diminution de presque 5 % du taux de chômage parmi la POE colombienne. Le taux d'emploi ainsi que le taux d'activité ont bondi de presque 7 % et de presque 4 % respectivement.

Au tableau 12, nous observons une diminution du taux de chômage pour le total des origines ethniques hispanophones et de la POE colombienne au cours de périodes de référence. Au contraire, nous remarquons une légère augmentation du taux de chômage pour le reste des origines ethniques en comparaison. Le taux de chômage de la POE colombienne demeure cependant le plus élevé parmi les origines ethniques en comparaison. Une précision importante ici est la définition de chômeurs²⁶ qui dénote ceux qui sont sans emploi, mais prêts à travailler, donc dans la recherche active d'emploi.

Pour le taux d'activité ainsi que pour le taux d'emploi, nous remarquons une amélioration de la POE colombienne et du total hispanophone au cours de périodes de référence. En 2016, ces taux sont plus favorables pour les populations de ces deux origines ethniques que pour les autres origines ethniques en comparaison. Les origines ethniques canadiennes, québécoises et le total OEHC ont reculé au cours de la même période par rapport à ces sous-indicateurs. Pour expliquer ceci, rappelons que la POE colombienne est plus jeune et a un pourcentage plus important de sa population active, ce qui explique les résultats du taux d'activité. Pour ce qui est du taux d'emploi, rappelons que la définition fait référence au taux de personnes occupées²⁷ donc, ceux

²² Situation d'activité : « réfère à une personne qui était occupée, en chômage ou inactive durant la période de référence. La population active comprend les personnes qui participent ou qui sont disponibles pour participer à la production de biens et services qui se situent dans le domaine de la production du Système de comptabilité nationale. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

²³ Taux de chômage : « ... nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

²⁴ Taux d'emploi : « ... nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

²⁵ Taux d'activité : « ... nombre total d'actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

²⁶ Chômeurs : « ... les personnes qui, ... étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et : a) avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou b) avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes. » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

²⁷ Personnes occupées : « ... les personnes qui, durant la période de référence : (a) faisaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui ; ou

qui ont un travail quelconque, rémunéré ou non ainsi que ceux qui ne sont pas au travail temporairement par rapport à la population totale. Dans cette dernière, la POE colombienne ressemble aux autres populations.

Grâce à l'indice IPAR, nous observons un rétrécissement de la différence parmi toutes les origines ethniques en comparaison au cours des périodes de référence pour le sous-indicateur de taux de chômage et taux d'emploi, sauf pour le total OEHC où nous avons observé une augmentation de la différence. En revanche, nous avons remarqué une augmentation de la différence pour ce qui est du taux d'activité pour la POE colombienne et le total HISP. Malgré la diminution de la différence pour le sous-indicateur taux de chômage, la distance demeure importante avec la POE canadienne. La distance la plus importante est celle de la POE colombienne suivie du total HISP et total OEHC, ce qui signifie que ces origines ethniques sont loin de ressembler à la POE canadienne.

- **Khi²origine ethnique et situation d'activité**

SMC:somme marginal colonnes SML: somme marginal Oij: effectifs observés Cij: effectif atteenus sous Ho i:modalités de la VI j:modalités de la VD			VARIABLE DEPENDENTE (X)														
			SITUATION D'ACTIVITÉ														
			SOUS INDICATEURS														
			Chômeurs				Personnes occupées				SMC						
					2006		2011		2016		2006		2011		2016		2006
		Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij				
VARIABLE INDEPENDENTE (Y)	Origine ethnique	Canadien	49340	49854,9	55775	56336,9	56065	56800	887955	887440	886490	885928	913560	912825	937295	942265	969625
		X ² obs:	5,317859497		5,604475069		9,510414132		0,298748445		0,356393244		0,591779685				
		Colombien	750	235,101	1045	483,094	1435	700,023	3670	4184,9	7035	7596,91	10515	11250	4420	8080	11950
	X ² obs:	1127,693013		653,5768195		771,6765943		63,35190582		41,56149507		48,0171027					
SML		50090		56820		57500		891625		893525		924075		941715	950345	981575	
Fj: frequences (proportions) attendues sous Ho		0,05319019		0,059788814		0,058579324		0,94680981		0,940211186		0,941420676		1	1	1	
X ² observe global														1196,66	701,099	829,796	
X ² seuil a 1 ddl au risque standard à 5%														3,841	3,841	3,841	
Acceptation/refuse Ho														Refusée	Refusée	Refusée	

Tableau 4.11. Khi² pour taux de chômage. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Nous avons décidé d'inclure l'analyse Khi² (X²) pour le sous-indicateur situation d'activité étant donné l'importance de cet indicateur. Puisque la valeur de X² observée est supérieure au X² seuil pour alpha (α) 5% selon le tableau de la loi du X², nous rejetons l'hypothèse nulle pour toutes les périodes de comparaison. Puisque nous avons trouvé que la valeur p est calculé à

(b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). » (Statistique Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

moins de 0,001 à la lecture de la table de la loi de khi2 en cas d'indépendance, il aurait moins de 0,001% de chances que les différences entre les origines ethniques, en ce qui regarde le taux d'activité soient le produit du hasard.

Nous pouvons conclure qu'il est fort probable que l'origine ethnique soit statistiquement liée au taux d'activité. Cependant, étant donné la complexité des interactions qui pourraient expliquer ces différences, d'autres mesures plus complexes devront être faites pour mieux comprendre ces différences.

- **Catégorie de travailleur**

CATÉGORIE DE TRAVAILLEUR			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICAT	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Employé	2006	%	88%	82%	88%	86%	86%
	2011	%	89%	86%	88%	85%	87%
	2016	%	87%	87%	87%	84%	87%
Travailleur autonome	2006	%	10%	9%	9%	12%	9%
	2011	%	10%	9%	9%	11%	8%
	2016	%	11%	8%	11%	12%	10%
Catégorie de travailleur - sans objet	2006	%	2%	9%	2%	2%	5%
	2011	%	2%	6%	3%	4%	5%
	2016	%	2%	5%	3%	4%	4%
Employé	2006	IC	1,00	0,92	1,00	0,97	0,97
	2011	IC	1,00	0,97	1,00	0,96	0,98
	2016	IC	1,00	1,00	0,99	0,97	0,99
Travailleur autonome	2006	IC	1,00	0,94	0,93	1,21	0,95
	2011	IC	1,00	0,89	0,91	1,14	0,81
	2016	IC	1,00	0,74	0,97	1,11	0,88
Catégorie de travailleur - sans objet	2006	IC	1,00	5,67	1,43	1,08	3,06
	2011	IC	1,00	2,92	1,56	2,04	2,72
	2016	IC	1,00	2,70	1,46	1,91	1,99

Tableau 4.12. Catégorie de travailleur populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

En ce qui concerne la « catégorie de travailleur »²⁸, le pourcentage des employés d'origine colombienne en 2016 est 86,82 % vs 8,08 % de travailleurs autonomes. Parmi toutes les origines ethniques, les employés représentent la majorité.

²⁸ Catégorie de travailleur : « réfère au fait qu'une personne soit un employé ou un travailleur autonome. La catégorie des travailleurs autonomes comprend les personnes possédant ou ne possédant pas une entreprise, ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés ». (Statistiques Canada, dictionnaire, recensement de la population, 2016)

Nous remarquons une augmentation du pourcentage d'employés pour la POE colombienne et un rétrécissement de la proportion des travailleurs autonomes au cours de périodes de référence. En ce qui concerne les autres origines, le total OEHC a la proportion la plus importante de travailleurs autonomes parmi les origines ethniques en comparaison, suivies de l'origine ethnique canadienne et du total hispanophone. Nous remarquons aussi une augmentation pour la plupart des origines ethniques des travailleurs autonomes²⁹ à l'exception de la POE colombienne. On pourrait interpréter ceci comme une augmentation dans la création des entreprises parmi les POE mentionnées ou bien comme un indice de précarisation de l'emploi. Selon Boudarbat et Grenier (2014), l'immigration a un impact positif sur l'innovation et la création d'entreprise.

- **Khi² origine ethnique et catégorie de travailleur.**

SMC:somme marginal colonnes SML: somme marginal Oij: effectifs observés Cij: effectif atteenus sous Ho i:modalités de la VI j:modalités de la VD			VARIABLE DEPENDENTE (X)														
			Catégorie de travailleur														
			SOUS INDICATEURS														
			Employé						Travailleur autonome						SMC		
			2006		2011		2016		2006		2011		2016		2006	2011	2016
Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij						
VARIABLE INDEPENDENTE (Y)	Origine ethnique	Canadien	830480	830473	834125	834177	845385	845679	91000	91007,5	89995	89943,4	105890	105596	921480	924120	951275
		X ² obs:	6,74034E-05	0,00319733	0,102067074	0,000615077	0,029653532	0,817415371									
	Colombien	3620	3627,48	6930	6878,36	10375	10081,2	405	397,518	690	741,644	965	1258,8	4025	7620	11340	
		X ² obs:	0,015431265	0,387758104	8,56206844	0,140815249	3,596249568	68,5702652									
SML			834100	841055	855760	91405	90685	106855	925505	931740	962615						
Fj: frequences (proportions) attendues sous Ho			0,901237703	0,902671346	0,888995081	0,098762297	0,097328654	0,111004919				1	1	1			
X ² observe global												0,15693	4,01686	78,0518			
X ² seuil a 1 ddl au risque standard à 5%												3,841	3,841	3,841			
Acceptation/refuse Ho												Acceptée	Refusée	Refusée			

Tableau 4.13. Khi² pour catégorie de travailleur. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada).

Puisque la valeur de X² observée est supérieure au X² seuil pour alpha (α) 5% selon le tableau de la loi du X², nous rejetons l'hypothèse nulle pour les périodes 2011 et 2016. Pour l'année 2011 étant donné que la valeur p se trouve entre 0,05 et 0,025 à la lecture de la table de la loi de khi2 en cas d'indépendance, il aurait moins de 0,05% de chances que les différences entre les origines ethniques soient le produit du hasard. Pour ce qui est de l'année 2016 nous calculons la valeur p a moins de 0,001, c'est-à-dire qu'il aurait moins de 0,001%. Pour l'année 2006 nous acceptons l'hypothèse nulle.

Nous pouvons conclure qu'il est fort probable que l'origine ethnique soit statistiquement liée à la catégorie de travailleur pour les années 2011 et 2016. Cependant, étant donné la complexité

²⁹ Travailleurs autonome : « Un travailleur autonome est une personne physique, c'est-à-dire un particulier qui exploite une entreprise avec ou sans employé dans le but de réaliser un profit... libre choix des moyens d'exécution d'un contrat et qu'il n'y a aucun lien de subordination entre vous et votre client. » (Revenu Québec, travailleurs autonome ou salarié?, 2017)

des interactions qui pourraient expliquer ces différences, d'autres mesures plus complexes devront être faites pour mieux comprendre ces différences.

- **Selon le travail**

SELON LE TRAVAIL			ORIGINE ETHNIQUE					
SOUS -INDICATEUR		ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP	
N'a pas travaillé		2006	%	32%	41%	30%	34%	36%
		2016	%	31%	30%	32%	34%	29%
A travaillé	A travaillé toute l'année à temps plein	2006	%	39%	24%	37%	36%	31%
		2016	%	34%	27%	31%	30%	31%
	A travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel	2006	%	29%	35%	33%	30%	32%
		2016	%	35%	43%	38%	36%	41%
TOTAL		2006	%	100%	100%	100%	100%	100%
		2016	%	100%	100%	100%	100%	100%
N'a pas travaillé		2006	IC	1,00	1,30	0,94	1,06	1,14
		2016	IC	1,00	0,97	1,02	1,08	0,93
A travaillé	A travaillé toute l'année à temps plein	2006	IC	1,00	0,61	0,96	0,93	0,80
		2016	IC	1,00	0,81	0,91	0,90	0,90
	A travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel	2006	IC	1,00	1,19	1,12	1,04	1,11
		2016	IC	1,00	1,21	1,07	1,02	1,16

Tableau 4.14. Selon le travail populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada. En ce qui concerne l'indicateur selon le travail, 69,9 % de la POE colombienne a travaillé en 2016 vs 30,1 % qui n'a pas travaillé. La proportion la plus importante parmi ceux qui ont travaillé est celle de gens qui ont travaillé à temps partiel (42,6 %).

Nous remarquons une augmentation du pourcentage de personnes qui ont travaillé de 11,3 % entre les deux périodes de référence pour la POE colombienne. L'augmentation est comparativement supérieure dans la catégorie du travail à temps partiel ou une partie de l'année (7,8 %). Pour la catégorie du travail à temps plein ou toute l'année, l'augmentation de la proportion est de 3,5 %.

En général, la catégorie de ceux qui ont travaillé est supérieure à ceux qui n'ont pas travaillé, cependant le pourcentage est différent pour chaque origine ethnique. L'accroissement le plus important de ceux qui ont travaillé au cours des périodes de référence se retrouve parmi la POE colombienne (11 %), suivie des origines ethniques, du Total HISP (8 %) et de l'origine canadienne (1 %). Le Total OEHC n'a pas changé au cours de périodes de référence et l'origine québécoise a reculé de 2 %. Dans la catégorie de ceux qui ont travaillé, la proportion de personnes qui ont travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel est plus importante que celle des gens qui ont travaillé toute l'année ou à temps plein.

En utilisant l'IPAR et en lien avec l'analyse antérieure, nous remarquons aussi un rétrécissement de la distance entre l'origine canadienne et la POE colombienne pendant les périodes de référence dans tous les sous-indicateurs, sauf pour les personnes ayant travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel. Dans ce sous-indicateur, la POE colombienne et le Total HISP s'éloignent de la population d'origine ethnique canadienne. Cette distanciation n'est pas cependant trop grande.

- Khi² origine ethnique et selon le travail

SMC:somme marginal colonnes SML: somme marginal Oij: effectifs observés Cij: effectif attendus sous Ho i:modalités de la VI j:modalités de la VD				VARIABLE DEPENDENTE (X)														
				Selon le travail														
				SOUS INDICATEURS														
				N'a pas travaillé				A travaillé toute l'année à temps plein				A travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel				SMC		
						2006		2016		2006		2016		2006		2016		2006
		Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij					
VARIABLE INDEPENDANTE (Y)	Origine ethnique	Canadien		438010	438644	453960	453796	532830	531823	492760	491675	400440	400814	512345	513594	1371280	1459065	
			χ^2 obs:	0,915240599		0,059413286		1,908011972		2,395546151		0,348463108		3,0397436				
		Colombien		2780	2146,39	5120	5284,2	1595	2602,34	4640	4966,04	2335	1961,28	7230	16990	6710	16990	
			χ^2 obs:	187,041897		5,1022864		389,9282649		21,40523226		71,21318793		5606,686286				
SML			440790		459080		534425		497400		402775		519575		1377990	1476055		
Fj: frequences (proportions) attendues sous Ho			0,319878954		0,311018221		0,387829375		0,336979313		0,292291671		0,352002466		1	1		
χ^2 observe global															651,3551	5638,689		
χ^2 seuil a 2 ddl au risque standard à 5%															5,991	5,991		
Acceptation/refuse Ho															Refusée	Refusée		

Tableau 4.15. Khi² pour catégorie de travailleur. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Puisque la valeur de X^2 observée est supérieure au X^2 seuil pour alpha (α) 5% selon le tableau de la loi du X^2 , nous rejetons l'hypothèse nulle pour toutes les périodes de comparaison. Étant donné que nous avons trouvé que la valeur p est calculé à moins de 0,001 à la lecture de la table de la loi de khi2 en cas d'indépendance, il aurait moins de 0,001% de chances que les différences entre les origines ethniques, en ce qui regarde l'indicateur selon le travail soient le produit du hasard.

Nous pouvons conclure qu'il est fort probable que l'origine ethnique soit statistiquement liée à l'indicateur selon le travail. Cependant, étant donné la complexité des interactions qui pourraient expliquer ces différences, d'autres mesures plus complexes devront être faites pour mieux comprendre ces différences.

- Classification nationale de professions

CLASSIFICATION NATIONALE DE PROFESSIONS (CNP)		ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEUR	ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
0 Gestion	2006	% 10%	6%	7%	10%	6%
	2011	% 10%	7%	9%	11%	7%
	2016	% 10%	6%	9%	10%	6%
1 Affaires, finance et administration	2006	% 21%	15%	18%	17%	16%
	2011	% 19%	17%	17%	17%	15%
	2016	% 18%	15%	15%	17%	15%
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	2006	% 7%	9%	6%	6%	7%
	2011	% 7%	12%	6%	9%	8%
	2016	% 7%	13%	5%	8%	8%
3 Secteur de la santé	2006	% 6%	5%	5%	6%	4%
	2011	% 6%	5%	5%	6%	5%
	2016	% 7%	7%	6%	7%	6%
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	2006	% 9%	6%	9%	8%	7%
	2011	% 11%	9%	11%	12%	9%
	2016	% 12%	10%	11%	12%	10%
5 Arts, culture, sports et loisirs	2006	% 4%	5%	5%	3%	4%
	2011	% 4%	3%	5%	4%	3%
	2016	% 4%	4%	5%	4%	4%
6 Vente et services	2006	% 23%	32%	25%	24%	32%
	2011	% 23%	30%	25%	24%	32%
	2016	% 23%	28%	26%	24%	32%
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	2006	% 14%	7%	16%	15%	10%
	2011	% 14%	7%	14%	9%	9%
	2016	% 14%	6%	16%	9%	8%
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	2006	% 1%	0%	1%	4%	1%
	2011	% 1%	0%	1%	1%	1%
	2016	% 1%	1%	1%	1%	1%
9 Fabrication et services d'utilité publique	2006	% 5%	7%	5%	6%	8%
	2011	% 4%	5%	5%	4%	6%
	2016	% 4%	5%	4%	4%	6%

Tableau 4.16. Selon la classification nationale de professions (CNP), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada

La classification nationale des professions (CNP)³⁰ est une classification qui comprend une structure, plusieurs catégories et plusieurs niveaux de compétence. La majorité de la POE colombienne selon la ENM 2016 figure dans la catégorie de professions liées aux ventes et services (28 %). Cette catégorie professionnelle est aussi celle qui a la proportion la plus grande parmi toutes les origines ethniques. Cette catégorie comprend plus de 24 professions (Gouvernement du Canada, 2016) avec des niveaux de compétence qui commencent par une formation en cours d'emplois, jusqu'à une formation universitaire. Le pourcentage de la POE colombienne dans cette catégorie a diminué de 4 % au cours des périodes de référence.

Les professions liées aux affaires, finances et administration représentent 15 % des professions en 2016 pour la POE colombienne. Cette catégorie comprend 16 professions (Gouvernement

³⁰ Classification nationale des professions (CPE) « ...structure systématique de classification qui catégorise l'ensemble des activités professionnelles au Canada afin de recueillir, d'analyser et de diffuser des données sur les professions pour l'administration de l'information sur le marché du travail et des programmes d'emploi. » (Gouvernement de Canada, 2020)

du Canada, 2016) et le niveau de compétence commence avec une formation de niveau secondaire.

Celles liées aux sciences naturelles et appliquées et aux domaines apparentés ainsi qu'à l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux représentent 13 % et 10 % respectivement. Ces dernières ont connu les augmentations les plus grandes en matière de pourcentage pour la POE colombienne. Cette augmentation a été de 4 % au cours des périodes de référence. Ces professions commencent avec le niveau de formation secondaire allant jusqu'au niveau universitaire.

Si nous prenons les 5 catégories les plus représentatives pour la POE canadienne selon l'indicateur CNP, on peut avoir le profil professionnel de cette population. Les 5 catégories les plus importantes sont 0) *gestion*, 1) *affaires, finance et administration*, 4) *Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux* 6) *Vente et services* 7) *Métiers, transport, machineries et domaines apparentés*. Ces catégories représentent 76 % de la POE canadienne. Voici ce qu'elles représentent pour les autres origines ethniques : Colombien (66 %), Québécois (77 %), Total OEHC (72 %), Total HISP (72 %). L'écart le plus grand est avec la POE colombienne suivie du Total HISP et du Total OEHC.

Les origines ethniques colombiennes et Total HISP sont celles avec les proportions les moins importantes de leurs populations dans la catégorie de *Gestion*. L'écart en 2016 est de 4 points de pourcentage. Au cours de périodes de référence, les origines colombienne, Total OEHC et Total HISP ont reculé dans cette catégorie. Les origines canadiennes et québécoises, plutôt stables, se sont maintenues. Pour la catégorie *affaires, finance et administration*, nous remarquons une diminution de la proportion de la population de toutes les origines ethniques au cours des périodes de référence. Les origines ethniques avec les plus faibles proportions dans cette catégorie sont la colombienne, la québécoise et le Total HISP (15 %). Dans la catégorie *Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux*, toutes les origines ethniques choisies ont augmenté la proportion de leurs populations. Dans cette catégorie, les moindres proportions sont celles des origines colombiennes et Total HISP. La différence est de 2 points de pourcentage. Pour ce qui est de la catégorie *Vente et services*, le Total HISP et l'origine colombienne ont les pourcentages les plus importants des origines ethniques en comparaison. L'origine colombienne a reculé au cours des périodes de référence tandis que le Total HISP s'est maintenu. La différence avec la POE canadienne et l'origine

ethnique colombienne est de 5 points et pour le Total HISP, 9 points. Finalement, pour la catégorie de *Métiers, transport, machineries et domaines apparentés*, les origines ethniques avec les proportions les moins importantes sont la colombienne, le Total HISP et le Total OEHC. La différence entre ces trois origines et l'origine ethnique canadienne est de 8, 6 et 5 points respectivement. La proportion de la POE canadienne dans cette catégorie s'est maintenue avec le temps. Les origines ethniques colombienne, Total OEHC et HISP ont reculé et la POE québécoise a augmenté sa proportion dans cette catégorie.

En général, la population de la plupart des origines ethniques se concentre dans la profession de *Ventes et services et des affaires, finances et administration*. Ce deux catégories, dans toutes les origines ethniques représentent plus de 40 % de professions. Les professions qui ont montré une augmentation en matière de proportion pendant les périodes de référence sont celles de *l'Enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux*. Celles-ci ont connu une augmentation de plusieurs points de pourcentage pendant les périodes de référence parmi toutes les origines ethniques. Les autres professions qui ont montré une augmentation sont celles liées au secteur de la santé.

En utilisant l'IPAR, nous remarquons que la différence entre la POE canadienne et colombienne se rétrécit pour les sous-indicateurs de 1 (*Affaire, finance et administration*), 4 (*enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux*), 6 (*vente et services*) au cours des périodes de référence, ce qui signifie que la POE colombienne, au cours de périodes de référence, tend à ressembler à la POE canadienne en ce qui concerne l'activité professionnelle. Au contraire, pour les indicateurs 0 et 7, la différence s'est maintenue, représentant la différence la plus grande dans le sous-indicateur 7 (*métiers, transport, machinerie et domaines apparentés*) suivi du sous-indicateur 0 (*gestion*).

Bien que ceci ne soit pas le but de ce travail, il est légitime de se demander si le profil d'activité professionnelle de la POE canadienne pourrait avoir un rapport avec le chômage dans la POE colombienne. Il reste à déterminer si le marché de travail dans la RMR de Montréal est plus favorable pour ces activités professionnelles et si les résultats de la POE colombienne seraient différents si son profil d'activité professionnelle rassemblait plus à celui de la POE canadienne.

Puisque la valeur de X^2 observée est supérieure au X^2 seuil pour alpha (α) 5% selon le tableau de la loi du X^2 , nous rejetons l'hypothèse nulle pour toutes les périodes de comparaison. Puisque nous avons trouvé que la valeur p est calculé à moins de 0,001 à la lecture de la table de la loi de khi2 en cas d'indépendance, il aurait moins de 0,001% de chances que les différences entre les origines ethniques, en ce qui regarde cet indicateur soient le produit du hasard.

Nous pouvons conclure qu'il est fort probable que l'origine ethnique soit statistiquement liée à cet indicateur. Cependant, étant donné la complexité des interactions qui pourraient expliquer ces différences, d'autres mesures plus complexes devront être faites pour mieux comprendre ces différences.

- **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)**

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN)		ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
23 Construction	2006	6%	2%	6%	6%	3%
	2011	6%	3%	6%	4%	4%
	2016	7%	3%	7%	4%	3%
31-33 Fabrication	2006	13%	14%	11%	12%	15%
	2011	10%	11%	10%	10%	11%
	2016	10%	12%	9%	10%	10%
41 Commerce de gros	2006	5%	5%	4%	4%	5%
	2011	5%	4%	4%	5%	5%
	2016	4%	4%	4%	5%	4%
44-45 Commerce de détail	2006	13%	10%	13%	11%	11%
	2011	13%	12%	13%	11%	12%
	2016	13%	10%	13%	11%	11%
48-49 Transport et entreposage	2006	5%	3%	5%	5%	4%
	2011	5%	4%	4%	5%	4%
	2016	5%	4%	4%	5%	4%
51 Industrie de l'information et 52 Finance et assurances	2006	3%	4%	4%	2%	4%
	2011	4%	4%	4%	5%	4%
	2016	4%	4%	3%	5%	4%
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	2006	7%	8%	7%	6%	8%
	2011	8%	9%	7%	9%	9%
	2016	8%	10%	7%	9%	9%
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	2006	0%	0%	0%	0%	0%
	2011	0%	0%	0%	0%	0%
	2016	0%	0%	0%	0%	0%
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2006	4%	11%	4%	4%	8%
	2011	4%	11%	4%	5%	8%
	2016	4%	10%	5%	5%	8%
61 Services d'enseignement	2006	7%	5%	7%	7%	6%
	2011	7%	5%	7%	8%	6%
	2016	8%	5%	7%	7%	6%
62 Soins de santé et assistance sociale	2006	11%	8%	10%	10%	9%
	2011	11%	11%	11%	11%	11%
	2016	12%	12%	11%	12%	12%
72 Services d'hébergement et de restauration	2006	5%	7%	6%	7%	8%
	2011	5%	6%	6%	7%	8%
	2016	5%	6%	7%	7%	8%
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	2006	5%	3%	5%	5%	5%
	2011	4%	4%	5%	4%	4%
	2016	4%	4%	5%	4%	4%
91 Administrations publiques	2006	5%	2%	4%	6%	3%
	2011	6%	3%	5%	4%	4%
	2016	5%	3%	5%	4%	3%

Tableau 4.18. Selon l'industrie – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord du 2012 (SCIAN), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada

Selon l'industrie – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord du 2012 (SCIAN)³¹, le pourcentage le plus important de la POE colombienne en 2016 est dans l'industrie de soins de santé et d'assistance sociale (12,10 %). La deuxième industrie en 2016

³¹ SCIAN : « Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis » (Statistique Canada, 2012).

avec la proportion la plus grande de POE colombienne est celle de la fabrication (11,68 %) suivie de l'industrie de services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et des services d'assainissement (10,47 %).

L'augmentation la plus grande pour la POE colombienne au cours des périodes de référence est celle de l'industrie des soins de santé et d'assistance sociale (4 %) et dans l'industrie de services professionnels, scientifiques et techniques (2 %). Même si l'industrie de la fabrication représente la deuxième industrie en importance pour la POE colombienne, le pourcentage de personnes dans celle-ci a reculé de 2 % au cours des périodes de référence.

Comme pour l'indicateur antérieur, si nous choisissons les industries qui regroupent le plus de personnes, nous pouvons dire que la POE canadienne se regroupe dans 9 industries. Ces industries sont 23) *construction*, 31-33) *fabrication*, 44-45) *commerce de détail*, 48-49), *Transport et entreposage*, 54) *services professionnels, scientifiques et techniques*, 61) *services d'enseignement*, 62) *soins de santé et assistance sociale*, 72) *services d'hébergement et de restauration*, 91) *administrations publiques*. Ces industries représentent 72 % de la POE canadienne. Voici ce que ceci représente pour les autres origines ethniques : colombienne (66 %), québécoise (71 %), Total OEHC (69 %), Total HISP (67 %). L'écart le plus grand est avec la POE colombienne suivie du Total HISP

La proportion la plus grande de personnes de différentes origines ethniques selon l'industrie SCIAN se trouve dans le secteur de soins de santé et d'assistance sociale, suivi du commerce de détail. La gestion de sociétés et d'entreprises ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz sont les industries avec les proportions les moins importantes. L'industrie qui a montré le plus d'augmentation pour toutes les origines ethniques pendant les périodes de référence est celle des soins de santé et d'assistance sociale ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques.

En comparant la POE canadienne et la POE colombienne selon l'IPAR, nous remarquons que la différence de la POE colombienne a augmenté légèrement dans l'industrie 44-45 (*commerce de détail*). La distance s'est accrue aussi dans les industries 31-33 (*fabrication*), 54 (*services professionnels, scientifiques et techniques*), mais de façon plus importante. Finalement, la distance s'est rétrécie pour les sous-indicateurs 61 (*services d'enseignement*) et 62 (*soins de santé et assistance sociale*).

Comme pour l'indicateur antérieur, nous pourrions nous interroger sur l'impact de l'appartenance à certaines industries sur le chômage et les disparités de revenu.

- **Khi² origine ethnique et système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)**

		VARIABLE DEPENDENTE (X)																																						
		Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)																																						
		SOUS INDICATEURS																																						
		Construction						Fabrication						Commerce de détail						Services professionnels, scientifiques et						Services d'enseignement						Soins de santé et assistance sociale						SMC		
		2006		2011		2016		2006		2011		2016		2006		2011		2016		2006		2011		2016		2006		2011		2016		2006	2011	2016						
		Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij	Oij	Cij							
VARIABLE INDEPENDENTE (Y)	Origine ethnique	Canadien	X ² obs:	73385,59441	98111,29152	112869,7487	166694,3235	163963,7538	164064,1726	165061,9155	201494,9353	213886,7646	97885,98259	125851,2714	136045,9215	90133,55515	115313,2508	127048,1159	144751,2356	180232,9599	201786,4315	527150	529595	549160																
		Colombien	X ² obs:	105,635,7	230,1512	360,2522	625,1439	850,2518	1395,3638	455,1427	940,3096	1140,4764	335,845,6	745,1930	1190,3016	200,779,9	370,1775	630,2832	355,1252,08	895,2768,2	1445,4483,2	2075,4030	6160																	
		SML	52730	59345	65890	119400	98780	95050	118390	121480	124480	70145	75740	78790	64695	69665	73980	103865	108615	117130	172130	158125	160940																	
		Fj: frequences (proportions) attendues sous Ho	0,306338233	0,375304348	0,409407233	0,693661767	0,624695652	0,590592767	0,687794109	0,768252964	0,773455946	0,407511764	0,478988142	0,489561327	0,375849649	0,44056917	0,459674413	0,603410213	0,686893281	0,727786753	1	1	1																	
		X ² observe global																																						
		X ² seuil a 5 ddl au risque standard à 5%																																						
		Acceptation/refuse Ho																																						

Tableau 4.19. Khi² selon l'industrie – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord du 2012 (SCIAN), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Puisque la valeur de X^2 observée est supérieure au X^2 seuil pour alpha (α) 5% selon le tableau de la loi du X^2 , nous rejetons l'hypothèse nulle pour toutes les périodes de comparaison. Puisque nous avons trouvé que la valeur p est calculé à moins de 0,001 à la lecture de la table de la loi de khi2 en cas d'indépendance, il aurait moins de 0,001% de chances que les différences entre les origines ethniques, en ce qui regarde cet indicateur soient le produit du hasard.

Nous pouvons conclure qu'il est fort probable que l'origine ethnique soit statistiquement liée à cet indicateur. Cependant, étant donné la complexité des interactions qui pourraient expliquer ces différences, d'autres mesures plus complexes devront être faites pour mieux comprendre ces différences.

Synthèse de la composante emploi

Nous pouvons commencer par souligner que la POE colombienne a le chômage le plus important parmi les origines ethniques comparées malgré la réduction de celui-ci au cours des périodes de référence. D'autre part, le taux d'activité s'est amélioré au cours des périodes de référence, probablement en raison du fait que cette population a un taux plus important de population active par rapport au total de la population. Elle est donc plus jeune. Le taux d'emploi s'est aussi amélioré au cours de temps grâce à l'augmentation de personnes occupées. En lien avec cette dernière, nous avons remarqué une progression de l'emploi à temps partiel ou une partie de l'année plus importante pour les périodes en comparaison que l'emploi toute l'année ou à temps plein. Nous avons observé aussi que la plupart des travailleurs d'origine ethnique colombienne sont des employés.

En ce qui concerne le profil occupationnel extrait à partir des indicateurs CNP et SCIAN, nous constatons que le profil de la POE canadienne diffère de celui de la POE colombienne. Si nous établissons que le profil occupationnel correspond à la concentration de sous indicateurs, nous pourrions dire que les activités professionnelles CNP qui constituent 76 % de la POE canadienne concentrent 66 % de la POE colombienne. Dans le cas des SCIAN, les industries qui représentent 72 % de la POE canadienne représentent 66 % de la POE colombienne.

Si on part de l'hypothèse que la POE canadienne concentre les caractéristiques que le marché du travail de la RMR de Montréal privilégie pour l'obtention d'un emploi, on pourrait se poser la question à savoir si le chômage de la POE colombienne pourrait s'expliquer par un manque d'alignement entre le marché de travail et le profil occupationnel privilégié. Comme cas de

figure, on pourrait se demander si pour réduire le chômage, les efforts devraient se concentrer davantage sur un changement d'activité professionnelle (réorientation de carrière) vers une activité privilégiée par le marché de travail telle que les métiers, transports, machinerie et domaines apparentés.

- IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante indicateurs catégorie de travailleur et selon le travail CNP et SCIAN

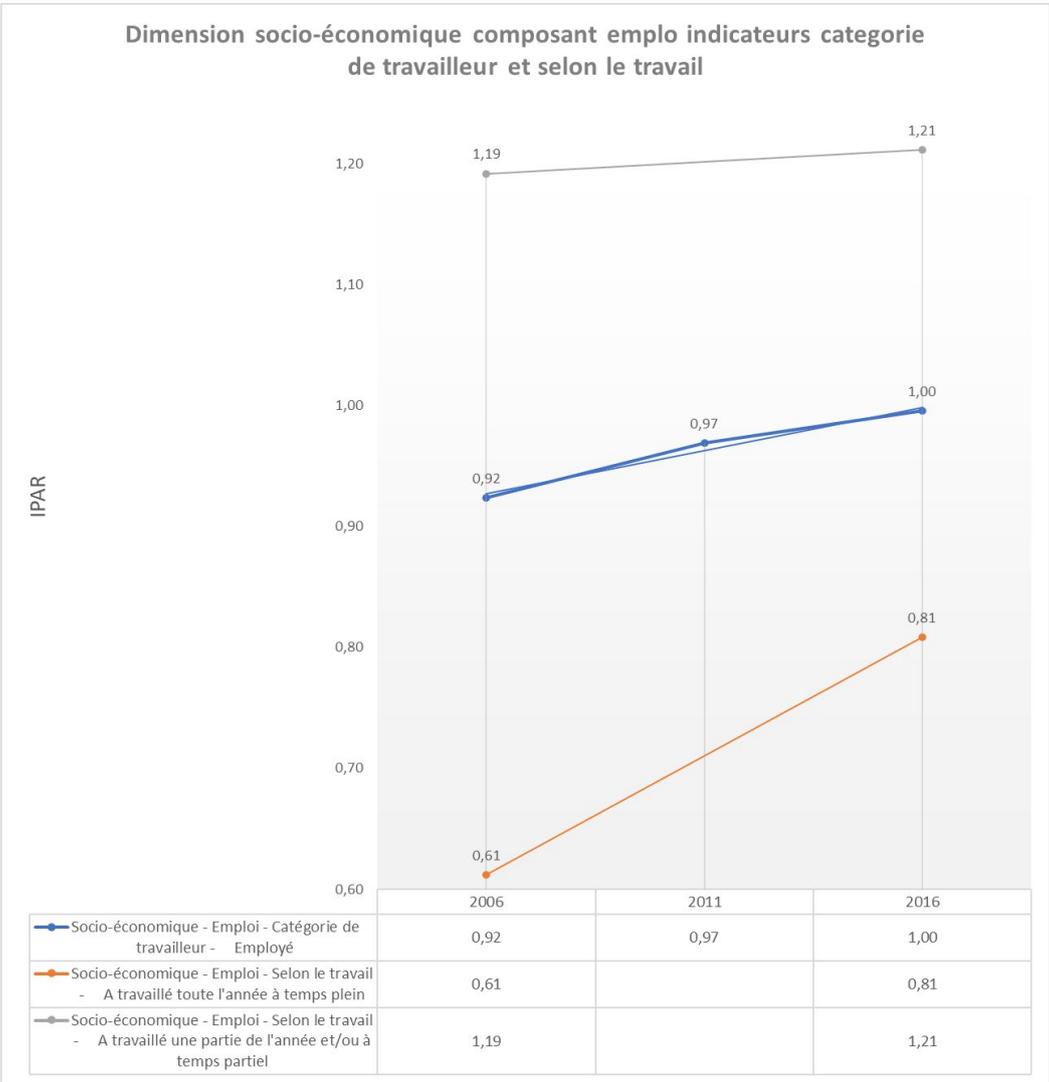


Figure 4.3. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante emploi indicateurs catégorie de travailleur et selon le travail CNP et SCIAN. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada

- **IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante emploi indicateurs CNP et SCIAN**

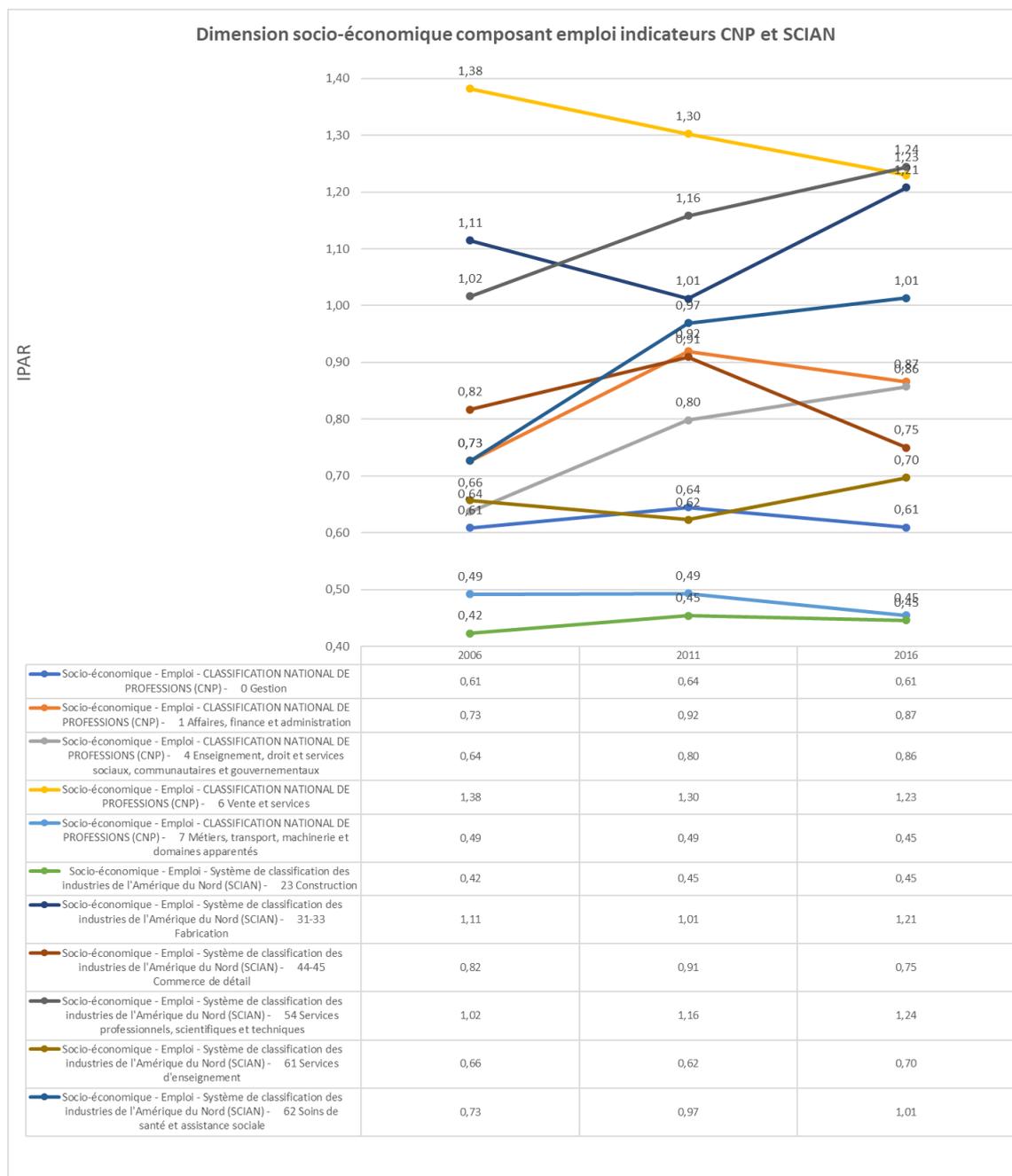


Figure 4.4. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante emploi indicateurs CNP et SCIAN. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Suivant le profil de la POE canadienne (les sous-indicateurs les plus représentatifs), les graphiques 4 et 5 nous permettent de comparer les deux populations à travers de l'IPAR. Nous avons remarqué que la différence de la POE colombienne a diminué pour les indicateurs et sous-indicateurs suivants. Par rapport à la catégorie d'emploi, la distance dans le sous-indicateur employé s'est rétrécie, ainsi que pour le sous-indicateur a travaillé toute l'année à temps plein de l'indicateur selon le travail. Concernant la profession à travers l'indicateur CNP, nous avons observé un recul de la différence par rapport aux professions d'affaires, finances et administration, enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux et vente et services. En ce qui concerne l'industrie SCIAN, nous avons constaté une diminution de la différence dans l'industrie de la construction, services d'enseignement et soins de santé et assistance sociale. Bien que la différence ait diminué au cours des périodes de référence, pour la plupart des sous-indicateurs, la distance dans certains indicateurs demeure importante. Dans ce sens, la distance par rapport à la parité parfaite (1) varie selon le sous-indicateur.

Les différences remarquées pour les indicateurs aux graphiques ne sont pas *per se* négatives. Cependant, le sous-indicateur taux de chômage et le fait de travailler à temps partiel doivent avoir un effet important sur le revenu, alors on pourrait dire que ces deux indicateurs peuvent avoir un effet important sur l'intégration et la capacité d'acquérir des biens et services essentiels.

4.2.2 Composante Éducation

Cette composante nous montre le niveau éducatif des populations ainsi que le domaine d'études et l'endroit où leurs diplômes ont été acquis. L'indicateur de « Plus haut certificat, diplôme ou grade » nous permet de voir le niveau d'instruction parmi les POE à l'étude. Le « principal domaine d'études » – Classification des programmes d'enseignement (CPE) nous dévoile le champ ou la discipline dans lesquels les études ont été effectuées. Nous avons choisi d'inclure l'information détaillée sur les programmes éducatifs qu'ont suivis les POE en comparaison seulement pour la période de 2016. Finalement, l'indicateur de lieu d'études nous montre si les études ont été réalisées à l'extérieur du Canada ou au pays.

- Plus haut certificat, diplôme ou grade

PLUS HAUT CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE			ORIGINE ETHNIQUE					
SOUS INDICATEURS		ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP	
Aucun certificat, diplôme ou grade		2006	24%	17%	26%	24%	20%	
		2016	19%	16%	25%	16%	17%	
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	2006	24%	22%	22%	26%	22%	
		2016	23%	19%	22%	21%	21%	
	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	2006	15%	10%	17%	11%	12%	
		2016	16%	8%	19%	11%	12%	
	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	2006	17%	13%	16%	17%	16%	
		2016	18%	13%	15%	17%	17%	
	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2006	5%	6%	4%	4%	6%	
		2016	4%	4%	3%	4%	4%	
	Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat	Baccalauréat	2006	12%	18%	11%	12%	14%
		2016	14%	24%	11%	18%	17%	
	Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	2006	1%	7%	1%	2%	3%
			2016	2%	8%	1%	3%	4%
	Maîtrise	Doctorat acquis	2006	0%	2%	0%	1%	1%
			2016	1%	1%	0%	1%	1%
TOTAL		2006	100%	100%	100%	100%	100%	
		2016	100%	100%	100%	100%	100%	

Tableau 4.20. Selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

En ce qui concerne l'indicateur du plus haut certificat, diplôme ou grade, la POE colombienne en 2016 a la plus grande proportion (41) % de sa population dans la catégorie du certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur, suivi de la catégorie diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence (19 %) et de la catégorie aucun certificat, diplôme ou grade (16 %). La POE colombienne a le taux le plus haut dans la catégorie de baccalauréat (24 %), ainsi que dans certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat (8 %) et maîtrise (8 %) parmi les origines ethniques choisies.

La POE colombienne a le pourcentage le plus élevé de personnes avec un *certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur* (41 %). En comparant cette proportion, la POE colombienne double l'origine ethnique canadienne (20 %) et surpasse 4 fois le Total OEHC (10 %). La POE colombienne se place troisième parmi celles avec la moindre proportion dans la catégorie *d'aucun certificat, diplôme ou grade*. La proportion de la POE colombienne est la moindre parmi toutes les origines ethniques à l'étude dans la catégorie de *certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers*. Les origines canadienne et québécoise doublent la POE colombienne dans cette catégorie. Au cours de périodes de référence, nous remarquons une progression dans toutes les catégories ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires et une diminution parmi celles avec aucun certificat, diplôme ou grade parmi toutes les origines ethniques en comparaison.

En ce qui concerne l'IPAR, nous remarquons que la POE colombienne, celle du Total OEHC et HISP, surpasse la POE canadienne et québécoise dans la catégorie de *Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur* et toutes les catégories qui y sont liées. Cette différence a augmenté au cours de périodes de référence. Dans la catégorie « *aucun certificat, diplôme ou grade* », la POE colombienne tend à se rapprocher de la POE canadienne ainsi que la population du Total HISP. Pour ce qui est de la catégorie *certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers*, et du *certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire*, la POE colombienne, le Total HISP et le Total OEHC tendent à s'éloigner.

Nous observons aussi dans cet indicateur que le profil éducatif de la POE colombienne est bien différent de celui de la POE canadienne. Comme dans les sous-indicateurs de la composante emploi, nous pourrions nous questionner à savoir si ce profil a une influence sur le chômage. Nous pouvons aussi nous demander s'il existe des facteurs culturels ou relatifs au marché de l'emploi du pays d'origine qui expliquent pourquoi la POE colombienne semble privilégier l'éducation universitaire. Nous pouvons aussi nous demander si le marché du travail de la RMR de Montréal est constitué des emplois qui demandent une formation de niveau collégial ou inférieur à l'universitaire et si ceci pourrait expliquer aussi le chômage de la POE colombienne.

Puisque la valeur de X^2 observée est supérieure au X^2 seuil pour alpha (α) 5% selon le tableau de la loi du X^2 , nous rejetons l'hypothèse nulle pour toutes les périodes de comparaison. Puisque nous avons trouvé que la valeur p est calculé à moins de 0,001 à la lecture de la table de la loi de khi2 en cas d'indépendance, il aurait moins de 0,001% de chances que les différences entre les origines ethniques, en ce qui regarde cet indicateur soient le produit du hasard.

Nous pouvons conclure qu'il est fort probable que l'origine ethnique soit statistiquement liée à cet indicateur. Cependant, étant donné la complexité des interactions qui pourraient expliquer ces différences, d'autres mesures plus complexes devront être faites pour mieux comprendre ces différences.

- **Principal domaine d'études – Classification des programmes d'enseignement (CPE)**

PRINCIPAL DOMAINE D'ÉTUDES- CLASSIFICATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (CPE 206)		ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire	2011	44%	35%	49%	41%	39%
	2016	42%	34%	46%	39%	38%
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2006	1%	1%	1%	2%	1%
	2011	1%	1%	1%	1%	1%
	2016	1%	1%	1%	1%	1%
Architecture, génie et services connexes	2006	21%	24%	20%	22%	20%
	2011	11%	17%	10%	11%	12%
	2016	12%	16%	12%	12%	12%
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	2006	5%	7%	8%	4%	6%
	2011	3%	3%	5%	3%	4%
	2016	3%	4%	4%	3%	4%
Commerce gestion et administration publique	2006	24%	24%	21%	22%	25%
	2011	13%	16%	11%	14%	16%
	2016	14%	16%	11%	14%	15%
Éducation	2006	7%	2%	6%	8%	5%
	2011	4%	2%	3%	4%	3%
	2016	4%	3%	3%	4%	3%
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2006	5%	5%	5%	4%	6%
	2011	2%	3%	2%	3%	3%
	2016	2%	3%	2%	3%	3%
Santé et domaines connexes	2006	11%	10%	10%	13%	9%
	2011	7%	7%	5%	7%	6%
	2016	7%	7%	6%	7%	7%
Sciences humaines	2006	6%	3%	7%	6%	6%
	2011	3%	2%	4%	4%	4%
	2016	3%	3%	4%	4%	4%
Sciences physiques et de la vie	2006	3%	4%	3%	3%	4%
	2011	2%	3%	2%	2%	3%
	2016	2%	3%	2%	3%	2%
Sciences sociales et de comportements et droit	2006	9%	14%	11%	10%	13%
	2011	5%	9%	5%	6%	8%
	2016	6%	9%	6%	7%	8%
Services personnels, de protection et de transport	2006	7%	5%	8%	6%	5%
	2011	4%	2%	4%	3%	3%
	2016	4%	2%	5%	4%	3%

Tableau 4.22. Selon le principal domaine d'études – Classification de programmes d'enseignement (CPE), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon l'indicateur principal domaine d'études CPE,³² 34 % de la POE colombienne en 2016 n'a aucune certificat, diplôme ou grade postsecondaire, ce qui situe cette population avec la moindre proportion parmi les origines ethniques à l'étude. Les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration publique et d'architecture, du génie et des services connexes, des sciences sociales et du comportement, ainsi que du droit représentent 47 % des domaines d'études parmi la POE colombienne.

Nous remarquons une diminution de la proportion de toutes les origines ethniques choisies dans la catégorie *aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire* au cours des années de référence. Nous observons aussi une diminution de la proportion parmi toutes les origines ethniques dans tous les domaines d'étude. Les domaines qui ont reculé le plus ont été ceux de *commerce gestion et administration publique et d'architecture, génie et services connexes*.

Les POE canadienne et québécoise ont les taux les plus hauts de leur groupe dans la catégorie *aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire*, 42 % et 46 % respectivement. Cette catégorie abrite la proportion la plus grande parmi les origines ethniques choisies. Comme nous l'avons fait avec d'autres indicateurs, la POE canadienne se concentre — comme la POE colombienne — dans les domaines *commerce gestion et administration publique et d'architecture, génie et services connexes*, suivis des domaines de *santé et domaines connexes*, ainsi que de *sciences sociales et de comportement et droit*. Ces 4 domaines concentrent 39 % de domaines d'études pour la POE canadienne. Ce profil représente pour la POE colombienne 47 %, pour le total HISP 42 % et pour le Total OEHC 40 %. Pour l'origine ethnique québécoise, ce profil représente 34 %.

En utilisant le profil selon le domaine d'études, nous constatons qu'au cours de périodes de référence, la distance entre la POE colombienne et canadienne augmente dans les domaines de l'architecture, du génie et des services connexes ainsi que dans le domaine de commerce gestion et administration publique, ce qui signifie que les deux populations tendent à ne pas se rassembler au cours de temps. Au contraire, dans le domaine de la santé et des domaines

³² Principal domaine d'études - Classification des programmes d'enseignement (CPE 2016) : « Cette variable indique la principale discipline ou le principal domaine dans lequel la personne a fait ses études ou reçu sa formation et obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires, classifié selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016. » (Statistique Canada, 2016)

connexes, la distance a diminué, ce qui veut dire que les populations se rapprochent avec le temps.

- **Principal domaine d'études – Classification des programmes d'enseignement (CPE) détaillé**

Principal domaine d'études - Classification des programmes d'enseignement (CPE 2016)		ORIGINE ETHNIQUE				
		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	2016 n	608035	11715	34365	665110	52255
Éducation	2016 n	58695	840	2390	59795	3535
13. Éducation	2016 %	4,02%	2,50%	3,20%	3,35%	2,57%
Sciences humaines	2016 n	49775	1020	2695	75785	5045
16. Linguistique, langues et littératures autochtones et étrangères	2016 %	0,41%	1,24%	0,45%	0,87%	1,00%
23. Langue et littérature/lettres anglaises	2016 %	0,12%	0,06%	0,06%	0,48%	0,22%
24. Arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines	2016 %	1,90%	1,29%	2,01%	1,56%	1,62%
30A Sciences humaines interdisciplinaires	2016 %	0,01%	0,00%	0,00%	0,02%	0,01%
38. Philosophie et études religieuses	2016 %	0,15%	0,15%	0,19%	0,23%	0,21%
39. Théologie et vocations religieuses	2016 %	0,11%	0,09%	0,08%	0,15%	0,07%
54. Histoire	2016 %	0,25%	0,06%	0,27%	0,36%	0,24%
55. Langue et littérature/lettres françaises	2016 %	0,46%	0,15%	0,54%	0,57%	0,38%
Sciences sociales et de comportements, et droit	2016 n	86425	2925	4220	143775	11620
05. Études régionales, ethniques, culturelles, des sexes et des groupes	2016 %	0,07%	0,15%	0,06%	0,09%	0,15%
09. Communications, journalisme et programmes connexes	2016 %	0,94%	1,44%	1,02%	1,79%	1,39%
19. Sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines	2016 %	1,06%	1,03%	0,89%	1,27%	1,42%
22. Droit, professions connexes et études du droit	2016 %	1,20%	1,65%	0,92%	1,41%	1,37%
30B Sciences sociales et de comportements interdisciplinaires	2016 %	0,14%	0,29%	0,19%	0,16%	0,17%
42. Psychologie	2016 %	0,97%	1,32%	0,87%	1,00%	1,14%
45. Sciences sociales	2016 %	1,54%	2,74%	1,71%	3,13%	2,76%
Commerce, gestion et administration publique	2016 n	202645	5590	8195	267125	21050
30.16 Comptabilité et informatique	2016 %	0,01%	0,06%	0,00%	0,02%	0,04%
44. Administration publique et professions en services sociaux	2016 %	0,66%	0,79%	0,76%	0,59%	0,61%
52. Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	2016 %	13,22%	15,62%	10,21%	14,35%	14,41%
Architecture, génie et services connexes	2016 n	171995	5265	8820	201945	17005
04. Architecture et services connexes	2016 %	0,51%	1,59%	0,48%	0,60%	0,99%
14. Génie	2016 %	1,85%	9,97%	1,36%	4,44%	5,25%
15. Techniques/technologies du génie et domaines liés au génie	2016 %	2,17%	1,59%	1,85%	1,86%	1,72%
30.12 Préservation historique et conservation	2016 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
46. Métiers de la construction	2016 %	2,99%	0,76%	3,71%	1,61%	1,47%
47. Technologue et technicien, mécanique et réparation	2016 %	2,56%	1,21%	2,63%	1,80%	1,57%
48. Travail de précision	2016 %	1,71%	0,41%	1,80%	1,00%	0,86%
Santé et domaines connexes	2016 n	101630	2290	4470	129350	9170
31. Études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique	2016 %	0,45%	0,29%	0,41%	0,38%	0,31%
51. Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	2016 %	6,36%	6,35%	5,51%	6,61%	6,10%
60. Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire	2016 %	0,15%	0,15%	0,08%	0,25%	0,23%
Services personnels, de protection et de transport	2016 n	63625	790	3610	57510	4485
12. Services personnels et culinaires	2016 %	2,35%	1,59%	2,81%	1,96%	2,20%
28. Science militaire, leadership et art opérationnel	2016 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%
29. Technologies militaires et sciences appliquées	2016 %	0,02%	0,00%	0,00%	0,02%	0,01%
43. Sécurité et services de protection	2016 %	1,08%	0,26%	0,97%	0,59%	0,57%
49. Transport de personnes et de matériel	2016 %	0,91%	0,41%	1,06%	0,65%	0,57%

Tableau 4.23. Selon le principal domaine d'études - Classification de programmes d'enseignement (CPE), pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 98-400-X2016189 (2016) au catalogue de Statistique Canada.

En lien avec l'indicateur et le tableau antérieur, ce tableau a comme intention de montrer en détail les programmes liés aux domaines d'étude pour les origines ethniques choisies pour la période 2016. Dans le domaine « commerce gestion et administration publique », les programmes de commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes sont ceux avec la proportion la plus élevée parmi toutes les origines ethniques en 2016. La POE colombienne a la proportion la plus importante dans ce programme parmi les origines ethniques à l'étude (15,62 %). Dans le domaine de l'architecture, du génie et des services connexes, les

programmes de génie sont ceux avec la plus forte proportion (9,97 %) parmi la POE colombienne suivis des techniques et technologies du génie et des domaines liés au génie (1,59 %) et de l'architecture et services connexes (1,59 %). Dans le même domaine, la POE canadienne se concentre dans les programmes de techniques, technologies du génie et domaines liés au génie (2,1 %), métiers de la construction (2,99 %) et technologie et technicien, mécanique et réparation (2,56 %). Dans le domaine de la santé et des domaines connexes, toutes les origines ethniques choisies se concentrent dans les professions liées au domaine de la santé et des programmes connexes. Finalement, dans le domaine des sciences sociales, du comportement et de droit, parmi toutes les origines ethniques choisies, les programmes les plus fréquentés sont ceux liés aux sciences sociales. La POE colombienne est présente dans une proportion de 2,74 %) au sein de ces programmes.

Nous observons que même si toutes les origines ethniques se concentrent dans les mêmes domaines, les programmes qui ont été fréquentés changent selon l'origine ethnique. La POE colombienne qui évolue dans le domaine du génie, de l'architecture et du commerce a davantage fréquenté des programmes de génie de niveau universitaire que la POE canadienne, qui a quant à elle fréquenté plus de programmes de niveau collégial.

Étant donné la différence entre les niveaux de formations et le chômage, on pourrait se demander si la POE colombienne est surqualifiée par rapport au marché de travail de la RMR de Montréal.

- Lieu d'études

LIEU D'ÉTUDES			ORIGINE ETHNIQUE						
SOUS-INDICATEURS		ANNÉ	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP		
Aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires		2006	%	47%	39%	47%	42%		
		2011	%	44%	35%	49%	39%		
		2016	%	42%	34%	46%	37%		
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	Lieu des études à l'extérieur du Canada		2006	%	1%	36%	1%	8%	
			2011	%	1%	42%	0%	17%	
			2016	%	1%	37%	0%	17%	
	Lieu des études au Canada	Même que la province ou le territoire de résidence		2006	%	51%	23%	51%	10%
				2011	%	54%	22%	50%	42%
				2016	%	56%	28%	53%	44%
		Différente de celle de la province ou du territoire de résidence		2006	%	1%	1%	1%	32%
				2011	%	1%	1%	1%	2%
				2016	%	1%	1%	1%	2%
Aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires		2006	IC	1,00	0,84	1,00	1,05		
		2011	IC	1,00	0,79	1,10	0,87		
		2016	IC	1,00	0,83	1,11	0,89		
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	Lieu des études à l'extérieur du Canada		2006	IC	1,00	71,33	1,13	16,61	
			2011	IC	1,00	81,29	0,66	33,12	
			2016	IC	1,00	69,54	0,91	32,43	
	Lieu des études au Canada	Même que la province ou le territoire de résidence		2006	IC	1,00	0,45	1,01	0,19
				2011	IC	1,00	0,42	0,93	0,79
				2016	IC	1,00	0,50	0,94	0,77
		Différente de celle de la province ou du territoire de résidence		2006	IC	1,00	1,10	0,72	25,23
				2011	IC	1,00	0,61	0,45	1,51
				2016	IC	1,00	0,53	0,50	1,47

Tableau 4.24. Selon le lieu d'études, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon l'indicateur de lieu d'études, la POE colombienne, pour la plupart, a effectué ses études à l'extérieur du Canada (37 %). Ceux qui ont réalisé leurs études au Canada l'ont fait dans la même province de résidence (28 %).

La POE colombienne est celle qui abrite la proportion la plus grande d'études achevées à l'extérieur du Canada parmi toutes les origines ethniques en comparaison, suivie du Total HISP et du Total OEHC. Les personnes ayant effectué leurs études au Canada les ont faites pour la plupart dans la même province de résidence. La proportion de la POE colombienne, du Total OEHC et HISP dans cette catégorie a grandi au cours des périodes de résidence, ce qui veut dire que ces populations font de plus en plus leurs études au Québec.

Étant donné que les populations immigrantes ont en majorité réalisé leurs études à l'extérieur du Canada contrairement à la POE canadienne, la différence quant à l'IPAR est très grande. Dans la catégorie des études faites dans le même territoire de résidence, la différence des populations immigrantes avec la POE canadienne est moindre et s'est rétrécie au cours des

périodes de référence. Comme nous le verrons plus tard, le lieu d'études est en lien avec le chômage.

Synthèse de la composante éducation

Nous avons constaté que chez toutes les POE à l'étude en 2016, sauf la québécoise, 80 % de leurs populations possèdent un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires. Il existe cependant des différences importantes. La POE colombienne a une proportion supérieure aux autres origines ethniques dans la catégorie des certificats, diplômes ou grades universitaires au baccalauréat ou supérieurs notamment, aux maîtrises et baccalauréats. D'autre part, la POE canadienne et la québécoise doublent la POE colombienne dans la catégorie des certificats ou diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers.

Selon l'indicateur « domaine d'études », la POE colombienne a un pourcentage plus grand de sa population dans les domaines les plus représentatifs de la POE canadienne (architecture, génie et services connexes, commerce, gestion et administration publique et sciences sociales et de comportement et droit). Dans le domaine d'architecture, génie et services connexes, les programmes choisis par la POE colombienne appartiennent plus au niveau universitaire que collégial, au moins dans le domaine d'architecture, génie et services connexes.

Nous avons remarqué que les études pour la majorité des personnes de la POE colombienne ont été faites à l'extérieur du Canada.

Bien que le but de ce travail ne soit pas d'établir des rapports de causalité entre les variables, nous considérons important de produire des hypothèses sur les variables qui pourraient expliquer le chômage étant donné l'importance du chômage dans le processus d'intégration. Les données produites nous offrent des pistes pour formuler des hypothèses. On pourrait conclure ici que le chômage pour la POE colombienne n'est pas lié à un manque d'éducation. On pourrait plutôt présumer que le chômage serait lié soit à une surqualification ou bien à un problème de reconnaissance de compétences ou de diplômes universitaires dû au fait que les études de cette population ont été effectuées dans un autre pays.

- IPAR dimension socio-économique composante éducatif

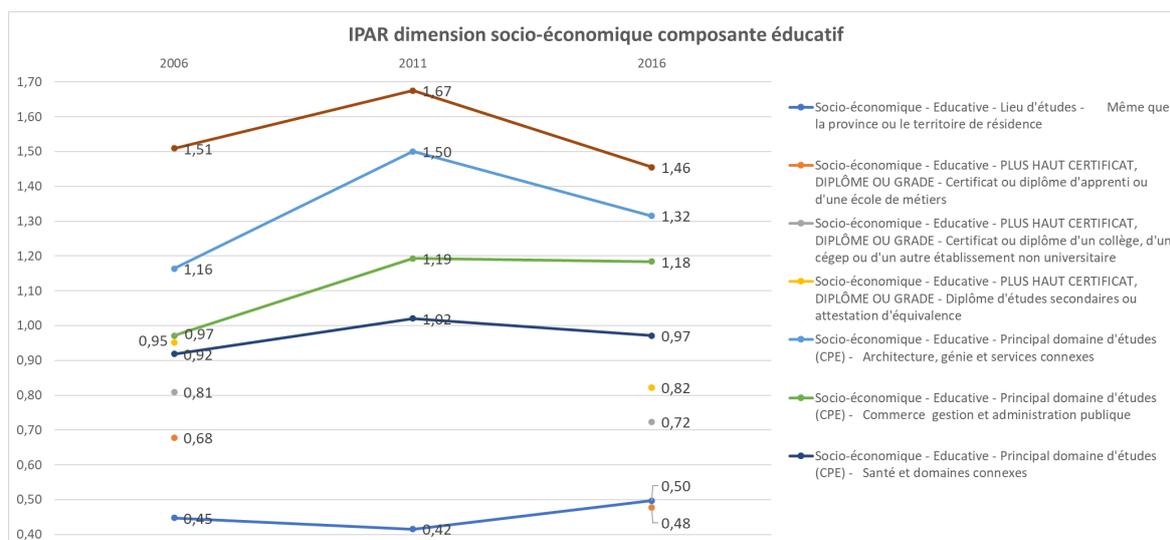


Figure 4.5. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante éducatif. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

En guise de conclusion, si on fait un profil des sous-indicateurs les plus représentatifs de la POE canadienne, on pourrait affirmer que la POE colombienne tend à ressembler moins à la POE canadienne au cours de périodes de référence pour la majorité des sous-indicateurs. Rappelons que la parité parfaite est 1 et que le point de départ de la POE colombienne en 2006 est bien loin de 1 pour plusieurs sous-indicateurs. Il est évident que la distance varie selon le sous-indicateur, mais comme nous pouvons le voir dans les lignes de tendance (lignes pointillées), la distance tend à augmenter au cours de périodes de référence. Nous avons remarqué une légère diminution de la différence pour l'indicateur *lieu d'études*, suggérant que la POE fait de plus en plus des études au Québec. Pour l'indicateur *plus haut certificat, diplôme ou grade*, la distance diminue avec le temps pour les sous-indicateurs *santé et domaines connexes*, ainsi que *sciences sociales et de comportement et droit*.

Bien que notre définition de l'intégration implique que la POE colombienne ressemble à la POE canadienne comme synonyme d'intégration, nous ne pouvons pas dire que la différence dans cette composante est nécessairement négative. Du point de vue sociétal, l'uniformité est-elle souhaitable quant au profil éducatif de toutes les POE? Si nous suivions sans nuances notre définition, nous devrions alors dire que toutes les populations devraient suivre les mêmes formations que les Canadiennes, ce qui aurait sûrement des conséquences négatives sur le marché du travail de la RMR de Montréal.

4.2.3 Composante du revenu

Dans cette section, nous utiliserons plusieurs indicateurs. Dans l'indicateur *revenu total*, nous verrons la composition du revenu de différentes origines ethniques soit en provenance du marché ou de transferts gouvernementaux. Nous explorerons plus en détail les différentes sources du revenu, c'est-à-dire si le revenu vient du marché en provenance des salaires, revenu comme travailleurs autonomes, placement entre autres. Pour ce qui est de l'indicateur statistique du revenu d'emploi, nous analyserons les revenus d'emploi médian et moyen pour les travailleurs à temps plein toute l'année et une partie de l'année ou à temps partiel. L'indicateur revenu total nous permettra de voir les tranches de revenu des populations. Finalement, l'indicateur du faible revenu nous permettra de déterminer si les POE sont dans la précarité économique. Cette composante nous donnera un aperçu de la distribution du revenu parmi les populations des origines ethniques en comparaison ainsi que de leur vulnérabilité économique en utilisant l'indicateur de faible revenu.

Il est important de mentionner qu'étant donné la nature des données provenant des recensements, pour certains indicateurs, nous n'avons pas pu extraire les populations d'origines ethniques canadienne et québécoise du Total O.E. Le cas échéant, la colonne a conservé le nom Total O.E. Pour les indicateurs dans cette composante où nous avons pu extraire les origines mentionnées, nous l'appellerons Total OEHC (origines ethniques hors de Canada).

- Composition du revenu total

COMPOSITION DU REVENU TOTAL			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEUR	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total O.E	Total HISP
Revenu du marché (%)	2006	%	88,8	79,4	87,6	88,9	82,6
	2011	%	87,7	80	83,9	86,6	82,9
	2016	%	87,1	81,6	83,5	86,2	82,5
Revenu d'emploi (%)	2006	%	76,9	74	79,2	76,2	77,4
	2011	%	75,3	74,8	73,6	73,7	77,6
	2016	%	71,4	74,5	72	70,8	76,2
Transferts gouvernementaux (%)	2006	%	11,2	20,6	12,4	11,1	17,4
	2011	%	12,3	20	16,1	13,4	17,1
	2016	%	12,9	18,4	16,5	13,8	17,5
Revenu du marché (%)	2006	%	1,00	0,89	0,99	1,00	0,93
	2011	%	1,00	0,91	0,96	0,99	0,95
	2016	%	1,00	0,94	0,96	0,99	0,95
Revenu d'emploi (%)	2006	%	1,00	0,96	1,03	0,99	1,01
	2011	%	1,00	0,99	0,98	0,98	1,03
	2016	%	1,00	1,04	1,01	0,99	1,07
Transferts gouvernementaux (%)	2006	%	1,00	1,84	1,11	0,99	1,56
	2011	%	1,00	1,63	1,31	1,09	1,39
	2016	%	1,00	1,43	1,28	1,07	1,35

Tableau 4.25. Selon la composition du revenu total, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon l'indicateur de la *composition du revenu total*³³, la plupart du revenu de personnes de 15 ans et plus aux ménages privés de la POE colombienne est un revenu de marché³⁴ (81,6 %), pour l'année 2016. Du revenu du marché, un pourcentage important vient du revenu d'emploi (74,5 %). Les transferts du gouvernement³⁵ représentent 18,4 % en 2016. Au cours des périodes de référence, les proportions du revenu du marché et du revenu d'emploi ont augmenté de 2,2 % et de 0,4 % respectivement.

³³ Composition du revenu total : « correspond à la part relative que représente chaque source de revenu ou groupe de sources de revenu, exprimée en pourcentage du revenu total agrégé de ce groupe ou de cette région » (Statistique Canada, 2016).

³⁴ Revenu du marché : « La somme du revenu d'emploi (traitements, salaires et commissions, revenu net d'un travail autonome dans une entreprise agricole ou non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession), revenu de placement, revenu de retraite d'un régime privé (pensions de retraite et rentes, y compris les versements provenant d'un régime enregistré d'épargne-retraite [REER] et d'un fonds enregistré de revenu de retraite [FERR]), et des autres sources de revenu du marché au cours de la période de référence. Il s'agit de l'équivalent du revenu total moins les transferts gouvernementaux, aussi appelé revenu avant transferts et impôts. » (Statistique Canada, 2016)

³⁵ Transferts gouvernementaux : « Les prestations en espèces versées par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de la période de référence. Sont inclus : la pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Allocation ou Allocation au survivant ; les prestations de retraite, d'invalidité et au survivant du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec ; les prestations de l'assurance-emploi et du Régime québécois d'assurance parentale ; les prestations pour enfants de programmes fédéraux et provinciaux ; les prestations d'assistance sociale ; les indemnités pour accidents du travail ; la prestation fiscale pour le revenu de travail ; les crédits pour la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente harmonisée ; autre revenu provenant de sources publiques. » (Statistique Canada, 2016)

En 2016, la POE colombienne est celle avec le moindre pourcentage du revenu de marché (81,6 %) parmi les origines ethniques choisies, ainsi que celle ayant le plus bas pourcentage du revenu d'emploi (74,5 %) suivie du total HISP (76,2 %), puis de la POE québécoise (72 %). La POE colombienne est celle avec la proportion la plus importante de transferts gouvernementaux (18,4 %) de sa population, suivie du Total HISP (17,5 %), de la POE québécoise (16,5 %) et du Total OE (13,8 %). Au fil du temps, le pourcentage du revenu total provenant de transferts gouvernementaux a diminué pour la POE colombienne, tandis qu'il a augmenté pour le reste des origines ethniques à l'étude.

En comparant la POE canadienne avec les autres origines ethniques à l'étude, nous remarquons que la POE colombienne est celle avec la différence la plus grande dans les sous-indicateurs « transferts gouvernementaux ». La distance des origines ethniques avec la POE canadienne tend à diminuer avec le temps.

Le prochain tableau nous montrera plus en détail les sources du revenu de chacune de ces sous-catégories.

- **Composition du revenu détaillé**

COMPOSITION DU REVENU				ORIGINE ETHNIQUE					
SOUS INDICATEURS			ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total Origines	Total HISP
Revenu du marché	Revenu d'emploi	Salaires et traitements %	2006	%	71,6	68,8	74,7	70,7	72,6
			2011	%	70,4	71,2	68,3	68,4	74,0
		Revenu provenant d'un travail autonome %	2006	%	5,4	5,2	4,5	5,5	4,8
			2011	%	4,8	3,6	5,3	5,3	3,6
		Revenu de placements %	2006	%	3,9	1,5	2,8	4,3	1,6
			2011	%	4,1	1,5	3,4	4,6	2,0
		Pensions de retraite et rentes %	2006	%	6,4	1,3	4	6,6	1,5
			2011	%	6,9	1,4	5,6	6,6	1,6
		Autre revenu en espèces %	2006	%	1,5	2,7	1,6	1,8	2,1
			2011	%	1,5	2,4	1,3	1,8	1,7
Transferts gouvernementaux	Pensions de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti %	2006	%	2,9	2	2,4	3	2,1	
		2011	%	3,1	1,8	3,9	3,3	1,9	
	Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada %	2006	%	3,2	1	2,5	3,4	1,1	
		2011	%	3,4	1	3,7	3,4	1,1	
	Prestations d'assurance-emploi %	2006	%	1,4	2,9	2,1	1,4	2,6	
		2011	%	1,9	3,3	2,5	2	3,1	
	Prestations pour enfants %	2006	%	1,8	7,1	2,3	1,3	6,2	
		2011	%	1,7	6,1	2,2	2,2	5,0	
	Autre revenu provenant de sources publiques %	2006	%	2	7,6	3,2	2	5,5	
		2011	%	2,1	7,8	3,9	2,5	6,0	
Impôt payé en % du revenu total			2006	%	18,5	10,7	16,9	17,7	12,2
			2011	%	18,2	11,6	15,9	17,8	12,9
Revenu après impôt en % du revenu total			2011	%	81,8	88,4	84,2	82,2	87,1
Gains ou pertes en capital nets en % du revenu total			2011	%	1,7	0,3	1,2	1,8	0,8

Tableau 4.26. Selon la composition du revenu total, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

En lien avec le tableau antérieur, ce tableau montre en détail la composition du revenu pour les périodes 2006 et 2011. Pour toutes les origines ethniques, la plupart du revenu d'emploi vient de salaires et traitements pour les périodes de 2011 et 2006. La POE colombienne a le taux le plus faible du revenu de placement et de pensions de retraite et rentes au cours de périodes de référence parmi toutes les origines ethniques. En ce qui concerne la catégorie des transferts gouvernementaux, la POE colombienne a le taux le plus important pour ce qui est des prestations d'assurance-emploi (3,3 %), des prestations pour enfants (6,1 %) et autre revenu provenant de sources publiques (7,8 %) en 2011. En contraste, la POE colombienne a les proportions les plus faibles de pensions de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti (1,8 %) et de prestations du régime de rentes du Québec ou du régime de pensions du Canada (1 %) parmi les origines choisies à l'étude.

Nous pouvons expliquer la diminution de la proportion de POE colombienne recevant des transferts du gouvernement par les améliorations dans le taux de chômage. Le type de transferts reçus par la POE colombienne témoigne du profil démographique, car cette population est jeune (2,9 % de la POE colombienne a 65 ans et plus vs 15,9 % de la POE canadienne).

- Statistiques du revenu d'emploi

STATISTIQUES DU REVENU D'EMPLOI			ORIGINES ETHNIQUES				
SOUS-INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total O.E	Total HISP
Revenu d'emploi médian pour les travailleurs qui ont travaillé toute l'année à plein temps	2006	CAD	41 043 \$	29 997 \$	34 991 \$	41 401 \$	29 390 \$
	2011	CAD	46 060 \$	35 143 \$	39 743 \$	44 052 \$	34 871 \$
	2016	CAD	51 852 \$	40 553 \$	43 282 \$	49 292 \$	40 332 \$
Revenu d'emploi moyen pour les travailleurs qui ont travaillé toute l'année à plein temps	2006	CAD	48 811 \$	35 855 \$	41 806 \$	51 221 \$	34 981 \$
	2011	CAD	54 635 \$	40 993 \$	46 868 \$	53 817 \$	40 440 \$
	2016	CAD	62 441 \$	46 590 \$	51 392 \$	60 760 \$	46 148 \$
Revenu d'emploi moyen pour les travailleurs qui ont travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	2006	CAD	23 782 \$	13 828 \$	22 482 \$	22 398 \$	16 025 \$
Revenu d'emploi médian pour les travailleurs qui ont travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	2006	CAD	14 935 \$	10 395 \$	14 825 \$	13 072 \$	11 479 \$

Tableau 4.27. Selon les statistiques du revenu d'emploi, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Comme nous l'avons remarqué, dans l'indicateur de composition du revenu, la proportion du salaire est la plus grande parmi toutes les origines ethniques. Dans cet indicateur, nous décrivons plus en profondeur le revenu d'emploi. La moyenne du revenu pour la POE colombienne est de 46 590 \$ et la médiane de 40 553 \$. La moyenne et la médiane sont des indicateurs de position dans une série de données, ou bien des mesures de tendance centrale. Même si la moyenne regroupe les données, elle a comme faiblesse d'être affectée par les valeurs extrêmes. La médiane, cependant, n'est pas affectée par les valeurs extrêmes (Hernandez, Fernandez et Baptista 2014). Celle-ci divise les valeurs d'une série de données en deux et représente le juste milieu dans un ensemble de données : dans ce cas-ci, 50 % de la POE colombienne gagnent plus de 40 553 \$ et le restant 50 % moins que ce montant. Le fait que les deux valeurs ne soient pas égales nous parle d'une asymétrie. Cette asymétrie semble positive étant donné que la médiane est inférieure à la moyenne, ce qui signifie que les données se concentrent plus à gauche de la moyenne. Cependant, nous ne disposons pas de plus de données pour approfondir cette analyse. La médiane est utilisée pour déterminer certaines mesures de faible revenu.

Le revenu d'emploi médian de la POE canadienne en 2016 qui a travaillé toute l'année à temps plein est supérieur aux autres origines ethniques (51 852 \$ POE canadienne vs 40 553 \$ POE colombienne). Nous remarquons une augmentation du revenu au cours des périodes de référence plus importante pour la POE colombienne. Cependant, l'écart avec le revenu médian de la POE canadienne en 2016 reste important. Les origines ethniques avec le plus faible revenu médian sont le Total HISP et la colombienne. Dans tous les cas, le revenu médian est inférieur

au revenu moyen, ce qui reflète les désavantages de la moyenne. Les revenus élevés poussent la moyenne vers la droite.

Selon l'IPAR, au cours de la période de référence, la différence entre les revenus médians de la POE canadienne et ceux de la colombienne et du total HISP tend à diminuer. Cependant, la distance demeure importante. La POE québécoise a vu une augmentation de la différence ainsi que le total O.E. Cependant, la distance de la POE québécoise s'avère plus importante.

- **Revenu total 15 ans et plus aux ménages privés**

REVENU TOTAL 15 ANS ET PLUS AUX MÉNAGES PRIVÉS			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS		ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total O.E	Total HISP
Sans revenu total		2016 %	3%	7%	3%	4%	6%
Ayant un revenu d'emploi	Moins de 10 000 \$ (comprend les pertes)	2016 %	10%	20%	12%	13%	17%
	10 000 \$ à 19 999 \$	2016 %	16%	21%	20%	17%	20%
	20 000 \$ à 29 999 \$	2016 %	14%	14%	15%	14%	14%
	30 000 \$ à 39 999 \$	2016 %	12%	12%	13%	12%	13%
	40 000 \$ à 49 999 \$	2016 %	11%	9%	11%	10%	10%
	50 000 \$ à 59 999 \$	2016 %	9%	6%	8%	8%	6%
	60 000 \$ à 69 999 \$	2016 %	6%	3%	5%	6%	4%
	70 000 \$ à 79 999 \$	2016 %	5%	2%	4%	4%	3%
	80 000 \$ à 89 999 \$	2016 %	4%	2%	2%	3%	2%
	90 000 \$ à 99 999 \$	2016 %	2%	1%	1%	2%	1%
	100 000 \$ à 149 999 \$	2016 %	5%	1%	3%	4%	2%
150 000 \$ et plus	2016 %	2%	1%	1%	2%	1%	
Sans revenu total		2016 IC	1,00	2,09	0,99	1,20	1,91
Ayant un revenu d'emploi	Moins de 10 000 \$ (comprend les pertes)	2016 IC	1,00	1,98	1,20	1,26	1,68
	10 000 \$ à 19 999 \$	2016 IC	1,00	1,33	1,25	1,08	1,24
	20 000 \$ à 29 999 \$	2016 IC	1,00	1,06	1,12	1,04	1,06
	30 000 \$ à 39 999 \$	2016 IC	1,00	0,96	1,10	0,97	1,06
	40 000 \$ à 49 999 \$	2016 IC	1,00	0,81	0,94	0,93	0,87
	50 000 \$ à 59 999 \$	2016 IC	1,00	0,68	0,88	0,89	0,73
	60 000 \$ à 69 999 \$	2016 IC	1,00	0,51	0,83	0,88	0,60
	70 000 \$ à 79 999 \$	2016 IC	1,00	0,42	0,81	0,86	0,56
	80 000 \$ à 89 999 \$	2016 IC	1,00	0,48	0,70	0,86	0,53
	90 000 \$ à 99 999 \$	2016 IC	1,00	0,37	0,64	0,87	0,49
	100 000 \$ à 149 999 \$	2016 IC	1,00	0,30	0,60	0,89	0,48
150 000 \$ et plus	2016 IC	1,00	0,25	0,49	0,94	0,40	

Tableau 4.28. Selon le revenu total pour la population de 15 ans et plus aux ménages privés, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon l'indicateur des tranches de revenu total³⁶ en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, 56 % de la POE colombienne gagne entre moins de 10 000 \$ et 29 999 \$. Pour la même période, 42 % de la POE colombienne gagne entre moins de 10 000 \$

³⁶ Revenu total : « La somme de certains revenus (en espèces et, dans certains cas, en nature) de l'unité statistique au cours d'une période de référence donnée. ... Dans le contexte des ménages, le revenu total s'entend des rentrées d'argent de certaines sources pour tous les membres du ménage, avant impôts sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée » (Statistique Canada, 2016).

et 19 999 \$. Même si la mesure du faible revenu avant impôt pour les ménages de 1 personne était en 2015 de 22 505 \$ (Institut de la statistique du Québec, 2020), nous ne pouvons pas conclure que 42 % de la POE colombienne a un faible revenu selon la MFR-seuils avant impôt étant donné que nous ne connaissons pas la grandeur de ménages prise pour cet indicateur. Finalement, 7 % de la POE colombienne n'a pas de revenu.

La POE colombienne est celle avec le pourcentage le plus grand dans la catégorie sans revenu parmi toutes les origines ethniques suivie du Total HISP et du Total O.E. L'origine colombienne est aussi celle avec le pourcentage le plus important parmi ceux qui gagnent entre moins de 10 000 \$ et 29 999 \$, suivie du Total HISP et de la POE québécoise.

La POE canadienne (7 %) est celle qui concentre le plus de sa population dans la tranche de revenu entre 100 000 \$ et plus ; ainsi que celle qui concentre le plus de sa population entre 50 000 \$ et 99 999 \$ (26 %).

- Situation de faible revenu

SITUATION DE FAIBLE REVENU			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS CATEGORIE	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
À faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)	2011	n	223890	6410	19675	428960	6163
	2016	n	194555	5975	18530	400945	5094
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	2006	n	96630	2860	6880	2171245	3455
	2016	n	146905	4960	15670	315245	4021
Totaux	2006	n	1663130	9155	72100	28893705	18733
	2011	n	1677935	17160	88355	1986185	23489
	2016	n	1755640	22910	92110	2162045	26567
À faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)	2011	%	13%	37%	22%	22%	26%
	2016	%	11%	26%	20%	19%	19%
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	2006	%	6%	31%	10%	8%	18%
	2016	%	8%	22%	17%	15%	15%
À faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)	2011	IC	1,00	2,80	1,67	1,62	1,97
	2016	IC	1,00	2,35	1,82	1,67	1,73
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	2006	IC	1,00	5,38	1,64	1,29	3,17
	2016	IC	1,00	2,59	2,03	1,74	1,81

Tableau 4.29. Selon la situation du faible revenu pour la population de 15 ans et plus aux ménages privés, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon la *mesure de faible revenu après impôt* (MFR-Apl)³⁷ en 2011 et en 2016, la POE colombienne est celle avec la proportion la plus importante de sa population dans cette

³⁷ Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) : «... désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté par une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

catégorie. Dans cette mesure, la POE québécoise constitue la deuxième concentration la plus importante. Selon les *seuils de faible revenu après impôt* (SFR-Apl)³⁸ en 2006 et en 2016, la POE colombienne est celle avec le pourcentage le plus grand de sa population dans cette catégorie parmi les origines ethniques choisies, suivie de l'origine ethnique québécoise.

Nous remarquons une diminution importante des proportions de la POE colombienne pour ces deux sous-indicateurs. Pour la MFR-Apl, la diminution a été de 11 % tandis que pour la POE québécoise, de 2 %. Pour la SFR-Apl la diminution a été de 9 % pour la POE colombienne et nous avons remarqué une augmentation de 7 % pour la POE québécoise dans ce sous-indicateur. La POE canadienne a aussi augmenté sa proportion de 2 % dans cette catégorie au cours des périodes de référence ainsi que le Total OEHC (7 %).

Selon l'IPAR, la POE colombienne et le Total HISP ont réduit leurs écarts avec la POE canadienne dans les deux sous-indicateurs au cours des périodes de référence. Les deux autres origines en comparaison ont augmenté leurs écarts dans les mêmes périodes.

Synthèse composante revenu

Nous avons remarqué que le revenu de la POE colombienne vient du marché, surtout des salaires et traitements. Nous avons aussi remarqué que cette population est celle qui reçoit le plus de transferts du gouvernement parmi les origines ethniques en comparaison, notamment en transfert pour la prestation pour enfants, prestation d'assurance-emploi et autre revenu provenant de sources publiques. Nous avons également observé une augmentation du pourcentage des personnes avec un revenu du marché ainsi qu'une diminution du pourcentage de la population recevant des transferts du gouvernement. Nous avons aussi constaté que cette population a le revenu moyen et médian le plus bas tant pour la catégorie de travail à temps

... la ligne applicable à un ménage est définie comme la moitié de la médiane canadienne du revenu après impôt rajusté des ménages, multipliée par la racine carrée de la taille du ménage. La médiane est déterminée en fonction de toutes les personnes dans les ménages privés où les concepts de faible revenu sont applicables. ... » (Statistique Canada, 2016)

³⁸ Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl) : « ... désignent un seuil de revenu, défini en utilisant les données sur les dépenses pour 1992, sous lequel les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une portion plus grande que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Plus précisément, les seuils représentaient des niveaux de revenu dans lesquels on s'attendait à ce que les familles ou les personnes consacrent 20 points de pourcentage ou plus que la moyenne de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ces seuils ont été indexés en dollars courants selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble.

Le SFR-Apl comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des économies d'échelle et des différences potentielles du coût de la vie dans des communautés de tailles différentes. ... » (Statistique Canada, 2016)

plein pendant toute l'année que pour la catégorie de travail à temps partiel ou une partie de l'année. La POE colombienne est aussi celle avec le pourcentage le plus important de personnes sans revenu et dont le revenu se situe entre moins de 10 000 \$ et 29 999 \$. Ces deux tranches contiennent 56 % du revenu de la POE colombienne en 2016. Selon les mesures de faible revenu la *mesure de faible revenu après impôt* (MFR-Apl) et les *seuils de faible revenu après impôt* (SFR-Apl), la POE colombienne a la concentration la plus grande parmi ces deux mesures parmi les origines ethniques en comparaison.

Bref, malgré les améliorations au cours des périodes de référence, nous remarquons que la POE colombienne est loin de la POE canadienne en matière de revenu. La POE continue à avoir des écarts importants par rapport à la POE en matière de revenu et de sa position sa proportion de personnes à faible revenu.

- - IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante revenu

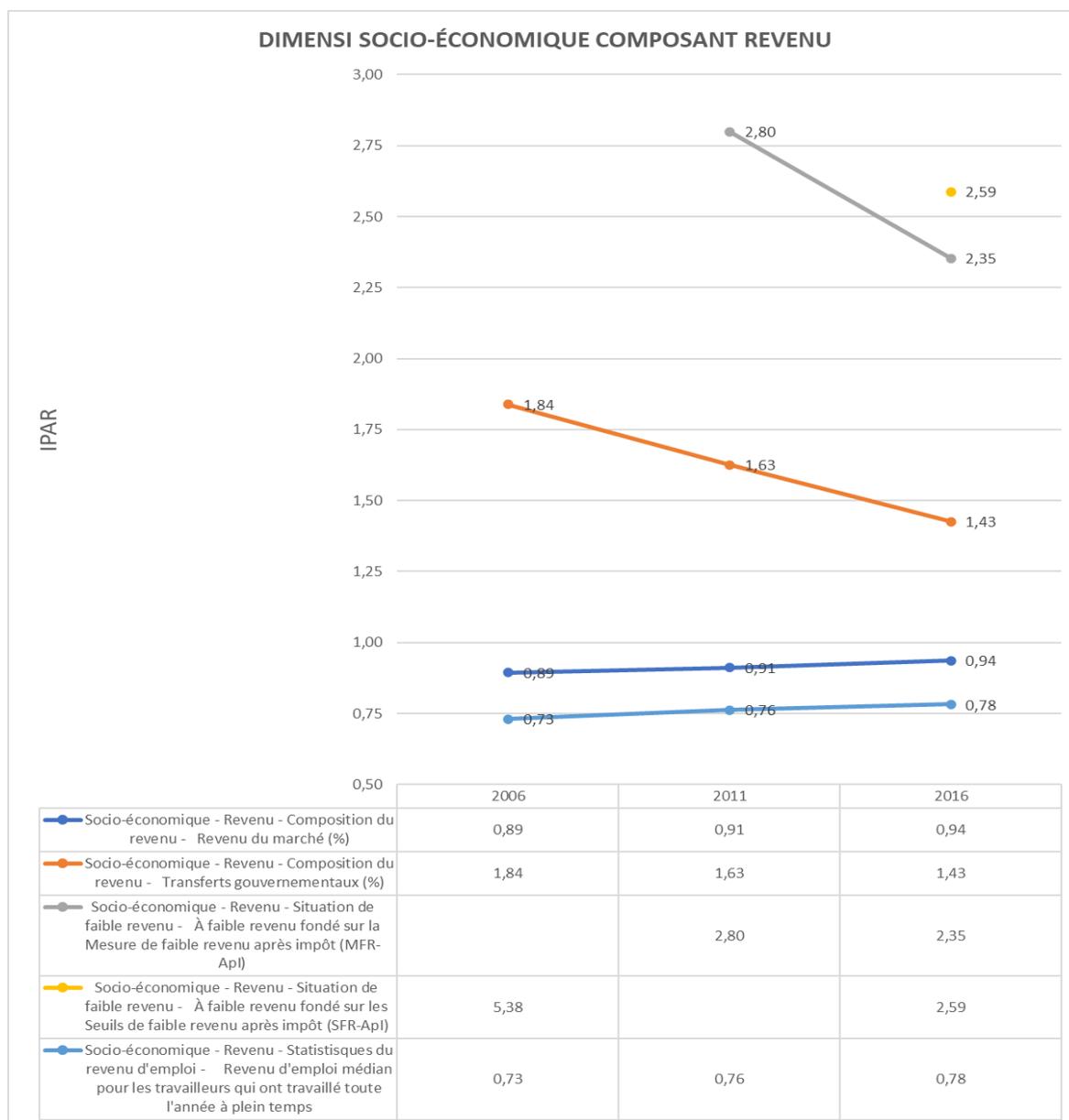


Figure 4.6. IPAR POE colombienne dimension socio-économique composante revenu. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Ce graphique nous montre les changements au cours des périodes de référence de la POE colombienne selon l'IPAR avec la POE canadienne. Prenant en considération tous les indicateurs et certains sous-indicateurs qui représentent le plus la POE canadienne (ceux inclus au graphique 6), nous avons observé que pour la POE colombienne, l'écart s'est rétréci au cours des périodes de référence. L'écart demeure cependant important, surtout pour les sous-

indicateurs liés au faible revenu. Pour en finir avec cette dimension, nous réfléchissons sur plusieurs constants. Ces réflexions vont guider le chapitre de la discussion.

Comme nous l'avons remarqué, la POE colombienne tend à ressembler à la POE canadienne au cours des périodes de référence, pour la plupart des indicateurs de cette dimension; cependant, certains indicateurs nous montrent des différences importantes que nous croyons nécessaire d'aborder.

Comment expliquer le taux de chômage de la POE colombienne? Quels facteurs déterminent celui-ci? Est-ce la langue, la formation, le niveau éducatif, le fait que les études de cette population ont été réalisées pour la plupart à l'extérieur du pays? Nous avons constaté que le chômage n'est pas semblable parmi les origines ethniques hispanophones. Cependant, les origines ethniques hispanophones avec les migrations les plus récentes et une concentration plus élevée d'immigrants de première génération sont celles avec les plus importants taux de chômage. Ces origines hispanophones sont les origines ethniques colombienne, mexicaine et péruvienne.

La POE colombienne concentre sa population dans les mêmes professions (CNP) et industries (SCIAN) que la POE canadienne ; toutefois, la proportion de la POE canadienne par profession et industrie diffère. Les domaines où il existe les plus grandes différences sont celui de la gestion et celui des métiers, transport, machinerie et domaines apparentés. En ce qui concerne les industries (SCIAN), la POE canadienne concentre davantage que la POE colombienne sa main-d'œuvre dans la construction et le commerce au détail. La majeure concentration dans ces domaines et industries explique possiblement le faible revenu ou le chômage.

Quant aux plus hauts certificat, diplôme ou grade, les programmes choisis par la POE canadienne appartiennent plus au niveau collégial qu'au niveau universitaire. Au contraire, la POE colombienne concentre davantage ses études au niveau universitaire que collégial. La POE colombienne est-elle surqualifiée? La POE colombienne a une proportion semblable aux domaines d'études d'autres origines ethniques, y compris la POE canadienne. En fait, une proportion plus grande de la POE colombienne en 2016 est présente dans tous les domaines d'études qui constituent la majorité pour la POE canadienne. Le seul domaine où la proportion est plus grande est celui d'aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire. Il semble que pour la POE colombienne, les études postsecondaires ne garantissent pas l'accès au travail. Il est

important de remarquer que la plupart des études de la POE colombienne ont été faites à l'extérieur de Canada, ce qui mène à la question de savoir si les études acquises à l'extérieur comportent la même valeur ou augmentent les chances de trouver un emploi pour les immigrants. Du moins, pour la POE colombienne, il ne semble pas en être le cas.

En plus des taux les plus élevés de sa population sous les MFR-Av1 et SFR-Av1, la POE colombienne doit aussi composer avec un revenu médian inférieur à la POE canadienne pour plus de 10 000 dollars en 2016. La POE colombienne est aussi celle avec la proportion la plus importante de travailleurs à temps partiel ou une partie de l'année en 2016. Sur le plan du revenu, la POE colombienne est loin de ressembler à la POE canadienne. Quels facteurs expliquent l'écart de revenu entre la POE colombienne — et en général les autres populations des origines ethniques à l'étude — et la POE canadienne?

4.3 Dimensions politique et civique

Même s'il est possible de trouver dans la littérature plusieurs indicateurs pour cette dimension, dans le cadre de notre travail, nous avons utilisé seulement celui de la citoyenneté. Ceci nous permet de voir le taux de citoyenneté qui est liée à certains droits et garanties que d'autres statuts légaux n'offrent pas.

4.3.1 Citoyenneté

CITOYENNETÉ			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Citoyens du Canada seulement	2006	%	99%	40%	99%	91%	63%
	2011	%	99%	42%	99%	78%	60%
	2016	%	99%	44%	99%	74%	60%
Citoyens du Canada et d'au moins un autre pays	2006	%	1%	13%	1%	3%	12%
	2011	%	1%	16%	1%	8%	13%
	2016	%	1%	28%	1%	12%	21%
Ne sont pas des citoyens canadiens	2006	%	0%	46%	0%	6%	25%
	2011	%	0%	42%	0%	14%	27%
	2016	%	0%	28%	0%	14%	19%
Citoyens du Canada seulement	2006	IC	1,00	0,41	1,00	0,92	0,64
	2011	IC	1,00	0,42	1,00	0,78	0,60
	2016	IC	1,00	0,44	1,00	0,75	0,61
Citoyens du Canada et d'au moins un autre pays	2006	IC	1,00	25,72	1,53	5,67	23,56
	2011	IC	1,00	26,61	1,45	13,33	22,31
	2016	IC	1,00	28,50	1,20	12,22	21,64
Ne sont pas des citoyens canadiens	2006	IC	1,00	327,60	1,80	42,11	173,75
	2011	IC	1,00	416,93	1,23	141,95	263,60
	2016	IC	1,00	174,77	0,90	88,64	116,29

Tableau 4.30. Selon la citoyenneté, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

En ce qui concerne l'indicateur de citoyenneté, le pourcentage de la POE colombienne dans la catégorie « *ne sont pas des citoyens canadiens* » a reculé de presque 20 % au cours des périodes de référence. Les catégories « *citoyennes du Canada* et *citoyennes du Canada et d'au moins un autre pays* » représentent 72 % de la POE colombienne en 2016, alors qu'en 2011 le pourcentage de la POE colombienne qui n'est pas citoyenne est de 28 %. Nous remarquons une augmentation de l'octroi de citoyenneté pour la POE colombienne au cours de périodes de référence. Le Total HISP a aussi reculé dans la catégorie « *ne sont pas des citoyens canadiens* » et a augmenté dans les deux autres catégories comme l'origine ethnique colombienne.

- **IPAR dimensions civique et politique composante citoyen.**

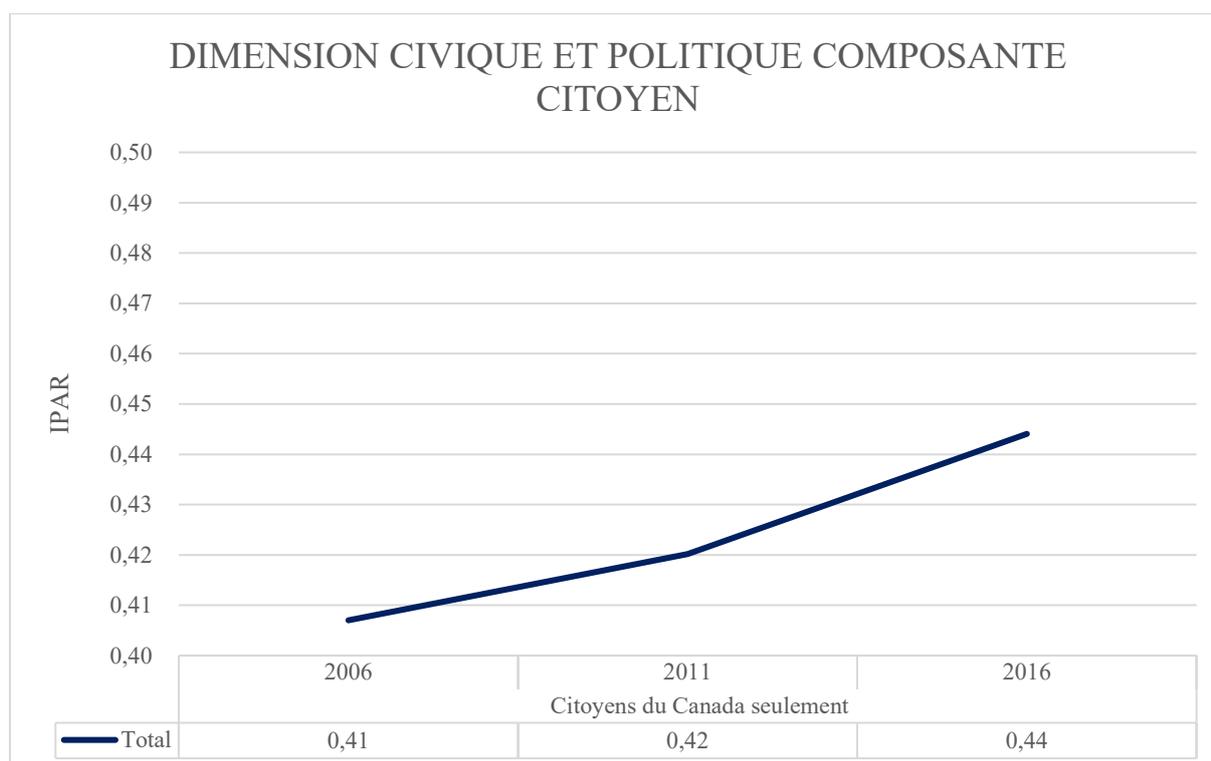


Figure 4.7. IPAR POE colombienne avec la POE canadienne pour l'indicateur citoyenneté. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Étant donné que la plupart de la POE canadienne est citoyenne canadienne seulement et que c'est ce sous-indicateur qui la représente le plus, nous l'utiliserons pour l'analyse. Au cours des périodes de référence, la différence avec la POE canadienne a diminué. Il faut dire cependant que plusieurs origines ethniques ont le droit d'être citoyens de plus d'un pays, donc les populations immigrantes vont difficilement ressembler à la POE canadienne dans cette composante.

4.4 Dimension linguistique

Dans cette dimension, nous verrons les indicateurs de la langue maternelle, de la connaissance de langues officielles ainsi que de la langue la plus parlée à la maison et au travail. Ceci nous donnera un aperçu de la connaissance des langues officielles parmi les populations à l'étude ainsi que de leur utilisation dans l'espace public comme le travail et l'espace privé (à la maison). Cette dimension s'avère particulièrement importante dans le contexte de Québec.

- Langue maternelle

LANGUE MATERNELLE			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Anglais	2006	%	6,52%	2,83%	1,50%	60,25%	6,56%
	2011	%	7,04%	3,32%	2,60%	15,82%	7,02%
Français	2006	%	91,86%	11,06%	95,91%	17,67%	22,09%
	2011	%	91,41%	7,43%	95,78%	37,89%	21,05%
Langue non officielle	2006	%	0,70%	84,41%	1,47%	20,80%	67,36%
	2011	%	0,86%	86,68%	0,74%	42,67%	67,81%
Anglais et français	2006	%	0,74%	0,16%	0,77%	0,29%	0,43%
	2011	%	0,38%	0,00%	0,37%	0,37%	0,17%
Anglais et langue non officielle	2006	%	0,03%	0,44%	0,00%	0,81%	0,91%
	2011	%	0,10%	0,70%	0,02%	1,13%	1,14%
Français et langue non officielle	2006	%	0,11%	0,98%	0,21%	0,14%	2,37%
	2011	%	0,20%	1,72%	0,47%	2,00%	2,67%
Anglais, français et langue non officielle	2006	%	0,03%	0,11%	0,12%	0,03%	0,29%
	2011	%	0,02%	0,00%	0,00%	0,12%	0,09%
Anglais	2006	IC	1,00	0,43	0,23	9,24	1,01
	2011	IC	1,00	0,47	0,37	2,25	1,00
Français	2006	IC	1,00	0,12	1,04	0,19	0,24
	2011	IC	1,00	0,08	1,05	0,41	0,23
Langue non officielle	2006	IC	1,00	120,48	2,10	29,69	96,14
	2011	IC	1,00	101,04	0,86	49,74	79,04
Anglais et français	2006	IC	1,00	0,22	1,05	0,40	0,59
	2011	IC	1,00	-	0,99	0,98	0,45
Anglais et langue non officielle	2006	IC	1,00	13,24	-	24,66	27,49
	2011	IC	1,00	7,36	0,24	11,85	12,02
Français et langue non officielle	2006	IC	1,00	8,93	1,89	1,28	21,57
	2011	IC	1,00	8,62	2,36	10,02	13,42
Anglais, français et langue non officielle	2006	IC	1,00	3,31	3,56	1,05	8,76
	2011	IC	1,00	-	-	5,49	4,13

Tableau 4.31. Selon la langue maternelle, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Nous commencerons par *la langue maternelle* de la POE colombienne. La langue maternelle est l'espagnol et le pourcentage de ceux qui parlent cette langue est supérieur à 84 %. La deuxième langue maternelle est le français, suivi de l'anglais. Le pourcentage de ceux qui ont le français comme langue maternelle est supérieur à ceux dont l'anglais est la première langue.

La différence est de plus du double. La POE colombienne a augmenté la proportion du français et langue non officielle comme langue maternelle au cours des périodes de référence.

La POE canadienne a comme langue maternelle le français dans la proportion la plus grande (91 %) suivi de l'anglais. L'utilisation de la langue française comme langue maternelle est supérieure seulement parmi la POE québécoise. L'utilisation du français comme langue maternelle a reculé très légèrement parmi ces deux origines ethniques au cours des périodes de référence. Parmi le total OEHC, le français a augmenté au cours des périodes de référence et l'anglais a diminué au cours des mêmes périodes. De manière prévisible, une langue non officielle demeure la langue maternelle parmi les origines ethniques immigrantes.

À l'aide de l'IPAR, nous avons remarqué chez la POE colombienne une très légère diminution de la différence pour ce qui est du sous-indicateur français comme langue maternelle ainsi que du sous-indicateur français et langue non officielle. La distance est cependant très importante par rapport à la POE canadienne. Nous devons prendre en considération pour cet indicateur que la majorité de la POE colombienne est constituée d'immigrants de première génération dont il est impossible de modifier la langue maternelle. Pour les prochaines générations, ce sera sûrement différent.

- Connaissance des langues officielles

Connaissance des langues officielles			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Anglais	2006	%	2%	5%	0%	72%	6%
	2011	%	2%	6%	0%	12%	6%
Français	2006	%	51%	44%	56%	11%	37%
	2011	%	48%	40%	52%	27%	34%
Anglais et français	2006	%	47%	44%	44%	16%	52%
	2011	%	50%	48%	48%	58%	55%
Ni anglais ni français	2006	%	0%	8%	0%	2%	5%
	2011	%	0%	6%	0%	3%	4%
Anglais	2006	IC	1,00	2,53	0,16	39,95	3,44
	2011	IC	1,00	2,98	0,25	6,35	3,37
Français	2006	IC	1,00	0,85	1,08	0,21	0,72
	2011	IC	1,00	0,84	1,08	0,56	0,72
Anglais et français	2006	IC	1,00	0,94	0,94	0,34	1,12
	2011	IC	1,00	0,95	0,95	1,16	1,09
Ni anglais ni français	2006	IC	1,00	103,04	1,52	22,79	60,85
	2011	IC	1,00	64,19	0,82	30,41	45,94

Tableau 4.32. Selon la connaissance des langues officielles, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), respectivement au catalogue de Statistique Canada)

CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES			ORIGINES ETHNIQUES					
SOUS INDICATEURS		ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP	
Connaissance d'une langue	Anglais seulement	2016	%	2%	1%	0%	4%	1%
	Français seulement	2016	%	45%	3%	51%	14%	7%
	Langue non officielle seulement	2016	%	0%	6%	0%	3%	3%
Connaissance de plusieurs langues	Anglais et français seulement	2016	%	47%	3%	41%	26%	10%
	Anglais, français et une ou plusieurs langues non officielles	2016	%	5%	47%	6%	33%	47%
	Anglais et une ou plusieurs langues non officielles	2016	%	0%	4%	0%	8%	4%
	Français et une ou plusieurs langues non officielles	2016	%	1%	38%	2%	14%	27%
	Langues non officielles multiples seulement	2016	%	0%	0%	0%	0%	0%
Connaissance d'une langue	Anglais seulement	2016	IC	1,00	0,32	0,19	2,34	0,80
	Français seulement	2016	IC	1,00	0,06	1,11	0,30	0,16
	Langue non officielle seulement	2016	IC	1,00	63,60	1,16	28,82	35,23
Connaissance de plusieurs langues	Anglais et français seulement	2016	IC	1,00	0,06	0,87	0,54	0,22
	Anglais, français et une ou plusieurs langues non officielles	2016	IC	1,00	10,16	1,31	7,10	10,26
	Anglais et une ou plusieurs langues non officielles	2016	IC	1,00	18,52	0,25	38,35	20,22
	Français et une ou plusieurs langues non officielles	2016	IC	1,00	51,60	2,20	18,39	35,96
	Langues non officielles multiples seulement	2016	IC	1,00	-	4,77	122,41	13,77

Tableau 4.33. Selon la connaissance des langues officielles, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

D'abord, les résultats entre les 3 périodes de référence ne sont pas comparables étant donné que les catégories d'analyses ne sont pas les mêmes. Pour cette raison, nous présentons 2 graphiques.

Selon le graphique 4.32 (connaissance des langues officielles), la POE colombienne pour les périodes 2006-2011 connaît le français seulement dans une proportion plus grande que l'anglais seulement. La catégorie qui suit en importance est celle de deux langues officielles. Ceux qui connaissent seulement l'anglais représentent la moindre proportion. Ceux qui ne connaissent aucune de deux langues officielles constituent 6 % en 2011. Au cours de périodes de référence, nous remarquons une augmentation de la connaissance de deux langues officielles et de l'anglais.

Pour les autres origines ethniques en comparaison, nous avons remarqué une augmentation de la connaissance du français parmi le Total OEHC et une diminution parmi les origines ethniques restantes, y compris la québécoise et canadienne, cette dernière au profit de la connaissance de deux langues officielles, donc du bilinguisme.

Pour ce qui est de la période 2016, le graphique 33 nous montre que la POE colombienne connaît plus le français que l'anglais. Cependant, la POE se concentre dans le sous-indicateur anglais, français, et une ou plusieurs langues non officielles et le sous-indicateur français et une ou plusieurs langues non officielles, faisant en sorte que cette population connaît plusieurs langues.

Pour les périodes 2006-2011 selon l'IPAR, la différence avec la POE canadienne tend à augmenter par rapport aux sous-indicateurs du français seulement et anglais seulement. Nous observons que la distance est beaucoup plus importante pour l'indicateur anglais que pour le français où la distance avec la POE canadienne est moindre. D'autre part, nous avons observé une très légère réduction de la différence par rapport au sous-indicateur anglais et français.

Ces deux graphiques nous montrent que la POE colombienne a une connaissance plus importante du français que de l'anglais séparément. Il semble que la POE tend à augmenter l'utilisation de plusieurs langues officielles et non officielles que de changer pour une des langues officielles.

- Langue la plus souvent parlée à la maison

LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON			ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEURS	ANNÉE		Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Anglais	2006	%	7,12%	6,81%	2,08%	69,38%	12,76%
	2011	%	7,71%	8,16%	3,04%	24,01%	13,18%
	2016	%	7,62%	6,83%	3,28%	22,33%	12,43%
Français	2006	%	91,56%	21,09%	95,86%	16,98%	35,14%
	2011	%	90,99%	16,93%	95,56%	44,63%	32,49%
	2016	%	90,28%	18,22%	93,87%	44,41%	33,79%
Langue non officielle	2006	%	0,40%	64,74%	0,89%	11,75%	42,91%
	2011	%	0,46%	67,05%	0,49%	24,76%	44,92%
	2016	%	0,46%	62,90%	0,41%	22,61%	39,58%
Anglais et français	2006	%	0,74%	0,60%	0,84%	0,27%	0,99%
	2011	%	0,45%	0,23%	0,44%	0,58%	0,37%
	2016	%	1,10%	0,61%	1,62%	1,73%	1,44%
Anglais et langue non officielle	2006	%	0,04%	0,60%	0,03%	1,38%	1,37%
	2011	%	0,12%	1,81%	0,02%	1,96%	1,84%
	2016	%	0,09%	1,57%	0,03%	2,24%	2,03%
Français et langue non officielle	2006	%	0,11%	5,56%	0,25%	0,19%	5,94%
	2011	%	0,23%	5,65%	0,42%	3,74%	6,78%
	2016	%	0,29%	8,58%	0,64%	5,16%	8,45%
Anglais, français et langue non officielle	2006	%	0,04%	0,65%	0,06%	0,05%	0,91%
	2011	%	0,03%	0,20%	0,04%	0,31%	0,43%
	2016	%	0,15%	1,31%	0,17%	1,52%	2,29%
Anglais	2006	IC	1,00	0,96	0,29	9,75	1,79
	2011	IC	1,00	1,06	0,39	3,11	1,71
	2016	IC	1,00	0,90	0,43	2,93	1,63
Français	2006	IC	1,00	0,23	1,05	0,19	0,38
	2011	IC	1,00	0,19	1,05	0,49	0,36
	2016	IC	1,00	0,20	1,04	0,49	0,37
Langue non officielle	2006	IC	1,00	163,38	2,25	29,64	108,28
	2011	IC	1,00	145,91	1,07	53,88	97,76
	2016	IC	1,00	136,58	0,88	49,10	85,96
Anglais et français	2006	IC	1,00	0,81	1,13	0,37	1,34
	2011	IC	1,00	0,51	0,96	1,28	0,81
	2016	IC	1,00	0,55	1,46	1,56	1,30
Anglais et langue non officielle	2006	IC	1,00	15,90	0,73	36,48	36,24
	2011	IC	1,00	15,23	0,14	16,55	15,49
	2016	IC	1,00	16,72	0,29	23,83	21,63
Français et langue non officielle	2006	IC	1,00	51,02	2,28	1,77	54,53
	2011	IC	1,00	24,73	1,83	16,35	29,66
	2016	IC	1,00	29,67	2,22	17,84	29,22
Anglais, français et langue non officielle	2006	IC	1,00	16,07	1,36	1,32	22,24
	2011	IC	1,00	6,00	1,17	9,25	12,53
	2016	IC	1,00	8,93	1,15	10,35	15,59

Tableau 4.34. Selon la langue parlée le plus souvent à la maison, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon la langue parlée la plus souvent à la maison, la POE colombienne parle plus souvent une langue non officielle à la maison, suivie du français et ensuite de l'anglais. L'utilisation du français uniquement et de l'anglais uniquement à la maison n'a pas augmenté parmi cette population au cours de la période de référence. Au contraire, l'utilisation du français et d'une langue non officielle a augmenté de trois points de pourcentage au cours des périodes de référence. L'utilisation de l'anglais et d'une langue non officielle a aussi augmenté dans une proportion moins forte ainsi que l'utilisation des deux langues officielles et de la langue non officielle – trois langues. Il semble que l'utilisation de plusieurs langues à la maison ait augmenté parmi cette population. Ces constats sont aussi valides pour le Total HISP.

Le français est la deuxième langue utilisée le plus souvent à la maison parmi les origines ethniques immigrantes suivies de l'anglais. Le Total OEHC a augmenté considérablement l'utilisation du français à la maison et a vu une diminution de l'utilisation de l'anglais au cours des périodes de référence. L'utilisation de plusieurs langues à la maison a également augmenté.

Selon l'IPAR la POE colombienne a reculé par rapport à la POE canadienne dans l'utilisation du français à la maison. Elle a aussi reculé dans l'utilisation de l'anglais, mais la distance entre les deux populations est plus grande en ce qui concerne le français.

Il semble naturel de conclure que la POE colombienne tend à privilégier l'utilisation de la langue maternelle à la maison. Cependant, il semble plus probable que la POE colombienne utilise les deux langues officielles chez elle, privilégiant le français plutôt qu'une seule langue officielle.

- Langue utilisée le plus souvent au travail

LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT AU TRAVAIL		ORIGINE ETHNIQUE				
SOUS INDICATEUR	ANNÉE	Canadien	Colombien	Québécois	Total OEHC	Total HISP
Anglais	2006	8,64%	19,48%	5,28%	80,40%	20,84%
	2011	8,67%	16,98%	5,37%	28,07%	19,50%
	2016	8,78%	15,69%	5,84%	25,97%	18,59%
Français	2006	87,11%	60,60%	89,17%	16,24%	61,60%
	2011	86,26%	58,34%	88,80%	57,70%	61,79%
	2016	85,08%	60,10%	86,04%	55,98%	60,10%
Langue non officielle	2006	0,03%	9,26%	0,09%	1,57%	3,96%
	2011	0,04%	7,23%	0,05%	1,62%	3,53%
	2016	0,04%	4,72%	0,05%	1,52%	2,24%
Anglais et français	2006	4,13%	7,43%	5,19%	1,20%	10,09%
	2011	4,95%	12,31%	5,63%	11,26%	11,96%
	2016	5,99%	13,89%	7,88%	14,81%	15,02%
Anglais et langue non officielle	2006	0,01%	0,75%	0,02%	0,50%	0,56%
	2011	0,01%	0,70%	0,00%	0,36%	0,35%
	2016	0,01%	0,60%	0,02%	0,46%	0,53%
Français et langue non officielle	2006	0,02%	0,86%	0,07%	0,03%	1,17%
	2011	0,02%	2,04%	0,05%	0,32%	1,09%
	2016	0,04%	2,48%	0,12%	0,42%	1,42%
Anglais, français et langue non officielle	2006	0,06%	1,29%	0,17%	0,06%	1,78%
	2011	0,06%	2,33%	0,10%	0,68%	1,75%
	2016	0,06%	2,52%	0,08%	0,84%	2,10%
Anglais	2006	1,00	2,26	0,61	9,31	2,41
	2011	1,00	1,96	0,62	3,24	2,25
	2016	1,00	1,79	0,66	2,96	2,12
Français	2006	1,00	0,70	1,02	0,19	0,71
	2011	1,00	0,68	1,03	0,67	0,72
	2016	1,00	0,71	1,01	0,66	0,71
Langue non officielle	2006	1,00	265,54	2,58	45,12	113,70
	2011	1,00	196,93	1,36	44,05	96,17
	2016	1,00	124,57	1,25	39,99	59,09
Anglais et français	2006	1,00	1,80	1,26	0,29	2,44
	2011	1,00	2,49	1,14	2,28	2,42
	2016	1,00	2,32	1,31	2,47	2,51
Anglais et langue non officielle	2006	1,00	74,57	2,23	49,36	55,81
	2011	1,00	66,25	-	33,86	33,06
	2016	1,00	42,59	1,35	32,93	37,96
Français et langue non officielle	2006	1,00	37,05	2,91	1,19	50,28
	2011	1,00	109,67	2,67	17,28	58,41
	2016	1,00	68,99	3,43	11,69	39,36
Anglais, français et langue non officielle	2006	1,00	23,45	3,07	1,09	32,35
	2011	1,00	39,30	1,68	11,41	29,52
	2016	1,00	43,59	1,31	14,45	36,23

Tableau 4.35. Selon la langue utilisée le plus souvent au travail, pour les populations d'origines ethniques. Produit à partir de données des recensements de la population, produits statistiques 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189 (2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Selon le graphique 35, la POE colombienne utilise le plus souvent le français au travail suivi de l'anglais et ensuite de l'anglais et du français à la fois. L'utilisation de l'anglais uniquement et du français uniquement, a reculé au cours de périodes de référence, plus significativement l'anglais que le français. L'utilisation des deux langues officielles ensemble a augmenté au cours des périodes de référence de presque du double pour toutes les origines ethniques immigrants (Total OEHC, Total HISP et colombienne). Le recul de l'utilisation d'une seule langue officielle au travail se fait au profit de l'utilisation des deux langues officielles. La POE colombienne est celle qui utilise le plus une langue non officielle au travail, suivie du Total

HISP et du Total OEHC. Cette proportion a reculé pour toutes les origines ethniques immigrantes et plus significativement pour la POE colombienne.

Selon l'IPAR, la POE colombienne se rapproche de la POE canadienne dans l'utilisation du français uniquement et de l'anglais uniquement au travail. Cependant, la distance est beaucoup plus importante en ce qui concerne l'utilisation de la langue anglaise au travail. D'autre part, la POE colombienne s'éloigne de la POE canadienne dans l'utilisation des deux langues officielles, donc du bilinguisme au travail.

- **IPAR par année des indicateurs de la dimension linguistique**

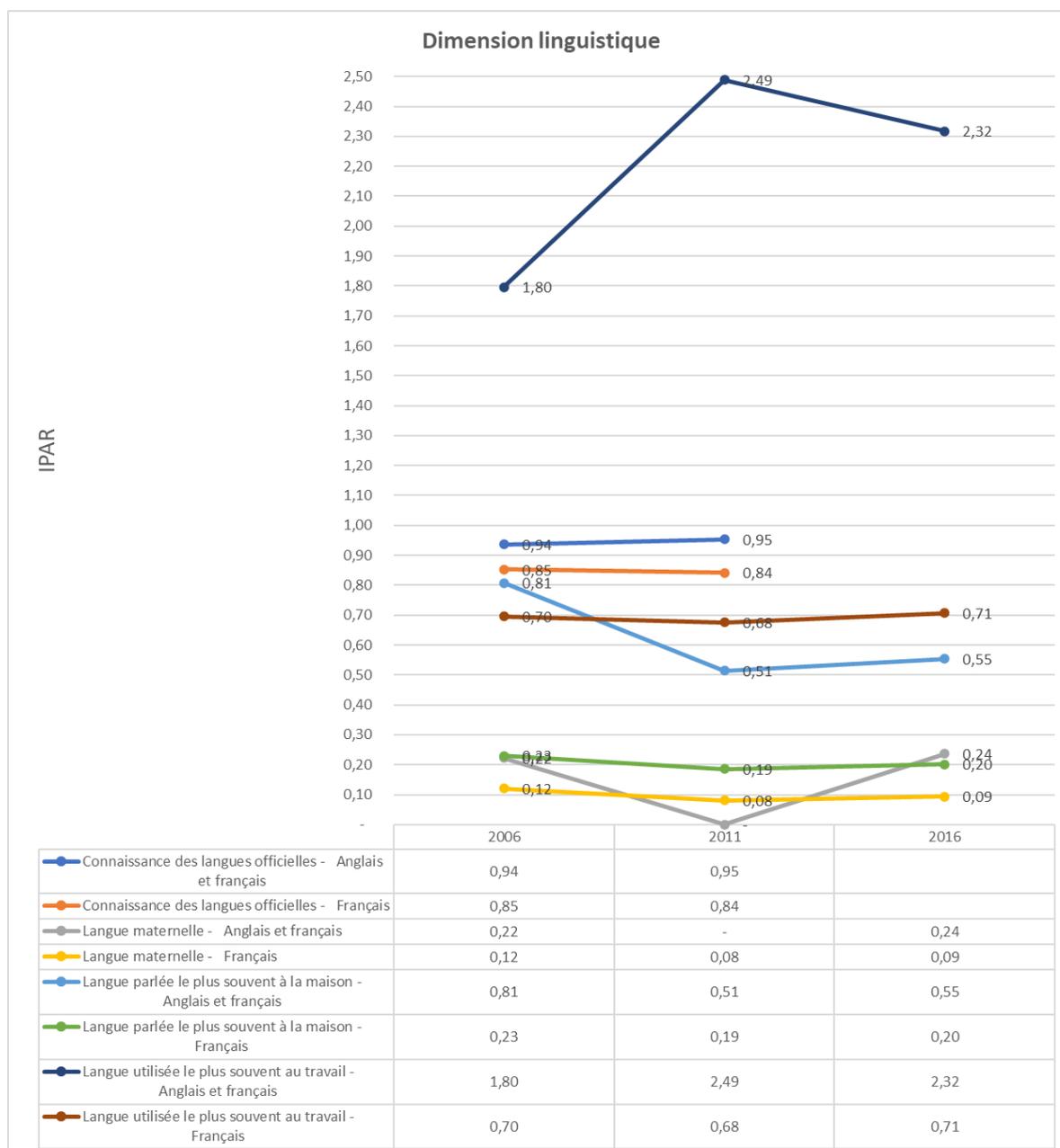


Figure 4.8. IPAR de la POE colombienne avec la POE canadienne pour les indicateurs connaissance des langues officielles, langue maternelle, langue parlée le plus souvent à la maison et langue utilisée le plus souvent au travail. Produit à partir de données des recensements de la population, produits numéro 97-564-XCB200600 (2006), 99-010-X2011036 (2011), 98-400-X2016189(2016) respectivement au catalogue de Statistique Canada.

Suivant les indicateurs les plus représentatifs de la POE canadienne, nous observons que cette population est pour la plupart francophone et utilise le français à la maison et au travail. Nous avons remarqué de légers changements chez la POE colombienne par rapport à l'utilisation du français au travail. Pour l'utilisation du français à la maison et du français comme langue

maternelle, nous n'avons pas observé de changements au cours des périodes de référence. La distance entre ces deux populations à ces égards reste très importante.

DISCUSSION

Dans cette section de la recherche, nous nous pencherons sur l'impact de certains facteurs identifiés dans notre travail concernant l'intégration des immigrants appartenant à la POE colombienne et aux immigrants en général. Étant donné que nous avons déterminé que l'immigration de la POE colombienne est récente et que la plupart de ces immigrants sont arrivés entre 2006 et 2016, nous discuterons davantage de l'impact du temps de résidence et de l'année d'immigration. Sachant aussi que la POE colombienne possède des diplômes obtenus pour la plupart à l'extérieur du Canada, nous explorerons l'impact de l'obtention d'un diplôme à l'extérieur du pays. Nous approfondirons aussi l'effet de l'appartenance à une minorité visible et à une origine nationale. Finalement, bien que tous les facteurs mentionnés affectent le revenu, nous les analyserons séparément. La distinction que nous ferons en abordant chaque point saillant de façon individuelle ne reflète pas nécessairement la réalité. Dans la réalité, les interactions entre chaque élément sont complexes et multidirectionnelles comme nous le verrons par la suite. Notre but est seulement d'alléger le texte et de rendre le document plus clair.

Puisque notre étude est de nature descriptive, nous ne pouvons pas conclure le niveau de corrélation entre les variables. Nous montrerons seulement l'évidence qui soutient certains constats de recherche. Dans certains points saillants, nous n'avons pas trouvé des liens dans la littérature avec les constats de recherche. Nous avons cependant choisi de les inclure dans le but d'approfondir sur la compréhension des enjeux auxquels font face les populations de différentes origines ethniques immigrantes. Des analyses postérieures pourraient s'en servir pour guider des méthodes plus poussées sur les aspects non appuyés par l'évidence.

5.1 Constats

5.1.1 Temps de résidence et période d'arrivée

Étant donné que l'intégration est un processus qui se déroule dans le temps, la durée de résidence et la période d'arrivée sont des facteurs importants à prendre en considération (Renaud, Piché et Godin ; 2003). Le temps de résidence semble être un facteur important lié aux difficultés à se trouver un premier emploi (Renaud, Piché et Godin, 2003 ; Renaud et Cayn, 2005 ; Bouchard- Taylor, 2008), un emploi dans son domaine (Girard *et al.*, 2008) et aux écarts

salariaux, quoique ceci n'est pas semblable pour toutes les origines ethniques (Eid, 2012 ; Beauregard *et al.*, 2018 ; CDPDJ, 2012 ; Boudarbat et Grenier, 2014).

Le temps pris pour que les immigrants retrouvent le même statut socio-économique prémigratoire est variable. 50 % des immigrants au Québec retrouvent le même statut socio-économique prémigratoire 3 ans après avoir immigré (Girard *et al.*, 2008). Renaud et Cayn (2006) concluent que 69 % des immigrants au Québec retrouvent leur niveau socio-économique prémigratoire (emploi qualifié) après 5 ans d'immigration. Selon MIDI (2015), après 5 ans de résidence, 70 % des personnes immigrantes sont en emploi. Le Québec plus que le reste du Canada a des problèmes d'intégration concernant l'emploi des nouveaux arrivants (Statistique Canada 2020 ; El-Assal *et al.*, 2019).

Les conclusions d'une étude sur les données de l'ENI à l'aide de la méthode de la courbe de survie ont établi qu'après 200 semaines, 47 % de la population immigrante s'était trouvé un emploi dans son domaine (Girard *et al.* 2008). Selon cette étude, la plupart obtiennent un emploi en début d'établissement et non pas après une longue période. Cependant, dans la même étude, on a constaté que moins de 20 % des immigrants de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique centrale se trouvent un emploi dans leur domaine dans les 10 premières années d'établissement.

Renaud, J., Piché, V. et Godin, J.-F. (2003), en utilisant l'Enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (EÉNI), ont suivi des immigrants pendant les 10 premières années d'arrivée au Canada. Ces immigrants résidant dans la grande région de Montréal ont été observés à 4 reprises : annuellement jusqu'à la troisième année et par la suite à la dixième année. Au total, 1867 immigrants ont accepté de participer à l'enquête. Ces auteurs ont conclu que les immigrants récents éprouvent plus de difficultés d'intégration socio-économique que les cohortes d'immigrants plus anciennes en provenance de l'Europe et que ceux nés au Canada.

Concernant la période d'arrivée et en lien avec ce que nous venons de décrire, l'arrivée dans une décennie en particulier semble avoir un impact sur la performance économique des immigrants, c'est-à-dire que pour les cohortes les plus récentes, il semble plus difficile de se trouver un emploi et d'atteindre les mêmes résultats économiques que les cohortes précédentes (Frenette et Morissette, 2005 ; Picot et Hou 2003). Le taux de chômage des immigrants plus récents (arrivés entre 2001 et 2006) détenant un diplôme d'études universitaire est supérieur

aux immigrants arrivés entre 1991 et 1995 et supérieur aussi aux non-immigrants (CDPDJ, 2012).

D'après la littérature consultée, il existe des liens entre le chômage et la performance économique avec le temps de résidence et la période d'arrivée. Il est important de rappeler que nous avons constaté que la POE colombienne est issue d'une immigration récente concentrée entre les années 2000 et 2016. En fait, plus de la moitié de l'immigration a eu lieu entre 2006 et 2016. Il est à considérer que la crise de 2008 a causé des pertes d'emploi et une augmentation du taux de chômage. Si nous prenons en considération que 82,84 % de l'immigration de la POE colombienne est survenue entre 2000 et 2016 et plus particulièrement, 63,98 % entre 2006 et 2016, il est probable que la POE colombienne à Montréal ait dû composer avec plus de difficultés que dans une période différente. D'autre part, on doit aussi souligner qu'étant donné le taux élevé d'éducation universitaire, il semble plausible que la POE colombienne expérimente les problèmes décrits par ces auteurs pour se trouver un emploi dans son domaine et pour retrouver le même statut socio-économique.

Bien que nos données ne permettent pas d'identifier le temps requis pour retrouver le même statut socio-économique prémigratoire, nous avons remarqué une amélioration dans plusieurs indicateurs tels que le taux de chômage et le taux de la population à faible revenu au cours des périodes de référence 2006, 2011 et 2016.

5.1.2 Origine nationale

D'autre part, en analysant l'effet de l'origine nationale sur l'intégration économique des immigrants, Renaud *et al.* (2003) ont constaté que certaines origines nationales avaient plus de difficultés à se trouver un premier emploi, à travers des données de l'Enquête longitudinale sur l'établissement des immigrants au Québec (EÉNI). En utilisant la régression linéaire, les auteurs ont remarqué que l'influence de l'origine ethnique est évidente après six mois de résidence dans l'obtention d'un emploi de bon statut pour les origines vietnamienne, haïtienne et libanaise, et pour les régions du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes. À plus long terme, les effets de l'origine nationale dans l'accès à un emploi de bon statut tendent à disparaître pour la plupart des origines nationales, sauf pour celles de l'Amérique du Sud, des Caraïbes et du Vietnam. En ce qui concerne le

revenu, si celui-ci semble être déterminé par l'origine nationale au début de l'établissement, l'effet de l'origine nationale disparaît pour toutes les origines après 10 ans de résidence.

Renaud et Cayn (2005) ont aussi observé que les personnes originaires de l'Asie de l'Ouest, du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie orientale, de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est expérimentent plus de délais pour se trouver un premier emploi. De la même façon, l'accès à un premier emploi a été plus difficile pour les personnes originaires de l'Asie de l'Ouest, du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie de l'Est et de l'Océanie ; ainsi que pour celles des Amériques (hors États-Unis), d'Europe de l'Est et d'Afrique hors Maghreb, mais dans une moindre mesure que les premiers. Ces auteurs concluent aussi que l'effet de l'origine nationale sur l'accès à un emploi qualifié tend à diminuer avec le temps.

Boyd et Thomas (2002) concluent que les hommes formés à l'extérieur de Canada ont moins de chance de trouver un emploi dans les domaines de la gestion et de l'ingénierie, surtout ceux en provenance de l'Amérique latine, des Caraïbes, des Philippines, de la Pologne et de l'Europe de l'Est qui ont moins de chances de dénicher un emploi dans leur domaine.

Jusqu'ici, nous avons remarqué qu'il existe des rapports entre le revenu, l'accès à un premier emploi et à un emploi dans son domaine avec l'origine nationale. Cependant, cet effet tend à disparaître avec le temps. Comme mentionné précédemment, nous avons observé des améliorations concernant le revenu et le chômage au cours de périodes de référence 2006, 2011 et 2016 pour la POE colombienne, suggérant que pour cette population l'effet de l'origine nationale tend à disparaître avec le temps.

5.1.3 Appartenance à une minorité visible et obtention d'un diplôme à l'extérieur du Canada

L'appartenance à une minorité visible est aussi liée à de plus importants taux de chômage (CDPDJ, 2012). Boudarbat et Grenier (2014) affirment que le taux de chômage est supérieur parmi les membres de minorités visibles ayant un diplôme universitaire, y compris ceux qui sont nés au Québec (deuxième génération) et pour les immigrants.

À niveau égal de scolarisation, les immigrants de minorités visibles ont un taux de chômage de 1,3 et 1,7 fois supérieur aux Québécois (CDPDJ ; 2012). En fait, parmi les détenteurs d'un

diplôme universitaire, le taux de chômage est supérieur pour les immigrants de minorités visibles (12,6 %) suivis par les immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible (8,5 %) et les non-immigrants (3,1 %) (CDPDJ, 2012).

L'obtention d'un diplôme à l'extérieur du Canada a aussi un impact sur le taux de chômage (Bourdarbat, 2011 ; Bourdarbat et Grenier 2014). Selon Bourdarbat (2011), le taux de chômage des immigrants n'est pas nécessairement lié à la reconnaissance de diplômes étant donné que les personnes moins scolarisées affichent de taux de chômage supérieurs aux plus éduqués. Ainsi, pour les immigrants en général, le fait d'avoir un diplôme d'études au Canada n'élimine pas la différence quant au chômage entre immigrants et non-immigrants ; l'écart persiste dans des niveaux éducatifs et des domaines semblables (Bourdarbat et Grenier 2014). Parmi les immigrants ayant acquis leurs diplômes universitaires à l'étranger, 48 % de femmes et 37 % d'hommes occupent des emplois demandant une éducation secondaire ou moindre. Tandis que pour des natifs canadiens diplômés des universités canadiennes, ce taux est de 15 % et 17 % respectivement (Uppal and LaRoche-Cote, 2014 citées par Aydee et Dar, 2016).

Selon ces auteurs, il existe des liens entre l'appartenance à une minorité visible, ainsi que le fait d'avoir obtenu un diplôme à l'extérieur du Canada avec le chômage. Rappelons que la POE colombienne appartient en majorité à la minorité visible latino-américaine et a fait des études hors du Canada. Pourtant, on pourrait dire que ces deux facteurs pourraient aussi expliquer le chômage de cette population.

5.1.4 Faible revenu

Sur le plan du revenu, les immigrants appartenant à une minorité visible ont des revenus inférieurs à ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible, aux mêmes niveaux éducatifs (CDPDJ, 2012). Pour les détenteurs d'un baccalauréat ayant travaillé à temps plein toute l'année, les membres d'une minorité visible gagnent 32 % moins que les natifs, et ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible ont un revenu moyen inférieur (5 % moins) aux natifs (CDPDJ, 2012). Parmi ceux qui détiennent un baccalauréat, l'écart salarial entre les natifs du Québec appartenant à une minorité visible (deuxième génération) et les natifs qui n'appartiennent pas à une minorité visible est très importante.

Nous observons une diminution du revenu des nouveaux immigrants depuis quelques décennies et une diminution de leur intégration depuis les années 1970 (Aydede et Dar, 2016). En fait, le revenu réel parmi les hommes immigrants récents travaillant à temps plein a chuté entre 1980 et 2000 au Canada (Frenette et Morissette, 2005 ; Picot et Hou 2003). Ce phénomène est plus marqué dans les villes où se concentre la majorité de l'immigration comme Toronto, Montréal et Vancouver. À Toronto, dans la décennie 1990, le taux de faible revenu a augmenté de 1,9 % et s'est concentré chez les immigrants (Picot et Hou 2003). En ce qui concerne la disparité salariale, elle a aussi augmenté pendant les années 1990 comparativement aux années 1970 (Girard *et al*, 2008 ; Heroux, 2018 ; Bouchard-Taylor, 2008).

De la même façon, l'écart de revenu entre les immigrants et ceux nés au Canada a augmenté entre 1980 et 2000 (Frenette et Morissette, 2005). L'étude de cette période permet de conclure que l'écart ne peut pas être expliqué par le cycle économique étant donné que pendant ce temps, deux cycles économiques complets se sont écoulés. Même si les salaires d'entrée sont plus bas pour les cohortes les plus récentes au cours du temps, les cohortes les plus récentes finissent par rattraper les plus anciennes (Picot et Hou 2003). Ce rattrapage se fait plus rapidement pour les groupes les plus récents, c'est-à-dire qu'après 12 à 16 ans de résidence au Canada, ceux arrivés vers la fin des années 1980 rattrapent ceux arrivés au début de cette décennie (Picot et Hou 2003). De façon similaire, ceux arrivés au début des années 1990 rattrapent ceux arrivés à la fin d'années 1980 après 7 à 11 ans de résidence (Picot et Hou 2003). Toutefois, à Montréal, la population immigrante sous le seuil de la pauvreté est passée de 29,3 % en 1980 à 41,3 % en 2000 (Bouchard-Taylor, 2008). De la même façon, en 2007, 26,8 % des prestataires de l'aide sociale étaient des immigrants, tandis qu'en 2000, cette proportion était de 15,8 % (Bouchard-Taylor, 2008).

En ce qui concerne les causes des écarts salariaux, Frenette et Morissette (2015) avancent que ceux-ci pourraient être expliqués par une détérioration des salaires des personnes qui entrent dans le marché du travail canadien touchant tant les natifs que les immigrants. Si les causes de cette détérioration des salaires de personnes qui entrent sur ce marché du travail ne sont pas claires, ces auteurs avancent la globalisation et les changements technologiques comme de possibles causes. Pour ce qui est des immigrants seulement, ces auteurs invoquent la discrimination ou bien l'appartenance aux industries moins bien payées pour expliquer l'écart de salaire.

Concernant aussi les causes, la détérioration des salaires d'entrée ainsi que le taux de faible revenu pour les cohortes des immigrants les plus récents pourraient s'expliquer au moins partiellement par le changement dans la composition de l'immigration (Picot et Hou, 2003). Ces immigrants pourraient posséder des compétences et des diplômes moins transférables ou pourraient être l'objet d'une discrimination plus grande sur le marché de l'emploi (Picot et Hou, 2003).

Pour conclure, en ce qui concerne le revenu des immigrants, d'après la littérature que nous avons consultée, l'expérience de travail prémigratoire est aussi moins valorisée. En fait, d'après Schaafsma et Sweetman (2001) ; Alboim *et al.* (2005) cités par Girard, Smith et Renaud (2008), il n'y a pratiquement pas de gains salariaux pour l'expérience acquise ailleurs. De plus, l'avantage salarial en lien avec l'éducation est inférieur pour les immigrants en comparaison avec les non-immigrants (Li, 2001 ; Alboim *et al.*, 2005 ; Schaafsma et Sweetman, 2001, cités par Girard, Smith et Renaud, 2008).

Cette révision nous montre que le revenu est inférieur pour les populations des minorités visibles, pour les immigrants arrivés plus récemment et que cette problématique est très présente dans les grandes villes telles que Montréal, ce qui est cohérent avec nos observations de la POE colombienne. Nous pouvons assumer que le faible revenu pour cette population peut être lié à ces facteurs. Concernant les causes, les auteurs avancent la globalisation, les changements technologiques, la discrimination, ainsi que des compétences, de diplômes et de l'expérience de travail prémigratoire moins valorisées.

Jusqu'ici, nous avons trouvé de l'évidence dans la littérature consultée sur les rapports entre le temps de résidence, la période d'arrivée, l'origine nationale et l'appartenance à une minorité visible sur le chômage, l'accès à un premier emploi, l'accès à un emploi dans le domaine et le faible revenu, entre autres. Cette révision nous a aidé à expliquer nos constats et à les comprendre dans un contexte plus large. Dans la prochaine section, nous nous pencherons sur les causes abordées partiellement auparavant.

5.2 Causes

Ayant exposé les obstacles liés à l'intégration des immigrants qui touchent la POE colombienne, nous approfondirons les causes de ceux-ci. Si certaines causes ont été déjà

explorées, nous nous concentrerons ici sur deux grandes catégories que regroupent les causes : de problèmes de transfert de capital humain et de discrimination (Boudarbat et Grenier, 2014).

En ce qui concerne la participation au marché de travail, les différences quant aux taux de chômage pour des diplômés étrangers ainsi que la maîtrise de la langue et le manque d'expérience de travail canadienne témoignent des problèmes de transfert du capital humain. Selon Boudarbat et Grenier (2014), les difficultés auxquelles sont confrontés les immigrants peuvent être associées au transfert de capital humain du pays d'origine vers la société d'accueil. Le capital humain inclut le niveau de scolarité, l'expérience de travail, l'âge et la langue (Picot, Hou et Qiu, 2014 ; Mami, 2012, Friedberg, 2000 ; Renaud *et al.*, 2003). Des défis existent pour le transfert de capital humain ainsi que la question de la qualité du capital humain (Boudarbat et Grenier, 2014). Ainsi, les problèmes liés au manque de reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger constituent un phénomène documenté.

Selon Mami (2014), le rendement du capital humain pourrait être lié à l'endroit d'acquisition des compétences. En fait, l'origine nationale détermine la valeur du capital humain (Friedberg, 2000). Dans ce sens, cet auteur conclut que le rendement pour le capital humain acquis à l'étranger est moindre dans le pays d'accueil et que le rendement de l'éducation est inférieur pour les immigrants en provenance de l'Asie et de l'Afrique comparé à celui des immigrants de l'Europe et des sociétés occidentales. Ceci pourrait être dû aux différences quant à la qualité de l'éducation et à la compatibilité de différents continents. Cet auteur conclut aussi que le rendement pour l'expérience acquise à l'étranger est peu significatif. En fait, le rendement d'une année d'expérience et de scolarité dans le pays d'accueil est supérieur pour les natifs que pour les immigrants, ce qui pourrait être dû à une productivité plus grande des natifs et à des connaissances particulières du pays d'accueil ainsi qu'à une maîtrise de la langue supérieure aux immigrants (Friedberg, 2000). Dans le cas particulier de l'éducation supérieure, la valeur est associée à l'origine. La valeur de l'éducation dans le pays d'accueil est la plus valorisée. Cependant, poursuivre des études aux pays d'accueil ainsi qu'accumuler de l'expérience aide à récupérer la valeur de l'éducation acquise ailleurs.

La baisse de revenu des nouveaux arrivants peut être expliquée aussi en partie par les problèmes liés au transfert de capital humain, particulièrement par un faible rendement de l'expérience

acquise à l'étranger (Aydemir et Skuterud 2004). Il y a un désavantage de salaire quand le plus haut diplôme a été acquis à l'extérieur du Canada. En fait, pour les mêmes diplômes, le rendement de l'éducation est inférieur pour ceux qui l'ont obtenu à l'extérieur du Canada (Mami, 2012). Le rendement de l'éducation ainsi que de l'expérience de travail est plus important quand celle-ci a été acquise aux pays similaires au Canada. Cependant, quand celle-ci a été acquise dans un pays qui n'est pas similaire au Canada, le rendement est presque nul (Mami, 2012).

En ce qui concerne la discrimination, à travers la méthode de *testing*³⁹, plusieurs chercheurs ont remarqué que le nom constitue un facteur de discrimination (Eid, 2012 ; Beaugard, Arteau, Drolet-Brassard, 2018). Les noms à consonance arabe, latino-américaine et africaine ont moins de chances d'être appelés à un rendez-vous d'emploi que les noms franco-québécois (Eid, 2012). De la même façon, Beaugard *et al* (2018) remarquent que les candidatures ayant des noms arabes ont plus de chances d'être ignorées que celles de noms franco-québécois. Cette situation affecte non seulement les immigrants de première génération, mais leurs descendants aussi. Une personne née au Québec, ayant le français comme langue maternelle et ayant des diplômes et expériences de travail au Québec peut être sujette à subir des discriminations (Beaugard *et al* 2018). Les minorités visibles ainsi que les immigrants rencontrent plus de difficultés d'insertion en emploi que les personnes qui n'appartiennent pas à une minorité visible (, 2012). D'après les plaintes de discrimination auprès de la CDPDJ (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) entre 2012 et 2017, la race, la couleur et l'origine ethnique représentaient le deuxième motif dépassé seulement par le handicap (Beaugard *et al* 2018).

Pour expliquer les causes des difficultés des immigrants pour avoir accès au premier emploi et le fait que le temps de résidence annule l'effet négatif de l'origine ethnique, Renaud, Piché et Godin, (2003) lancent trois hypothèses. Les immigrants se surinvestissent pour pouvoir pallier les effets de leurs origines ethniques soit en étudiant ou en améliorant leurs connaissances de la langue maternelle. L'autre hypothèse est que les immigrants développent des réseaux ou bien

³⁹ Testing : « ... est une méthode semi expérimentale qui consiste à mesurer l'impact discriminatoire d'une caractéristique donnée (le sexe, l'origine ethnique ou le handicap par exemple) sur l'attribution de ressources en soumettant au moins deux couples de candidatures fictives en réponse à de véritables offres d'emploi ou de logement à louer, par exemple. » (Eid, 2012)

leur enclave qui leur permettent de percer le marché de travail. Cette hypothèse suit la théorie de job matching des économistes. La dernière hypothèse suggère que la société change et devient plus réceptive aux immigrants.

D'autres possibles causes s'ajoutent pour expliquer les difficultés qu'expérimentent les immigrants pour l'obtention d'un emploi telles que le manque d'expérience de travail au Canada, la langue (plus accentuée au Québec) et la perception de discrimination (plus accentuée aussi au Québec) (Boudarbat, 2011). Au Québec, la maîtrise de la langue française constitue une barrière pour l'insertion professionnelle des immigrants (Chicha et Charest, 2008). La langue occupe une place prépondérante dans le discours public liée aux causes culturelles et politiques de l'histoire du Québec (CDPDJ, 2012). Il est aussi exposé comme explication pour les inégalités dans le marché de travail québécois que le domaine de formation et l'expérience de travail des immigrants ne correspondent pas aux besoins de celui-ci (CDPDJ, 2012). La non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience du travail acquis à l'étranger constituent aussi des causes pour expliquer les problèmes d'insertion en emploi (Chicha et Charest, 2008).

Nous pouvons conclure que la POE colombienne est confrontée à de nombreux défis quant à l'intégration. Ces défis sont partagés par les immigrants en général, mais souvent à un niveau différent. Si bien le but de ce document n'est pas d'établir des relations de causalité, nous pouvons lier les défis qu'expérimente la POE colombienne et leurs causes à ceux de la POE immigrante en général. Les causes de ces défis sont aussi nombreuses et de nature diverse comme nous venons de le voir. On pourrait croire que parmi les causes qui affectent particulièrement la POE colombienne se trouvent celles liées à la maîtrise de la langue et au manque d'expérience de travail au Canada. Nous pouvons aussi croire que la POE colombienne est exposée aux mêmes causes plus structurelles liées aux transferts de capital humain tels que des problèmes de reconnaissance de l'expérience de travail et de l'éducation. Rappelons que la connaissance du marché du travail, la reconnaissance des compétences incluant la formation et l'expérience de travail acquises à l'étranger et la discrimination représentent des enjeux particuliers aux immigrants (Girard, Smith et Renaud, 2008).

Défis de l'intégration des immigrants et système d'immigration

Pour conclure cette section, nous exposerons certains aspects que nous considérons comme importants concernant l'intégration des immigrants au Québec et les changements les plus récents du système d'immigration. Concrètement, nous signalerons les défis liés à l'intégration des immigrants, les coûts associés aux problèmes d'intégration et certaines actions entreprises pour pallier les défis de l'intégration des immigrants et les derniers changements du système d'immigration, et ce, dans le but de rendre explicites la complexité de la gestion de la diversité ethnoculturelle et les conséquences de ne pas accorder à ce processus l'importance qu'il mérite.

En ce qui concerne l'intégration dans la société québécoise, le manque de reconnaissance de compétences acquises à l'étranger inquiète le gouvernement en raison de la baisse du retour sur investissement du capital humain. En fait, il est évalué que la *sous-utilisation du capital humain* des immigrants coûte au gouvernement canadien entre 2 et 5,9 milliards de dollars (Reitz, 2001 ; Watt et Bloom, 2001 cités par Girard, Smith et Renaud, 2008) ou bien entre 4,1 et 5,9 milliards de dollars selon le Conference Board du Canada (2001, cité par Aydede et Dar, 2016). Les dirigeants d'affaires, d'après une enquête du Centre syndical et patronal menée en 2001, considèrent que les principaux problèmes que rencontrent les personnes immigrantes à l'embauche sont les difficultés liées à l'évaluation, à la formation et à la langue (Girard, Smith et Renaud, 2008).

L'intégration des immigrants demande des efforts tant du gouvernement que des employeurs et des immigrants. Le gouvernement utilise des programmes de subvention salariale pour l'intégration des immigrants et de minorités visibles en emploi (PRIIME). Les programmes pour la participation des personnes de minorités visibles au sein de la fonction publique et des entreprises d'une certaine taille qui ont des contrats avec le gouvernement sont en place depuis des décennies. En 2015, le gouvernement est aussi intervenu sur la reconnaissance de compétences des immigrants.

En ce qui concerne l'intervention sur les défis linguistiques, les programmes de francisation sont aussi en place depuis plusieurs décennies. La sélection des immigrants (travailleurs qualifiés) basée sur leurs compétences linguistiques a aussi évolué au cours des années. Le système d'immigration et de sélection des immigrants a beaucoup changé, passant du fait de réussir une entrevue en français avec un fonctionnaire du gouvernement du Québec lors de processus de sélection pour avoir le certificat de sélection du Québec à la réussite du niveau B2 aux tests standardisés comme condition pour obtenir le certificat de sélection du Québec. Les

plus récentes modifications au système d'immigration sont axées sur l'offre d'emploi, ce qui vise à ce que les immigrants n'aient pas de la difficulté pour se trouver un premier emploi ni un emploi dans leur domaine puisque l'immigration se fait avec une offre d'emploi précise.

Les réformes du système d'immigration tant fédéral que provincial cherchent à résoudre ce problème de transfert de capital humain (Akbari et Macdonald, 2014 ; Boudarbat et Grenier, 2014 ; Boulet, 2016). Elles visent à passer d'un modèle axé sur le capital humain des immigrants basé sur l'offre de travail mise en place dans la décennie 1990 (Akbari et Macdonald, 2014) à un modèle basé sur la demande de travail (Boudarbat et Grenier 2014). Ce dernier implique une déclaration d'intérêt de la part des candidats et est en place pour les deux paliers du gouvernement : pour le Québec avec le PRTQ (programme régulier de travailleurs qualifiés) et pour le fédéral avec Entrée Express. Les modèles de déclaration d'intérêt basés sur la demande des employeurs sont utilisés en Australie et en Nouvelle-Zélande qui possèdent comme le Canada des systèmes de points pour choisir leurs immigrants (Boudarbat et Grenier 2014).

On pourrait croire qu'en structurant le système d'immigration autour de la demande de travail, on pourrait réduire considérablement le chômage et les problèmes associés au transfert de capital humain (éducation, expérience de travail, langue) étant donné que les candidats seraient choisis au pays d'origine pour occuper un emploi sur la base de leur capital humain. Reste à déterminer si les deux paliers de gouvernement pourraient combler leurs seuils d'immigration et résoudre les problèmes criants associés aux problèmes démographiques tels que la pénurie de main-d'œuvre.

CONCLUSION

Commençons pour récapituler certains aspects importants concernant l'intégration et le parcours suivi pour l'élaboration de cette recherche. Étant donné que l'objectif de ce travail était de décrire l'intégration de la communauté d'origine ethnique colombienne à la RMR de Montréal, nous avons commencé par effectuer une révision de plusieurs théories et politiques d'intégration pour mieux comprendre ce concept. Nous avons choisi la définition de la OECDE (2018) selon laquelle l'intégration est la capacité des immigrants à atteindre les mêmes résultats socio-économiques que les natifs pour opérationnaliser ce concept et construire notre méthodologie. Nous limitant aux données publiques, nous avons établi une comparaison entre les POE choisies et la POE canadienne sur plusieurs dimensions utilisant 29 indicateurs et plus de 150 sous-indicateurs au cours des périodes de référence 2006, 2011 et 2016. Cette démarche nous a permis d'avoir un bon aperçu de la distance entre les POE choisies et les changements au cours de périodes de référence. Nous pouvons remarquer des changements sur plusieurs indicateurs pour la POE colombienne à Montréal au cours de périodes de référence qui la rendent plus semblable à la POE canadienne, pourtant plus intégrée. Dans d'autres indicateurs, la POE colombienne s'éloigne de la POE canadienne au cours des périodes de référence.

Il est important de souligner que certains indicateurs témoignent des différences insurmontables qui caractérisent une population et dont la distance sera toujours importante. Par exemple, l'indicateur de la langue la plus utilisée à la maison nous montrera que la POE colombienne et probablement les populations immigrantes vont préférer parler leur langue maternelle chez eux, surtout les immigrants de première génération.

Ayant effectué ce bref récapitulatif, nous nous concentrerons sur nos constats de recherche que nous regrouperons suivant les dimensions d'intégration retenues. Les points saillants rendent compte de plusieurs indicateurs et sous-indicateurs ainsi que des changements au cours de périodes de référence concernant la POE colombienne.

6.1. Points saillants

6.1.1 Profil démographique et ethnoculturel

6.1.1.1 Composante ethnoculturelle

- La POE colombienne est en majorité composée d'immigrants selon l'ENM 2016. Cette POE est aussi celle avec le pourcentage le plus important d'immigrants parmi les POE immigrants (OEHC, HISP). Cette POE constitue aussi l'immigration la plus récente, la plupart de l'immigration ayant eu lieu entre les années 2000 et 2016.
- Parmi la population immigrante, la plupart de la POE colombienne est venue dans la catégorie des immigrants économiques accompagnés. On pourrait dire que la majorité de la POE est venue en famille et donc que la possibilité de mariage avec d'autres origines ethniques est au moins limitée.
- En lien avec la première conclusion, la POE colombienne concentre sa population dans la première génération selon le statut de génération. Cependant au cours des périodes de référence, ce pourcentage a changé. Il y a eu une diminution du pourcentage de la première génération au cours des périodes de référence de 11 % au profit de la deuxième génération (augmentation de 11 %), ce qui est probablement dû au fait que les immigrants de première génération ont commencé à avoir des enfants au Canada (deuxième génération).
- Ainsi, la plupart des populations des origines ethniques hispanophones appartiennent à la minorité visible latino-américaine, mais il y a un pourcentage important des populations qui ne s'identifient pas comme membres de minorités visibles quelconques.

6.1.1.2 Composante démographique

- La POE colombienne est la plus jeune parmi les origines ethniques en comparaison ayant le pourcentage le plus important de sa population entre 0-15 ans (enfants et jeunes) et le moindre de 65 ans et plus (aînées) parmi les origines ethniques en comparaison.

- La POE colombienne a aussi la proportion la plus importante des familles avec enfants parmi les origines ethniques en comparaison, ce qui confirme les constats d'autres sous-indicateurs.

6.1.2 Dimension socio-économique

6.1.2.1 Composante Emploi

- Malgré une diminution de son taux de chômage, la POE colombienne possède le taux de chômage le plus élevé parmi les POE à l'étude suivie de la population du Total HISP. Nous verrons dans la discussion quels facteurs influent et expliquent des taux de chômage élevés.
- Le taux d'activité est supérieur pour la POE colombienne en comparaison avec les autres origines ethniques et nous avons aussi remarqué une amélioration au cours des périodes de référence (2006, 2011, 2016). Ceci est lié au fait que la POE colombienne a un pourcentage plus important de sa population active par rapport aux autres populations à l'étude.
- Nous pouvons conclure que la POE est jeune et a le pourcentage le plus important de sa population active par rapport aux autres origines. La POE a aussi le pourcentage le plus important de chômeurs (prêts à travailler ou en recherche d'emploi) par rapport à sa population active. Finalement, cette population comporte un taux de personnes occupées par rapport à sa population totale semblable aux autres populations en comparaison. Ces trois indicateurs nous aident à nuancer les conclusions par rapport aux taux de chômage.
- La POE a le pourcentage le plus important de personnes qui travaillent à temps partiel ou une partie de l'année que les autres POE en comparaison.

6.1.3 Composante Éducation

- La POE colombienne a le pourcentage le plus important de sa population parmi les autres POE en comparaison dans la catégorie de certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur notamment, dans maîtrise et baccalauréat.

Nous avons remarqué aussi une augmentation dans les catégories mentionnées ci-dessus au cours des périodes de référence.

- La POE colombienne a une proportion plus importante de sa population parmi les domaines d'études le plus représentatifs de la POE canadienne. Les programmes choisis pour la POE colombienne appartiennent plus au niveau universitaire que collégial au moins dans le domaine d'architecture, génie et services connexes.
- La POE colombienne a en majorité réalisé ses études à l'extérieur du Canada. Ceux qui ont effectué leurs études au Canada l'ont fait dans la même province de résidence.
- Pour conclure au sujet de cette composante, nous pourrions dire que la POE colombienne a un niveau supérieur d'éducation surtout de type universitaire. Ces études ont été cependant effectuées à l'extérieur du Canada, ce qui pourrait entraîner un processus d'homologation et qui pourrait retarder l'entrée de cette population dans le marché du travail. Ici, la question se pose de savoir si cette population est surqualifiée. Si nous prenons le profil de la POE canadienne à cet égard, nous pouvons penser que le marché de travail demande plus de formations de niveau collégial/technique.

6.1.4 Composante du revenu

- Le revenu de la POE colombienne vient surtout d'emplois, particulièrement des salaires et traitements. Cette POE est aussi celle qui reçoit dans un pourcentage plus important que les autres des transferts du gouvernement. Au cours des périodes de référence, nous avons remarqué une augmentation du pourcentage de la POE colombienne qui reçoit des revenus de marché ainsi qu'une diminution des transferts gouvernementaux. Durant ces périodes de référence, cette population se rapproche de la POE canadienne.
- Les revenus d'emploi moyen et médian sont inférieurs pour la POE colombienne en comparaison avec les revenus du total origines ethniques et des POE québécoise et canadienne. Ceci est similaire pour les revenus du travail à temps plein et toute l'année, ainsi que pour ceux d'une partie de l'année ou à temps partiel. Nous remarquons aussi une asymétrie étant donné que la médiane est inférieure à la moyenne ; ceci veut dire que les données se concentrent plus à gauche de la moyenne.

- La POE colombienne est celle avec le pourcentage le plus important de personnes sans revenu parmi toutes les origines ethniques suivie du Total HISP et du Total O.E. L'origine colombienne est aussi celle avec le pourcentage le plus important parmi ceux qui gagnent entre moins de 10 000 \$ et 29 999 \$ en 2016, suivie du Total HISP et de la POE québécoise.
- En lien avec les derniers indicateurs, la POE colombienne est celle avec le pourcentage le plus important de sa population ayant de faibles revenus selon la *mesure de faible revenu après impôt* (MFR-Apl) en 2011 et en 2016. La situation est semblable pour la période 2006 et 2016 selon les *seuils de faible revenu après impôt* (SFR-Apl) en 2006 et en 2016. Nous avons aussi remarqué une diminution au cours des périodes de référence du pourcentage de la POE colombienne selon les mesures mentionnées ci-dessus.

6.1.5 Dimension citoyenne

- Nous remarquons que le pourcentage de la population colombienne citoyenne canadienne a augmenté au cours des périodes de référence au profit de ceux qui ne sont pas des citoyens canadiens

6.1.6 Dimension linguistique

- La POE colombienne est celle avec le pourcentage le plus grand à ne connaître ni le français ni l'anglais parmi les origines ethniques en comparaison. Cette population a aussi le moindre pourcentage parmi les origines ethniques de ceux qui parlent français et anglais.
- Par rapport à la langue parlée le plus souvent à la maison, la POE colombienne parle davantage une langue non officielle suivie du français seulement et du français et une langue non officielle. Nous remarquons une diminution de l'utilisation du français seulement au profit apparemment du français et d'une langue non officielle. La POE colombienne est celle qui utilise le plus une langue non officielle au travail, suivie du Total HISP et du Total OEHC. Cependant, cette proportion a reculé au cours des périodes de référence.

Si on devait caractériser la POE colombienne, on pourrait dire qu'il s'agit d'une population jeune, avec l'immigration la plus récente parmi les origines ethniques choisies, appartenant pour la plupart à la première génération d'immigrants, en majorité des immigrants économiques et appartenant à la minorité visible latino-américaine. Cette population a le chômage le plus élevé, le niveau éducatif le plus élevé parmi les origines ethniques à l'étude, celle avec le taux de chômage le plus important, dont les études ont été faites à l'extérieur du Canada. La POE colombienne a un pourcentage important de sa population sous le niveau de faible revenu et une disparité importante par rapport au revenu avec la POE canadienne. La POE colombienne a aussi une connaissance plus importante de la langue française (parmi les deux langues officielles) et utilise plus le français que l'anglais au travail.

En général, nous constatons que la POE colombienne est exposée aux mêmes défis que le reste de la population immigrante que nous avons déjà décrits dans cette recherche. Comme le reste des immigrants, la POE colombienne a des taux de chômage supérieurs au reste de la population, et un revenu inférieur, entre autres. Cependant, l'ampleur de ces défis est bien différente pour cette population.

Bien que la nature de notre étude soit seulement descriptive, on pourrait penser que la POE colombienne, étant celle avec l'immigration la plus récente, pourrait voir amplifié l'impact du temps de résidence, la période d'arrivée, l'origine nationale, ainsi que le fait d'avoir réalisé leurs études à l'extérieur du Canada dans des variables telles que le chômage, le faible revenu et les écarts salariaux.

Si nous prenons en considération que la POE colombienne concentre plus de la moitié de son immigration entre 2006 et 2016, périodes marquées par la crise de 2008 et la subséquente perte d'emploi et l'augmentation du chômage. Il serait probable que cette population se voit affectée par l'effet de la période d'arrivée tel que décrit par Frenette et Morissette (2005) ; Picot et Hou, (2003) et la CDPDJ (2012) ainsi que pour l'effet du temps de résidence qui est associé aux difficultés à se trouver un premier emploi (Renaud, Piché et Godin, 2003 ; Renaud et Cayn, 2005 ; Bouchard- Taylor, 2008), un emploi dans son domaine (Girard *et al.*, 2008) et aux écarts salariaux (Eid, 2012 ; Beauregard *et al.*, 2018 ; CDPDJ, 2012 ; Boudarbat et Grenier, 2014). Additionnellement, le fait d'être arrivé après les années 1970 — comme dans le cas de la POE colombienne — est aussi associé au faible revenu tel que décrit par Aydede et Dar (2016) et aux écarts salariaux entre immigrants et non-immigrants tels que postulés par Frenette et

Morissette (2005) et Picot et Hou (2003). Il est à noter aussi que cet effet du faible revenu pour les immigrants arrivés après les années 1970 est plus marqué dans les grandes villes comme Montréal.

D'autre part, la Colombie étant l'un des pays de l'Amérique du Sud, la POE colombienne pourrait aussi se voir affectée par l'effet de l'origine nationale tel que décrit par Renaud *et al.* (2003) dans l'accès à un emploi de bon statut ainsi que pour l'accès à un premier emploi. En outre, il est aussi raisonnable de croire que la POE colombienne faisant partie des minorités visibles se verrait affectée par cet effet en ce qui concerne le taux de chômage (CDPDJ ; 2012) et le faible revenu (CDPDJ, 2012).

Finalement, étant donné que cette population a fait en majorité ses études à l'extérieur du Canada, il est plausible de croire qu'elle se verra affectée par ce fait pour trouver un emploi dans son domaine comme décrit par Boyd et Thomas (2002) et le chômage (Bourdarbat, 2011 ; Bourdarbat et Grenier 2014). L'effet d'avoir réalisé des études hors de Canada est aussi associé au faible revenu (CDPDJ, 2012).

Bien que la POE colombienne soit exposée à plusieurs facteurs qui sont associés aux pauvres résultats socio-économiques et à des problèmes d'intégration, on remarque une amélioration au cours des périodes de recensement en ce qui concerne le taux de chômage et le faible revenu. On pourrait croire dans ce sens que cette population retrouve un peu le même statut socio-économique au cours du temps tel que décrit par Girard *et al.*, (2008) Renaud et Cayn (2006) et MIDI (2015). Dans ce sens, suivant les conclusions de Eid *et al.* (2012), on pourrait être optimiste et croire que cette population reprendra son niveau socio-économique prémigratoire.

Pour avoir un impact sur les causes des défis auxquels fait face cette population — et les immigrants en général —, il faudrait travailler sur les problèmes associés au transfert de capital humain tels que la maîtrise de la langue, la reconnaissance de l'expérience de travail et de la formation en provenance de l'étranger, la manque d'expérience de travail au Canada, ainsi que sur les inégalités. Pour ce faire, l'intervention des différents paliers du gouvernement s'avère nécessaire pour assurer qu'on attaque à ces défis. Dans ce sens, le travail social pourrait jouer un rôle important non seulement dans l'identification des défis, mais aussi sur le dessin des stratégies d'intervention tant individuelle que plus systémique pour intervenir sur les causes des problèmes d'intégration. Il est important de coordonner les actions liées à l'intégration des

immigrants étant donné que ce processus concerne la société dans son ensemble. Finalement, seulement l'articulation des actions entre tous les acteurs permettra d'extraire de l'immigration ses bénéfices pour pallier les conséquences de problèmes démographiques du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

- Aydemir, A. B., Skuterud, M., et Statistics Canada. Family and Labour Studies Division. (2004). *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada, 1966-2000* (Ser. Documents de recherche / études analytiques, no. 225). https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2004225-fra.pdf?st=16JO9_vk
- Akbari, A. H., & MacDonald, M. (2014). Immigration policy in Australia, Canada, New Zealand, and the United States: an overview of recent trends. *International Migration Review*, 48(3), 801–822. <https://doi.org/10.1111/imre.12128>
- Aline, I. et Savard F. (2014). « *Esquisse du faible revenu chez la population immigrante au Québec* », Note de recherche, Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), février, 22 p.
- Alonso Coto, M. (1998). *L'immigration et la communauté d'accueil : le cas du Saguenay-lac-Saint-Jean* (dissertation). Université du Québec à Chicoutimi. Récupéré du site web de la bibliothèque de l'UQAM.
- Amelina, A et Faist, T. (2012). De-naturalizing the national in research methodologies: key concepts of transnational studies in migration. *Ethnic and Racial Studies*, 35(10), 1707-1724, DOI: 10.1080/01419870.2012.659273
- Appave, G et David, I. (2017). *Integration that values diversity. Exploring a model for current migration dynamics*. Organisation Internationale pour les migrations. Récupéré de https://publications.iom.int/system/files/pdf/integration_that_values.pdf
- Beauregard, J.-P., Arteau, G., & Drolet-Brassard, R. (2019). Testing à l'embauche des québécoises et québécois d'origine maghrébine à Québec. *Recherches Sociographiques*, 60(1), 35–61. Récupéré de <https://doi.org/10.7202/1066153ar>
- Bergman, M. (2018). The Century of Migration and the Contribution of Mixed Methods Research. *Journal of Mixed Methods Research*, 12(4), 371–373. Récupéré de <https://doi.org/10.1177/1558689818801737>
- Boccagni, P. (2012). Revisiting the “transnational” in migration studies: a sociological understanding. *Revue Européenne Des Migrations Internationales*, 33-50, 33–50. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/remi.5744>
- Boulet, M., et CIRANO. (2016). *L'intégration des immigrants au marché du travail à Montréal : défis, acteurs et rôle de la métropole* (Ser. Rapport de projet, 2016rp-11). CIRANO. Récupéré de http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/cirano/rap_projet/2016/2016RP-11.pdf.
- Bouchard, G; Taylor, C., Québec (Province). Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, & Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation : rapport*. Commission de consultation sur les pratiques

d'accommodement reliées aux différences culturelles. Récupéré de <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/66284>

Boucher, M. (2007). Les théories de l'intégration à l'épreuve de la régulation sociale. *Vie Sociale*, 2(2), 23–23. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/vsoc.072.0023>

Boudarbat, B., Grenier, G., CIRANO, et Québec (Province). Immigration, diversité, inclusion Québec. (2014). *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du québec* (Ser. Rapport de projet (cirano), 2015rp-06). CIRANO. Récupéré de <https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=2015RP-06&op=pdf&app=Library>.

Boudarbat, B., & CIRANO. (2012). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'ontario et la colombie-britannique* (Ser. Rapport de projet = project report / cirano, 2011rp-07). Récupéré de <https://cirano.qc.ca/pdf/publication/2011RP-07.pdf>

Boyd, M., et Thomas, D. (2002). Skilled immigrant labour: country of origin and the occupational locations of male engineers. *Canadian Studies in Population*, 29(1), 71–71. <https://doi.org/10.25336/P6X60F>

Cardona, M et Mejia, C. (2006). *Migraciones internacionales en Colombia: que sabemos?* Document de travail. Rapport préparé pour la CEPAL. Récupéré de <https://core.ac.uk/download/pdf/6783757.pdf>

Chapoulie, J. (2011). *À propos de l'interactionnisme*. Dans Morrissette, J. Guignon, S. et Demazière, D. (dir.). Recherche qualitative. 30 (1), i-vi. Récupéré de : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30\(1\)/numero_complet_30\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30(1)/numero_complet_30(1).pdf)

Conseil interculturel de Montréal (2018). *Vers une citoyenneté urbaine favorisant la pleine participation de toutes et de tous*. Récupéré de <http://ville.montreal.qc.ca>

Cousineau, J.-M., et Boudarbat, B. (2009). La situation économique des immigrants au québec. *Relations Industrielles*, 64(2), 230–249. <https://doi.org/10.7202/037919ar>

Departamento Administrativo Nacional de Estadística (2005). *Censo general 2005 Nivel nacional*. Récupéré de https://www.dane.gov.co/files/censo2005/PERFIL_PDF_CG2005/00000T7T000.PDF

Departamento Administrativo Nacional de Estadística (2008). *Estimacion de la migracion 1973 - 2005*. Serie études postcensales. Récupéré de https://www.dane.gov.co/files/investigaciones/poblacion/migraciones/doc_est_mig_119

Departamento Administrativo Nacional de Estadística (2023). *Proyecciones de la population*. <https://www.dane.gov.co/index.php/estadisticas-por-tema/demografia-y-poblacion/proyecciones-de-poblacion>

Eid, P., Azzaria, M., Quérat, M., et Québec (Province). Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2012). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un 'testing' mené dans le grand Montréal*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec. Récupéré de <http://dproxy.library.dcuoit.ca/login?url=http://deslibris.ca/ID/232899>.

Eid, P. (2012). Les inégalités « ethnoraciales » dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination. *Recherches Sociographiques*, 53(2), 415–450. Récupéré de <https://doi.org/10.7202/1012407ar>

El-Assal, K., Fields, D., Homsy, M., Savard, S., & Scarfone, S. (2019). *Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques*. Institut du Québec. Récupéré de https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/201905-immigration_vf.pdf?sfvrsn=0.

Friedberg, R. M. (2000). You can't take it with you? immigrant assimilation and the portability of human capital. *Journal of Labor Economics*, 18(2), 221–251. <https://doi.org/10.1086/209957>

Frenette, M., et Morissette, R. (2005). Will They Ever Converge? Earnings of Immigrant and Canadian-born Workers over the Last Two Decades. *International Migration Review*, 39(1), 228–257. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2005.tb00261.x>

Girard, M. Smith, M. Renaud, J. (2008). Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration. *Cahiers canadiens de sociologie*. 33 (4), 791-814. Récupéré de <https://journals.library.ualberta.ca/cjs/index.php/CJS/article/view/4519>

Goulet, S.-H. (2014). Gérard bouchard, l'interculturalisme. un point de vue québécois: Montréal, éd. le boréal, 2012, 248 pages. *Questions De Communication*, 25(1), 393–393. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9133>

Gouvernement du Canada (2020). *À propos de la Classification nationale des professions*. Dans *Gouvernement du Canada*. Récupéré de <https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/ProposLaCnp/f459848acec746cf88310bb6aab579f1>

Gouvernement du Canada, (2020). *Matrice de la classification nationale des professions*. Dans *Gouvernement du Canada*. Récupéré de <https://noc.esdc.gc.ca/LaStructure/Matrice/157af10a0353485b9887616311b0c517>

Gordon, M. M. (1964). *Assimilation in American life : the role of race, religion and national origins*. Oxford University Press. Récupéré de <https://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=271021>.

Heritage Canada. (2018). *Évaluation du programme du multiculturalisme 2011-2012 à 2016-2017*. Direction des services d'évaluation. Patrimoine canadien. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, (2018). No de catalogue : CH7-59/2018F-PDF. No ISBN 978-0-660-26669-5

Récupéré du site web
[https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/corporate/publications/evaluations/Multi_Deputy-approved_FR\(08.05.2018\).pdf](https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/corporate/publications/evaluations/Multi_Deputy-approved_FR(08.05.2018).pdf)

Hernandez, R ; Fernandez, C et Baptista P. (2014). *Methodologie de la recherche*. Mexico. (4^eed.). Mc Graw Hill.

Heroux, J-F. (2018). *La politique québécoise d'immigration de 2016 et l'intégration économique des personnes immigrantes : les problèmes et les solutions retenus par les acteurs*. (Mémoire de maîtrise en travail social). Université d'Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM

Humanez-Blanquicet, E. (2012). *L'immigration colombienne au Québec depuis 1950 : regard historique sur ses causes*. (Mémoire de maîtrise en Histoire). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM <https://archipel.uqam.ca/5309/>

Institut de la statistique du Québec (2023). *Seuils du faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR), selon la taille du ménage, Québec*. Récupéré du https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/seuils-mesure-faible-revenu-avant-impot-taille-menage#tri_type_revenu=5

Institut de la statistique du Québec (2020). *Migrations internationales et interprovinciales, Québec, 1961-2019*. Récupéré du <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-quebec>

Itzigsohn, J et Saucedo, S. (2002). Immigrant Incorporation and Sociocultural Transnationalism. *The International Migration Review*, 36(3), 766-798. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/4149563>

Jarotkova, J. (2009). *Entre réseaux sociaux et communauté. L'expérience d'intégration des immigrants latino-américains de Québec*. (Mémoire de maîtrise en sociologie). Université d'Ottawa. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-19190>

Jarotkova, J. (2017). *La participation sociale dans la société d'installation : une réponse à l'épreuve d'intégration. Les trajectoires de participation sociale des immigrants congolais installés à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau*. (Thèse de Doctorat). Université d'Ottawa. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-21001>

Labelle, M. Field, A. et Icart, J. (2007). *les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec*. Document de travail présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC), Québec. Récupéré de <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-9-labelle-micheline.pdf>

Labelle, M. (2015). Qu'est-ce que l'intégration dans le contexte de la mondialisation es dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés

au Québec. Dans Antonius, R., Salib, A. F (dir.), *De l'accueil à l'intégration : diagnostic, parcours et expériences. actes du colloque du 14 octobre 2014 Laval*. (p 9-20). Récupéré du https://archipel.uqam.ca/9192/1/ACTES_colloque_immigration_Web_19_sept.pdf.

Lambert, E. (2014). *La régionalisation de l'immigration : le cas des réfugiés colombiens installés dans les régions du Québec*. Université du Québec à Montréal. (Mémoire de maîtrise en sociologie) Récupéré de l'UQAM. <https://archipel.uqam.ca/7117/>

Lee, C. (2009). Sociological theories of immigration: pathways to integration for u.s. immigrants. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 19(6), 730–744. Récupéré du <https://doi.org/10.1080/10911350902910906>

Li, P. S. (2000). Earning disparities between immigrants and native-born Canadians*. *Revue Canadienne De Sociologie*, 37(3), 289–311. Récupéré du <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2000.tb00592.x>

Li, P. S. (2001). The market worth of immigrants' educational credentials. *Canadian Public Policy / Analyse De Politiques*, 27(1), 23–38. <https://doi.org/10.2307/3552371>.

Macià, M. M. (2013). Compte rendu de [Gérard Bouchard. *L'Interculturalisme. Un point de vue québécois*. (Montréal, Les Éditions du Boréal, 2012, Pp. 288. : ISBN 978-2-7646-2207-0)]. *Ethnologies*, 35(1), 185–192. <https://doi.org/10.7202/1026460ar>

Macrodatos (2023). *Aumenta el número de emigrantes colombianos*. Section sociodemographie-émigrant. <https://datosmacro.expansion.com/demografia/migracion/emigracion/colombia>

Mami, S. (2012). *Risque et rendement du capital humain, chômage des immigrants et décision d'investissement en éducation : cas du Canada*. Université du Québec à Montréal. (Thèse de doctorat en économique). Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/5074/1/D2361.pdf>

Marmora, L. (2002). Les politiques migratoires en Amérique latine et leur relation avec les politiques européennes. Dans Van Eeuwen, D (dir.), *L'amérique latine et l'europe à l'heure de la mondialisation : dimension des relations internationales: actes de colloque, aix-en-provence, institut d'études politiques, 29-30 septembre 2000*. (p. 127-148). (Ser. Hommes et sociétés). Karthala. Récupéré du <https://tinyurl.com/ywww2bnn>

Méda, D. (2002). Le capital social : un point de vue critique. *L Economie Politique*, 14(2), 36–36. <https://doi.org/10.3917/leco.014.0036>

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1991). *Au Québec pour bâtir ensemble. Enoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Récupéré de <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/44435>

Ministère de l'immigration, Diversité et Inclusion Québec (2014). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique colombienne au Québec en 2011*. Récupéré de www.midi.gouv.qc.ca.

Ministère de l'immigration, Diversité et Inclusion Québec (2015). *Ensemble, nous sommes le Québec. Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*. Récupéré de www.midi.gouv.qc.ca.

Ministère de l'immigration, Diversité et Inclusion Québec (2015). *Stratégie de mesure de la participation*. Document de référence. Récupéré de www.midi.gouv.qc.ca.

Ministère de l'immigration, Diversité et Inclusion Québec (2016) *Mesure de la participation des québécoises et québécois des minorités ethnoculturelles*. Rapport. Récupéré de www.midi.gouv.qc.ca.

Ministère de l'immigration, Diversité et Inclusion Québec (2017). *Plan stratégique 2016 - 2021*. Récupéré de www.midi.gouv.qc.ca.

Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration (2020). *Plan d'immigration du Québec 2021*. Récupéré de <https://tinyurl.com/yo4zcmoj>

Ministère de la santé et des services sociaux (2001). *De l'intégration sociale à la participation sociale. Politique de soutien aux personnes*. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2001/01-840-01.pdf>

Ministerio de relaciones exteriores (2013). *Fortalecimiento de Políticas Publicas para la atención y vinculacion de Colombianos en el Exterior*. Resumen ejecutivo 2013. Récupéré de <https://www.cancilleria.gov.co/sites/default/files/informe-ejecutivo-2013-vinculacion-colombianos-exterior.pdf>

Morrisette, J., Guignon, S., & Demazière, D. (2011). De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. *Recherches Qualitatives*, 30(1), 1-9. <https://doi.org/10.7202/1085477ar>

National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. (2015). *The Integration of Immigrants into American Society*. Washington, DC : The National Academies Press. <https://doi.org/10.17226/21746>.

Organisation pour le coopération économique et le développement (OCDE) et la commission européen (2018). Indicators of immigrant integration: Introduction and overview. Dans *Settling in 2018 indicators of immigrants intégration*. (p. 17-32). Récupéré de https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/indicators-of-immigrant-integration-2018_9789264307216-en#page6

Organisation internationale pour les migrations. (2008). *Dialogue international sur la migration. Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs*. Rapport de l'atelier, Genève, Suisse 12 et 13 juillet 2006. Récupéré de http://publications.iom.int/system/files/pdf/idm_11f.pdf

Palma, M. (2015). ¿país de emigración, inmigración, tránsito y retorno? la formación de un sistema de migración colombiano. *Oasis*, 21(21), 7–7. <https://doi.org/10.18601/16577558.n21.02>

Patrimoine Canadien (2018). *Évaluation du programme du multiculturalisme*. Période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2017. Récupéré du <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/evaluations/programme-multiculturalisme.html>

Picot G, Hou F et Qiu T, (2014). *Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche 11F0019N no 361. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2014361-fra.pdf?st=FpwGad7E>

Piškur, B., Daniëls, R., Jongmans, M. J., Ketelaar, M., Smeets, R. J. E. M., Norton, M., & Beurskens, A. J. H. M. (2014). Participation and social participation: are they distinct concepts? *Clinical Rehabilitation*, 28(3), 211–220. <https://doi.org/10.1177/0269215513499029>

Polo, S. (2016). Una nación de andariegos: Colombia tras 40 años de migraciones al exterior. *Revista Novaa et Vetera* 2 (17). Universidad del rosario. Récupéré de <http://www.urosario.edu.co/revista-nova-et-vetera/Inicio/Omnia/Una-nacion-de-andariegos-Colombia-tras-40-anos-de/>

Portes, A., Kelly, P. F., et Haller, W. (2006). La asimilación segmentada sobre el terreno: la nueva segunda generación al inicio de la vida adulta. *Migraciones. Publicación Del Instituto Universitario De Estudios Sobre Migraciones*, (19), 7-58. Recuperado a partir de <https://revistas.comillas.edu/index.php/revistamigraciones/article/view/3082>

Poupart, J. (2011). Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. Dans Morrissette, J. Guignon, S. et Demazière, D. (dir.), *Recherche qualitative*. 30 (1), p, 178-199. Récupéré de : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30\(1\)/numero_complet_30\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30(1)/numero_complet_30(1).pdf)

Quesada, A. (2011). *L'intégration socioculturelle des réfugiés par une approche interactionniste : le cas des Colombiens au Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/3984/>

Ramirez, C. Mendoza, L. (2013). *Perfil Migratorio de Colombia 2012*. Organisation internationale pour les migrations. Récupéré du <https://www.iom.int/files/live/sites/iom/files/pbn/docs/Perfil-Migratorio-de-Colombia-2012.pdf>

Renaud, J et Cayn, T. (2006). *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. Récupéré du www.midi.gouv.qc.ca

Renaud, J., Piché, V. et Godin, J.-F. (2003). L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. *Sociologie et sociétés*, 35 (1), 165–184. <https://doi.org/10.7202/008515ar>

Rigole. P. (2016, 18 septembre). *Test du Chi2- Test d'hypothèse*. Youtube. https://www.youtube.com/watch?v=-Xn1nmHjnHU&ab_channel=biostatistique.

Rocher, F. (2015). Multi- et interculturelisme : Les cas canadien et québécois. *Le Débat*, 186, 33-43. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/deba.186.0033>

Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrants en France : inégalités et segmentation. *Revue française de sociologie*, vol. 47,(1), 3-48. doi:10.3917/rfs.471.0003.

Schmitter Heisler, B. (2007). The sociology of immigration : from assimilation to segmented integration, from the american experience to the global arena. Dans Brettel, C et Hollifield, J (ed), *Migration Theory : Talking Across Disciplines* (2^e ed., p. 83 – 122). Routledge. Récupéré du site web : <https://tinyurl.com/yrocn22y>

Statistiques Canada (2009). *Rapport technique du Recensement de 2006 : Échantillonnage et pondération*. Statistiques Canada. Récupéré de <https://tinyurl.com/yqdd6elu>

Statistiques Canada (2015). *Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération. Enquête nationale auprès de ménages, 2011*. Statistiques Canada. Récupéré de <https://tinyurl.com/ys8dg4ou>

Statistiques Canada (2018). *Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération. Recensement de la population, 2016*. Statistiques Canada. Récupéré de <https://tinyurl.com/ylua6y5z>

Statistiques Canada (2019). *Tableaux de données, Recensement de 2016*. Statistiques Canada. Récupéré de <https://tinyurl.com/yv5vedwt>

Statistiques Canada (2019). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données*. Statistiques Canada. Récupéré de <https://tinyurl.com/ykj68zaa>

Statistiques Canada (2019). *Recensement du Canada de 2006 : Tableaux thématiques*. Statistiques Canada. Récupéré de <https://tinyurl.com/ynlkbheh>

Statistiques Canada (2019). Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2012. Dans *Statistiques Canada*. Récupéré de <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2012/introduction>

Statistiques Canada (2020). Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles. Dans *Statistiques Canada*. Récupéré de <https://doi.org/10.25318/1410008301-fra>

Schinkel, W. (2018). Against 'immigrant integration': for an end to neocolonial knowledge production. *Comparative Migration Studies*, 6(1), 1–17. <https://doi.org/10.1186/s40878-018-0095-1>

Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ?. *Commentaire*, 119, 862-865. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/comm.119.0862>

Ville de Montreal. (2018). *Profil sociodémographique recensement 2016. Région métropolitaine de recensement de Montréal. Édition mai 2018*. Récupérée de PROFIL_SOCIOD%C9MO_RMR%20MONTR%C9AL%202016.PDF (montreal.qc.ca)

Waldinger, R., et Green, N. (2016). Introduction. Dans Green, N. et Waldinger, R. (Eds.), *A Century of Transnationalism: Immigrants and Their Homeland Connections*, (p. 1-32). Urbana; Chicago; Springfield: University of Illinois Press. Récupéré de <http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.5406/j.ctt1hd18q3.4>.

Wieviorka, M. (2014). A critique of integration. *Journal Identities*, 21(6), (p. 633-641), DOI: 10.1080/1070289X.2013.828615. Récupéré de <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1070289X.2013.828615>

Wimmer, A. et Schiller, G. (2002). Methodological nationalism and beyond: nation–state building, migration and the social sciences. *Global Networks*, 2(4) 301-334. doi:10.1111/1471-0374.00043